



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)



*****®*****

**ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE : « Espaces, Cultures et
Développement »
(EDP/ECD)**

Filière : *Sociologie-Anthropologie*

Option : *Sociologie de développement*

*****®*****



LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE : RELIGIONS, ESPACES ET DEVELOPPEMENT
(LARRED)

*****®*****

MÉMOIRE DE DEA

SUJET

**Constructions sociales dans l'identification et
l'appartenance à la classe moyenne chez les dendi et
baatonu des communes d'Abomey-Calavi et de Cotonou**

Soutenu par :

C. Fidèle BALLO GUEDE

Sous la direction de :

Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI

Maître de Conférences / CAMES

Membres du Jury :

Président : Prof. Dr. Thierry AZONHE, Maître de Conférences / CAMES

Examineur : Dr. Cyprien AHLOU, Maître-Assistant / CAMES

Rapporteur : Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI, Maître de Conférences / CAMES

Mention et note de soutenance : Très bien, 17/20

Date de soutenance : 15 Février, 2017

Année académique 2016-2017

Sommaire

Dédicace	03
Remerciements	04
Liste des acronymes	05
Liste des figures, tableaux et graphiques	06
Résumé / Summary	08
Introduction	09
Chapitre I : cadre théorique de la recherche	11
Chapitre II : cadre expérimental	34
Chapitre III : restitution, analyse interne et externe des données	43
Conclusion	94
Références bibliographiques	95
Annexes	100

Dédicace

A

- Ma mère Célestine Agossou
- Mon père Gabriel Guèdè Ballo

Remerciements

Nos remerciements dans le cadre de ce mémoire vont à l'endroit de tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. Nous voulons remercier ici :

- Le Prof. Dr. Dodji H. M. Amouzouvi, Directeur du présent mémoire pour ses encouragements renouvelés à notre égard ;
- Le Prof. Dr. Erdmute Alber pour nous avoir donné l'opportunité de travailler et d'apprendre à ses côtés à l'entame de ce travail ;
- Les membres du Laboratoire d'Analyse et de Recherche, Religions, Espaces et Développement (LARRED) pour leur accompagnement scientifique ;
- Les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) pour les fructueux enseignements qu'ils nous ont donné durant les séminaires doctoraux ;
- Les membres de l'Association des Sociologues et Anthropologues du Bénin (ASAB), pour leur soutien moral ;
- Les membres du Programme Initiatives pour l'Excellence pour leur amitié ;
- Arthur Bio Sika, Espérant Houédanou et Mena Agbodjavou pour leur disponibilité ;
- Roméo Sossou, Jules Patipé, Souleymane Modibo pour la confiance qu'ils ne cessent de placer en nous.
- Salami Issiako et Boris Ballo Guèdè pour leur conseil.
- Dufer Dossou et Chimène Dossou pour leur soutien affectif ;

Liste des acronymes

BAD : Banque Africaine de Développement ;

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Appliquée ;

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

Liste des figures, tableaux et graphiques

Liste des figures

Schéma 1 : Cadre conceptuel de la recherche	29
---	----

Liste des tableaux

Tableau I : calendrier de déroulement de la rédaction du mémoire	43
--	----

Liste des graphiques

Graphique n°1 : répartition des informateurs par sexe	40
Graphique n°2 : répartition des informateurs par ville	40
Graphique n°3 : répartition des informateurs par ethnie	43
Graphique n°4 : âges des interlocuteurs	44
Graphique n°5 : nombre d'enfants recensés	45
Graphique n°6 : nombres d'adultes recensés	45
Graphique n°7 : répartition par sexe des membres des ménages	45
Graphique n°8 : membres vivant dans le ménage	45
Graphique n°9 : statut de l'habitat	50
Graphique n°10 : types de maisons habitées par les ménages	50
Graphique n°11 : prix de location de la maison habitée par les chefs de ménages	51
Graphique n°12 : nombre de salons contenus dans le ménage	52
Graphique n°13 : nombre de chambres contenus dans le ménage	52
Graphique n°14 : eau potable dans les ménages	54
Graphique n°15 : électricité dans les ménages	54
Graphique n°16 : cuisinière a gaz	55
Graphique n°17 : cuisine interne	55
Graphique n°18 : douche sanitaire	56
Graphique n°19 : frigo et/ou congélateur	56
Graphique n°20 : wifi et ou clé de connexion	57
Graphique n°21 : ordinateurs	57
Graphique n°22 : portables avec ou sans internet	58
Graphique n°23 : décodeurs du ménage	59

Graphique n°24 : télé simple et / ou plasma	59
Graphique n°25 : voitures	60
Graphique n°26 : % moto, mobylette et/ou vélo	60
Graphique n°27 : installation sportive et / ou panneaux	62
Graphique n°28 : catégories de membres	62
Graphique n°29 : niveau d'instruction des adultes chefs / parents de ménages	63
Graphique n°30 : niveau scolaire des enfants	63
Graphique n°31 : terrains vides du ménage	65
Graphique n°32 : propriétaire de maisons en chantier	66
Graphique n°33 : fréquentation d'une maison secondaire par les ménages	67
Graphique n°34 : propriétaire de la maison secondaire du ménage	67
Graphique n°35 : détention de maison en location	68
Graphique n°36 : propriétaire de la maison en location	68
Graphique n°37 : détention de fermes par les ménages	69
Graphique n°38 : une manière au moins pour assurer sa vieillesse	72
Graphique n°39 : assurance ou prise en charge	73
Graphique n°40 : type d'assurance détenu	73
Graphique n°41 : répartition des informateurs par lieu de naissance	78
Graphique n°42 : types d'écoles	78
Graphique n°43 : les informateurs selon l'âge à la sortie des mains	82
Graphique n°44 : nombre de domiciles parcouru à la fin de la formation	83
Graphique n°45 : les domestiques ou aides des ménages	84
Graphique n°46 : nombre des membres du ménage	84
Graphique n°48 : une personne à qui vous apportez d'aide régulièrement	85
Graphique n°49 : une personne à qui vous apportez d'aide irrégulièrement	86
Graphique n°50 : lien de parenté avec le tuteur ou la tutrice	87
Graphique n°51 : ancienneté de l'enfant dans la maison	89
Graphique n°53 : adultes du ménage appartenant au fonctionnariat	92
Graphique n°54 : détention d'une activité secondaire par les maris	93
Graphique n°55 : activités secondaires des conjointes	93

Résumé

Plusieurs auteurs considèrent que les classes sont des construits en ce sens qu'elles n'apparaissent dans la réalité que, dans le cadre des interrelations humaines. Ce travail défend globalement cette position. L'enquête menée dans ce sens porte sur 92 chefs de ménages rencontrés à Cotonou et à Abomey-Calavi grâce aux techniques de : choix raisonné, boule de neige, de grappes. On peut retenir des résultats obtenus que l'identification à la classe moyenne change dans certains contextes sociaux, économiques et professionnels.

Mots clés : classe moyenne, identité, construction sociale, ménage

Summary

Many authors consider that classes are construction for the fact that they appear in reality in the field of human interactions. This work generally defend s this position. The survey led in this sense is based on 92 household's heads met at Cotonou and at Abomey-Calavi due to the technics of : reasoning choice, snow bowl and the ones of clusters. We can keep from the obtained results that the identification to the middle class change in some socials, economics, and professionals contexts.

Key-words : middle class, identity, social construction, household

Introduction

Par classe(s) moyenne(s), on n'entend pas ici désigner un " groupe social représenté devant l'Etat "; plutôt, ce que les acteurs appellent et caractérisent ainsi quand il s'y identifie ou signale leur appartenance à cette couche. Tous les auteurs s'accordent en effet, pour dire que les classes moyennes recouvrent des réalités sociales différentes, d'un pays à l'autre, les terminologies ne sont pas toujours les mêmes ; bien que celles-ci traduisent souvent l'idée de milieu, l'évocation du concept pose le problème de sa stabilité ; le contexte des études changent les problématiques, la nature des objets modifie les sujets (Bigot et *al.*, 2011).

Dans cette situation sans cesse en mutation, il paraît plus objectif de dire : « les contextes et représentations, les traditions et religions, tout comme les significations variées de ce que doit bien vouloir dire « classe moyenne » (quand l'expression existe), empêchent certainement de déceler véritablement des communautés de destin et une conscience de classe » (Damon, 2013 : 7). Dans les pays en développement surtout, elles sont perçues comme étant en plein essor, sur la base d'indicateurs démographiques (les estimant en 2025, d'après la Banque Mondiale à 1 milliard de personnes pour un total de 96 % desdits pays) et économiques (les indexant comme le symbole du mode de vie occidental) qui en font une cible intéressante de consommation pour les « firmes internationales » séduites par le modèle de production à l'échelle mondiale (Luntumbue, 2014 ; Banegas et Bardeletti, 2009).

Pourtant, note un homme politique, président de syndicat : le fait d'affirmer que ce « Tiers Etat » a ceci d'original qu'il est « ouvert à tout le monde » est une position souvent non-acceptée alors même que, « si les moyens et petits bourgeois éprouvent le besoin de se réunir, de se constituer en classe, c'est en présence ... d'une lutte décidée » (Sick, 1993 : 24-25). En fait, ce qu'on ne fait pas, c'est de saisir différemment les classes moyennes selon chaque contexte social, quitte à adopter des « choix arbitraires donnant à cette notion une forme plus

ou moins large et plus ou moins homogène » (Darbon et Toulabor, 2011 : 19-20, 47). Pour Nallet (2015 : 10) ce qui est vrai, c'est que : des transformations sociales s'opèrent en Afrique, le fait de devoir grandement en rendre compte par l'expression « émergence de classes moyennes » pose problème dans la mesure où, « la tentation de calquer nos perceptions liées aux classes moyennes occidentales ou des pays émergents est grande et s'avère particulièrement inadaptée à la compréhension des situations locales ».

Le chapitre I ou cadre théorique de cette recherche, tente d'éviter ledit piège et, veut en cela bien laisser voir que les facteurs fondateurs de ce mimétisme repose sur des positions objectivantes, souvent marxiste et économique que Balandier (1965 : 18) n'a pas tût, fait d'accepter, quand il laissa entendre au lendemain des indépendances : « les rapports de production (modernes) n'ont pas acquis, en Afrique, le rôle déterminant qu'ils ont eu et ont en Europe. L'explication doit être recherchée ailleurs : au plan des relations entretenues avec le pouvoir. C'est l'accès au pouvoir et les luttes autour de celui-ci qui contribuent à la formation de la seule classe bien constituée - la classe dirigeante ». Ce jugement demeure pertinent. Dans le chapitre II, un retour est fait sur le « dispositif de recherche », qualifié de la sorte par Olivier de Sardan (2013 : 10) pour stipuler qu'une concordance doit exister entre « les questions de recherche et les options méthodologiques ». Le dernier chapitre fait l'exposé de ce que le même auteur appelle « ancrage empirique des énoncés savants ». Quid de l'émergence et des conceptions répandues des classes moyennes ?

Chapitre I : cadre théorique de la recherche

1. Problématiques « exploratoires » : de la non pertinence d'une analyse des sociétés africaines en termes de classes

1-1 **Problème central du thème :** éléments pour décentrer le positionnement très objectivant des classes moyennes en Afrique

• **Dimensions historique, politique et socio-économique des classes moyennes occidentales**

Les analyses effectuées pour délimiter les contours des classes moyennes depuis le 19^e siècle montrent qu'elles rendent compte assez fidèlement des transformations qui ont cours dans la société occidentale aux plans économique et social ; à ce titre, elles ont porté les révolutions et bouleversements sociaux ayant donné lieu à « l'émergence de nouveaux métiers » que l'on classe dans la catégorie des « classes moyennes » ; plus concrètement, « le petit bourgeois, le salarié du début du 20^e siècle, le cadre moyen, l'infirmier, l'éducateur des années 1960 ou encore l'employé des années 1980, etc.» sont des figures historiques marquant de ces changements (Observatoire des inégalités, 2009). De la sorte, l'évolution de la notion montre qu'elle a été prioritairement assimilée à des « catégories non salariées » avant d'être identifiée abusivement au cours de la 2nde révolution industrielle aux « employés, fonctionnaires et autres » qui sont alors devenus ses « figures symboliques » ; ceux-ci incarnent en priorité une « classe moyenne de revenus » dont la montée, au sens moderne de la notion, contribue à transformer la structure sociale de la société (française par exemple) où, les relations entre Etat-syndicats et les discussions sur la « socialisation du droit » font partie de son histoire, de l'histoire qui la fait percevoir comme un groupe formel « d'individus aux intérêts convergents » encore appelés : nouvelle classe (Fraisie, 2008 ; Sick, 1993).

La forte tendance à affirmer la moyennisation et l'homogénéisation des sociétés occidentales découlent du fait que c'est : durant les « “ trente glorieuses ”, que s'est développé un mode de vie “ moderne ” de base avec une quasi-généralisation d'un équipement des ménages en un certain nombre de biens durables (auto, télévision, téléphone, machine à laver...). L'amélioration du confort des logements s'est également généralisée et l'accession à la propriété s'est beaucoup développée, y compris parmi les ménages modestes » (Bidou-Zachariassen, 2004 : 125). Pour Matrinarche (2007 : 36), ces classes ont été portées par des conceptions non-objectives de l'avenir issues de la période dite des Trente Glorieuses ; pour cause, ces conceptions expriment de nos jours une « panique des classes moyennes » (bien qu'en France, plus que dans les autres pays développés, elles résistent au déclin). Il explique que ces dernières sont dans ce pays, de plus en plus au centre de débats portant sur « l'apparition de nouveaux phénomènes de déclassement » en rapport au travail des diplômés et des sans-emplois, à l'accès au logement et aux ressources.

Autrement dit, depuis la fin de la 2^{nde} guerre mondiale et l'avènement à la fin des années 1970 du « ralentissement économique » européen, les classes intermédiaires font transparaître les « angoisses de la société » occidentale ; ces angoisses concernent précisément les inégalités sociales en élévation, la peur de la fragmentation sociale et/ou de la paupérisation de nombreux pays d'Europe ; elles participent de surcroît, dès le tournant des années 2000 à l'avènement de « grandes discussions » portant sur les classes moyennes (et rendant compte du retour des classes sociales), dont le pouvoir d'achat progresse, depuis 2008 timidement, face aux « dépenses contraintes » : cas du logement (Chauvel, 2014 ; Observatoire des inégalités, 2009. ; Bigot, 2008). Cette situation en réalité favorise l'ascension des travaux économiques, au détriment de ceux sociologiques.

Bigot et *al.* (2011) repèrent similairement, qu'au cours de la période des Trente Glorieuses ou des années 1930, les politiques ayant porté sur les classes moyennes ont conduit à la

généralisation du concept « en tant que passerelles entre les riches et les pauvres ; l'étape à franchir dans l'ascension sociale » ; ils voient dans cette manière de faire, une « instrumentalisation » qui laisse percevoir les classes moyennes comme « une adéquate surface de projection dans laquelle chacun se reconnaît ». Pour eux, en une trentaine d'année (1979-2009), dans toutes les nations européennes leur revenu n'a pas baissé bien que, dans les pays où elles étaient historiquement nombreuses elles ont diminué : les pays (riches ou anglo-saxons en particulier) dans lesquels elles sont les moins nombreuses sont ceux à l'intérieur desquels les « pouvoirs publics » interviennent peu en leur faveur.

S'il y a là, récupération politique, c'est parce que Aristote et d'autres philosophes de l'Antiquité, d'après ces auteurs, mesuraient le « bien-être » et « la cohésion sociale » à l'aune de ce juste milieu dont l'existence est instrumentalisée politiquement pour s'adresser à « la large majorité de la population [qui] dit appartenir aux classes moyennes », validée depuis la fin des années 1960 à travers la figure du « cadre » ou « tendance à la bureaucratisation » d'une part, le « petit et moyen entrepreneuriat » d'autre part.

- **Reconnaissance récente et critique de l'existence des classes moyennes africaines**

En ce qui concerne l'Afrique, l'appréhension de ses classes moyennes est tributaire des conceptions occidentales et son appréhension est « largement dépendante de l'État tant pour ses emplois que pour ses revenus ... la classe moyenne se compose, pour la majorité, d'agents de l'État » ou les « gens du public » au sens large (Darbon et Toulabor, 2011 : 30-31, 47). Dans ce schéma on prend directement pour acquis, l'idée d'après laquelle un « emploi de fonctionnaire » permet plus aisément de faire face aux « responsabilités familiales » (Banegas et Bardeletti, 2009 : 17, 18). Toutefois, ces derniers soulignent que ce fait n'est pas « synonyme d'appartenance à la classe moyenne » puisque, écrivent-ils encore, la multiplicité des activités chez les fonctionnaires vient combler cette difficulté. Il faudrait

alors plus loin qu'une clarification soit donnée sur les contextes contigus d'émergence d'une telle figure, au mépris des réalités sociales africaines, lesquelles ont aussi pu et continuent sans doute de rendre favorable l'identification des acteurs dans cette couche.

A partir du tournant des années 2000, les indicateurs économiques se sont imposés dans l'identification et l'estimation des classes moyennes. Cette tendance en généralisation, accolée aux images du fonctionnariat, fait remettre en cause la présence des classes intermédiaires dans plusieurs pays en développement, annoncer leur écroulement dans certains pays d'Occident. Damon (2013) ressort en ce qui le concerne, que les pays émergents à forte croissance : l'Inde, le Brésil et la Chine notamment, dans le lot des pays en développement comptent en leur sein des classes intermédiaires qui sont dites en « expansion rapide » c'est-à-dire, subissent des mouvements de « moyennisation » (qui génèrent des « classes moyennes émergentes » ou « catégories » dont l'identité statistique et politique prend de l'ampleur : environ 1 milliard d'individus en 2009 y étaient recensés) ; par opposition à celles des pays développés, perçues comme étant en déclin c'est-à-dire, soumises à un processus de « démoyennisation » (dont les effets se feront sentir, selon les projections dès 2020).

Les raisons liées à la dominance de l'approche économique au détriment des autres approches sont nombreuses et se rapportent à des enjeux. Elles concernent d'une part, le fait que les pays en développement abritent des populations pauvres ayant des niveaux de revenu et de consommation leur permettant de sortir de nos jours de la pauvreté. Elles constituent dans ce contexte, de « gigantesques opportunités et des défis » sur les plans politique (insuffler le changement et assurer la stabilité politique) et économique aux yeux des institutions internationales, des pays concernés, des firmes multinationales, des cabinets de conseil et des banques d'affaires. D'autre part, la « moyennisation du monde » qui accompagne l'urbanisation permet d'établir des distinctions entre pauvres et riches, entre les

consommations et les situations distinctives des pauvres et des classes moyennes ; de poser en outre, soit des comparaisons globales au moyen de chiffres, soit de faire des additions et des rapprochements à partir d'une définition globale de niveau national ou international des classes moyennes ; et, puisqu'on considère que les classes moyennes consomment une grande partie de leur revenu et que celui-ci est important, leur plein essor capte les attentions dans la mesure où elles sont prises pour des marchés cibles de consommation, de main d'œuvre abondante sur un continent lui-même dit d'avenir, dont la population estimée au ¼ de celle mondiale d'ici 2050, deviendra un « relais de croissance », déjà en 2030 (Nallet, 2015 ; Luntumbue, 2014 ; Verdonck et *al.*, 2012).

Sous ces grilles précisément, la notion réapparaît sous son beau jour en Afrique de manière à susciter des « qualificatifs optimistes » venant des entrepreneurs de normes, des experts et des universitaires qui se penchent sur le sujet (Conseil français des investisseurs en Afrique, 2014). Chauvel (2014 : 26) mentionne, que c'est à la naissance de cette « catégorie toujours plus large de consommateurs qui semblent ne rien avoir à envier à ceux des pays d'industrie avancée » qu'on se rapporte lorsqu'on veut donner aux classes moyennes des pays en voie de développement, un contenu et une définition. Ainsi considéré, d'après lui, « l'histoire sociale » ne s'est pas encore positionnée en leur faveur.

- **Limites des conceptions objectivantes de la classe moyenne et ouverture sur ses angles subjectifs**

Étonnamment, Darbon et Toulabor (2011) retiennent qu'au cœur des pays développés, même objectivement considérées la définition des classes moyennes ne fait pas l'unanimité ; tant du point de vue des catégories qu'elle désigne que des seuils qui les délimitent de manière exacte. Du coup, transposée en Afrique en général, de leur avis, la notion « apparaît peu opérante pour interpréter ou anticiper les évolutions sociales ». Concrètement, ils nous

apprennent que la conceptualisation de la classe moyenne est soumise au débat plus global portant sur le « développement ». Autrement dit, la mondialisation globalise les interrogations sur la réalité sociale de sorte que : « rendre visibles les classes moyennes n'a pas pour enjeu la simple description d'une réalité sociale ». Là pourtant réside les intérêts immédiats d'une analyse sociologique voire anthropologique de la notion dans la mesure où, on peut y tirer pour la connaissance, des données empiriques importantes.

Les qualificatifs « moyennes » et « classes » renvoient à une perspective stratificationniste (des revenus, du patrimoine, des qualifications) et à une analyse marxiste (des positions et fonctions dans les rapports sociaux de production et de pouvoir) que, Fraisse (2008) dénomme : conceptions « réalistes » ou « objectivantes » des classes sociales. Il poursuit son idée pour indiquer qu'il s'agit de positions à la fois opposées et complémentaires qui supposent que soit prise également en compte une « approche en termes d'affiliations ou d'identifications collectives : sentiment d'appartenance, interaction entre les membres du groupe, dispositions et comportements communs ». En clair, l'identification d'une personne à la classe moyenne ouvre des angles diversifiés de recherche.

Cette identification suit au Bénin, aussi bien des orientations objectives que subjectives qu'il convient de décrire. Le sens populaire de la notion accorde du prix à certaines références majeures telles que la satisfaction éprouvée vis-à-vis : des conditions de vie du ménage (d'un point de vue nutritionnel, logistique), de la rupture d'avec la génération des enfants (dite mieux entretenue), de la sécurité sociale que certains rapports interindividuels apportent où sont capables d'apporter (en cas de besoin). Dans le processus de l'auto-identification lesdits rapports concernent en un terme large : les liens familiaux d'aides et d'entraides voire de « redevabilité » ou de confiance, y compris leur place dans le processus d'ascension professionnelle des membres se réclamant de cette catégorie. Ce dernier aspect est

insuffisamment considéré dans la saisie notionnelle des classes moyennes africaine et béninoise en tant que réalité empirique, subjective qui s'impose à l'observateur.

- **De quelques préoccupations sociologiques intéressantes pour le sujet**

En théorie, Bigot (2008 : 4, 21) avait développé une approche qui lui permit dans une étude portant sur les français, de tenir compte du « sentiment d'appartenance » à la classe moyenne chez ces derniers. Cette identification, ne tient pas toujours compte, écrit-il, de la répartition réelle des niveaux de vie mesurée par les indicateurs économiques et statistiques. En dépit de la subjectivité que cette approche introduit dans les interprétations (réticence des individus à « s'afficher en haut de l'échelle sociale »), elle est dite sociologiquement fondée à partir du moment où estime l'auteur : les « marqueurs du capital culturel (le niveau de diplôme) ou du capital économique (le revenu, le patrimoine) », le « statut d'emploi (emploi stable ou précaire / travailleur du secteur public ou du secteur privé), de la nationalité (Français, étranger ou immigré), de la langue maternelle (dans les pays où plusieurs langues officielles co-existent [...]), de la région d'habitation, du statut matrimonial ou de la composition du foyer, de la génération, etc.) », peuvent être utilisés. Ces variations possibles dans l'analyse ont l'intérêt de ne pas exclure, d'après Darbon et Toulabor (2011 : 21) : « ceux qui disposent d'autres types de capitaux (culturels, relationnels...) sans détenir un capital financier ou économique équivalent ».

En fait, dans le contexte typiquement britannique déjà, les associations que les classes moyennes ont créées pour leurs revendications politiques reposaient sur des « réseaux de solidarité » limités aux « affinités religieuses, locale ou locales » qui portent la « conscience de classe » de ce groupe ; en Italie, au 19^e et au 20^e siècle, ce sont les préoccupations culturelles et non économiques qui ont primées dans l'usage de l'expression et l'indexation des « strates spécifiques à l'intérieur de la bourgeoisie » sensées les représenter ; ici, la

distinction sémantique entre le pluriel et le singulier du terme est opérée mais, la contribution majeure à retenir expressément sur l'Europe (du Sud et de l'Est) et la propension des classes moyennes, en vue d'un repositionnement théorique de la notion est celle consistant à faire le rappel suivant : « les structures communautaires et solidaires des grands ensembles familiaux, remplissent des tâches sociales (assistance financière, soins administrés aux malades, gardiennage d'enfant, organisation des loisirs, etc.) qui, dans d'autres sociétés où les familles nucléaires sont plus nombreuses, sont plus souvent à la charge d'associations civiles et sociales » (Todd, 1984 ; cité par Bigot et *al.*, 2011 : 93-94).

1-2 De l'interrogation centrale aux " petites thèses " et objectifs de recherche

Cette recherche met en question : de ce qui précède, la manière conjointe par laquelle la perspective stratificationniste et/ou les affiliations servent dans l'identification et l'appartenance des acteurs à la catégorie sociale dite classe moyenne.

« Expliquer et interpréter : la recherche en sciences sociales fait souvent se succéder une phase descriptive ..., et une phase analytique » ; la seconde approche suppose dans la recherche sociologique et anthropologique, de construire les variables et de rédiger les questionnaires dans le cadre « des méthodes déductives qui procèdent par démonstration théorique » ou vérification d'une hypothèse par les données empiriques (Fassin, 1990 : 6). Ainsi les pistes de cette réflexion sont les suivantes :

Piste de réflexion n°1 : l'état des lieux sur les conditions de vie des ménages introduit ceux-ci dans le style de vie (moderne-urbain) de la classe moyenne ;

Piste de réflexion n°2 : les parcours de vie et les différents rapports familiaux qu'entretiennent les acteurs (au sein des ménages et dans le tissu social)

autorisent des jeux de constructions favorables à l'existence de l'identité de la classe moyenne.

La construction sociale du problème de cette recherche suggère d'affirmer que son **intention globale** n'est pas de remettre en cause les contributions économiques et les images réelles qui portent sur les classes moyennes, mais d'indiquer les sens que prend cette identité, dans le contexte béninois particulier où des critères réalistes et des pratiques sociologisées s'imbriquent :

Intention de recherche 1 : ressortir les marqueurs tangibles d'identification des acteurs à la catégorie (ou échelle des positions sociales) dite classe moyenne.

Intention de recherche 2 : montrer comment les trajectoires et transferts sociaux légifèrent l'appartenance à la classe dite moyenne (et même légalisent cette appartenance autour des capitaux sociaux et culturels).

1-3 Etat des connaissances sur la question : arguments pour une analyse en termes de construction sociale de l'identité classe moyenne en Afrique

- **De la variabilité apparente de la notion de classe moyenne en Occident**

Les classes moyennes européennes sont partagées depuis toujours entre une vision bipolaire-marxiste et ternaire-économique de sorte qu'elles s'insèrent constamment dans un « rapport conflictuel avec les autres couches du jeu social » sans jamais pouvoir s'en débarrasser effectivement (Bigot et *al.* 2011 ; Observatoire des inégalités, 2009). En fait, ces auteurs doignent l'origine marxiste des travaux du sociologue Max Weber ; lequel proposait certes une autre approche de la stratification sociale mais, une approche qui n'efface pas la « différenciation en termes de classe ». Celle-ci est basée sur la « hiérarchie de prestige – ou

« honneur social » –, qui se traduit par des styles de vie et des modes de consommation spécifiques » dont la formalisation en « culture » des classes moyennes nouvelles est devenue effective dans les années 1930 autour de la « satisfaction des besoins culturels ». L'« Amérique des campus dans les années 1960 » ne se distancia pas du modèle européen tant sa « nouvelle classe a utilisé sa spécificité culturelle et son idéologie contestataire pour se démarquer socialement de la classe dirigeante traditionnelle. Celle-ci avait assis son pouvoir des décennies durant sur son capital économique » (Bidou-Zachariassen, 2004 : 122).

Historiquement, on lit dans les écrits des deux premiers auteurs que l'Allemagne occupe une place importante aux yeux des autres nations qui ont fait l'option de la politisation des classes moyennes ; là, comme en France, la notion a vu le jour au 19^e siècle. Elle était désignée d'une part par le terme « moyen-état » sans qu'une référence ne soit faite directement au centre de la hiérarchie. D'autre part, en France, on les appela au début par les termes de « nouvelle couche ». Dans ces pays, les classes moyennes ont en partage des professions administratives et des professions issues du milieu employé ; leur formalisation est redevable aux revendications politiques, sociales et/ou à l'existence d'« organisations partisans », « d'autoreprésentation ». Le cas britannique au 19^e siècle toujours, avait localisé explicitement la « middle class » (ou « service class ») entre la « upper class » (ou aristocratie) et la « lower class » (ou prolétariat : les travailleurs). La commune particularité de ces diverses appellations fut de vouloir rendre compte du type de l'« ascension sociale » et de l'« embourgeoisement de la basse classe » (Cf. Bidou-Zachariassen, 2004 : 127-128, au sujet des : origine et sens de la terminologie “ service class ”).

C'est également pour des raisons identiques à celles qui précèdent que, les évolutions du concept n'ont eu de cesse de se complexifier, de se diversifier « au point de la faire passer en français du singulier au pluriel (classe moyenne/classes moyennes) et dans le monde

anglophone d'en multiplier les déclinaisons (upper, middle, lower, new, etc). La classe moyenne apparaît comme une catégorie attrape-tout (muddle class) qui est ajustée au fur et à mesure que la société se transforme ... » (Darbon et Toulabor, 2011 : 30). Malgré ces avancées terminologiques, Bosc (2003 : 40-44) note la pertinence de la démarcation de la société (française par exemple) en classes : leur affaiblissement en tant qu'« acteurs collectifs est réel, non une atténuation des logiques de classes ». Son insistance est majeure sur un fait : « la déprolétarianisation ne signifie ni moyennisation globale ni intégration dans les classes moyennes » mais reconfiguration du « monde ouvrier » en catégories toujours hétéroclites que la sociologie a étudié (suivant des domaines d'étude successifs : sociologie du travail, des professions ou de groupes professionnels délimités) jusqu'au seuil des années 1980 ; en parlant de classes et de rapports de classe sans pouvoir dépasser les analyses en terme salariale des « couches moyennes » dont la place dans la « structure sociale » (non les « clivages de classes ») seule était recherchée sous l'influence des auteurs allemands.

- **Critique partielle de la transposition des conceptualisations occidentales sur le terrain africain**

Les sciences sociales en Afrique sont restées elles aussi dans l'engrenage du modèle Allemand au sens où Darbon et Toulabor (2011) signale que la notion a servi d'« entrées fondamentales » pour l'interprétation des « sociétés des années 1950 à la fin des années 1970 » avant de disparaître pour ne revenir qu'à partir des années 2000 ; sous ce format, ils entendent indiquer qu'une imposition des « catégories associées aux classes moyennes » européennes s'est faite en Afrique, que l'affaiblissement de celles-ci dans les décennies 1970, 1980 va de pair avec la grande crise économique et la « remise en cause de l'analyse marxiste ou d'inspiration marxiste ». Les causes explicatives qui prévalent dans cette situation sont doubles à leurs yeux : « d'une part, la faiblesse d'une bourgeoisie et d'un prolétariat national,

le développement limité du mode de production capitaliste et industriel, et un marché formel du travail résiduel ; d'autre part, la concurrence d'autres formes de solidarité et de stratification sociales, fondées sur les variables identitaires ethniques, claniques ou familiales, ou les formes clientélistes et néopatrimoniales de construction des relations de pouvoir ».

Ils montrent qu'historiquement, l'un des objectifs de l'administration coloniale fut de « créer » les classes moyennes afin de dominer davantage les masses populaires : les « cadres » ou les « salariés » en général et leurs différentes figures représentationnelles étaient inscrites dans cette démarche coloniale et immédiatement postcoloniale des années 1960-1970 ; avant de céder la place aux concepts synonymiques nouveaux que sont : « élites, pauvres, dominants et dominés, bourgeoisie d'État, petit bourgeois, société civile ou forces vives, citoyens ou groupements citoyens, “civil society organisations”, communautés, “community driven development”, élites, gouvernants, d'autres formes de clivages (femmes, jeunes, urbains, ruraux) ou d'organisations sociales (ONG, organisations de la société civile, églises, groupes identitaires...) ». Séparés de leur matériau marxiste, relayés par les organisations internationales et les organismes d'aides, ces concepts font dépendre actuellement les classes moyennes africaines des fluctuations du marché économique mondial ; qu'il s'agisse de la période coloniale ou postcoloniale, dans la littérature anglophone plus que francophone : – « l'associationnisme et le syndicalisme ouvrier et employé du secteur moderne », – la montée des « classes ouvrières modernes » et de leur lutte, seulement ont retenu les attentions.

Luntumbue (2014 : 13, 14) apporte une nuance apte à forger et à permettre de faire certains dépassements objectifs quand il mentionne que les « caractéristiques des classes moyennes actuelles » sont celles que les luttes des « élites » (*nationalistes* : petits instituteurs, cadres administratifs, petite bourgeoisie urbaine, militaires ; *d'entreprises* : petits entrepreneurs,

planteurs, etc. ; *intellectuelles* : premiers universitaires et cadres académiques ; etc.) pour « la décolonisation et l'avènement des régimes démocratiques des années 1990 (dans un contexte de crise post-ajustement structurel) » ont apporté en termes de libéralisme des marchés économiques des pays émergents. On peut finalement admettre que : « le thème des classes moyennes dans les pays en développement est plus neuf que celui de leurs homologues (si l'on peut dire) dans les pays développés » (Damon, 2013 : 8) à la faveur d'une reconnaissance tacite de l'existence de " classes intermédiaires locales " avant, pendant, après la colonisation. Tout au moins, on peut s'essayer à en rendre compte via des dynamiques sociales plus anciennes voire permanentes. En d'autres termes, ces dynamiques ne sont pas conditionnées par l'emploi du terme d'élite, qui serait né exclusivement du fait qu'avant et après les indépendances, l'école n'a pas servi dans l'histoire de certains pays à un « réel processus de promotion et d'émergence » (Etudes et sondages, 2009 : 37). Ainsi se trouve redimensionnée la problématique coloniale d'invention des classes centrales que Nallet (2015 : 21) prend pour référence dans le rejet qu'elle voue à l'expression plus neuve de " émergence des classes moyennes africaines ".

- **Pour une caractérisation plus globale des classes moyennes en Afrique**

Comme on a pu le voir, la « conflictualité du social » est liée surtout à la naissance des couches centrales durant la colonisation ; la dilution de cette conflictualité est redevable à la décolonisation et à l'entrée en scène des organisations internationales et organismes d'aides. Et la colonisation, et les institutions sus-dénommées ont apporté, pour reprendre à présent les termes de Nallet (2015 : 44), la « vision occidentalocentrée » des classes centrales lesquelles existent de son avis : « dans le monde rural, dans les petites plantations ivoiriennes, dans les riches zones agricoles du Kenya, mais restent des angles morts des études économiques ». Il y a dans cette indication, un coin de recherche qui s'ajoute au précédent de

manière à légitimer l'intention globale de ce travail. Ces délimitations historiques s'ancrent dans la recommandation de Balandier (1965 : 8-16) suggérant de : « distinguer les éléments provenant de l'époque précoloniale, des éléments « modernistes » résultant de la colonisation et de la décolonisation » afin que la recherche sur les classes sociales en Afrique noire saisisse amplement toutes les possibilités d'explication des rapports sociaux qui y sont établis.

Il remarque en particulier que la position des groupes sociaux traditionnels à l'égard du pouvoir politique détermine leur situation respective, leur ordre au sein de la société globale ; dans ce contexte, les abus de pouvoir et de richesse et les hiérarchies de statuts sociaux étaient canalisés de façon à ne pas laisser émerger des classes dans les sociétés même claniques. Mentionnant que l'Etat et la stratification sociale peuvent progresser conjointement, il indique que l'accès à l'indépendance des pays s'est accompagné de l'abolition des monarchies et de l'élimination des castes dirigeantes ; c'est ainsi que la colonisation, d'abord, « affecte les structures anciennes » de sorte à permettre l'émergence de « générateurs de classes sociales », à dénaturer la culture traditionnelle et ses systèmes religieux. L'indépendance, ensuite, crée des « conditions plus propices à la manifestation des classes sociales » au sein de l'« élite moderniste » urbaine : responsables politiques, membres des professions libérales, aristocratie du salariat, travailleurs qui manifestent un fort pourcentage de participation aux activités syndicales et à la vie politique (cependant ces derniers s'adonnent à des compétitions pour le pouvoir). Enfin, les classes se forment lorsque des couches sociales (tout bord confondu) s'allient pour revendiquer l'amélioration d'une situation qu'elles ont en partage ; c'est à ce titre qu'elles n'ont pas fini de se constituer en raison de la faiblesse du développement économique et de la modernisation qui, déstabilisent le volume de leurs revenus, « contrarie la formation d'une classe sociale supérieure et l'élargissement de l'écart différentiel entre classes ».

On est bien d'accord maintenant avec la position de Nallet (2015 : 27-28), résumant assez bien l'impasse vers laquelle la situation ci-dessus décrite, conduit : « repérer les classes moyennes en Afrique, c'est ainsi s'intéresser à des mouvements en cours, à des changements tendanciels de statut social et professionnel, de styles et de modes de vie. Ces catégories, loin d'être stables et figées, sont en mouvement et les individus qui les composent sont en tension permanente. C'est ce que le recours au terme de « classe », en donnant l'image d'un statut et d'une position figés et stables, masque trop souvent. Les tensions sont nombreuses » (individuelle, professionnelle, familiale, scolaire, collective). A ces tensions qui en sont les caractéristiques, s'ajoute : « leur grande volatilité, en raison de la mutation des types d'emplois, de la « ténuité » (Combarrous et Labazée, 2003) et de l'« informalisation » du marché du travail, et des mutations de la consommation consécutives à la mise à disposition de nouveaux biens à faibles coûts et à la globalisation » (Darbon et Toulabor, 2011 : 30).

L'ambivalence de la nature des classes intermédiaires africaines est telle qu'on est en droit de considérer dans leur conceptualisation, la « solidarité familiale » : qu'elle soit une « stratégie de survie » servant de contrepois face « la précarité économique et l'incertitude des lendemains » (Antoine, 2007 : 24-25) ou au contraire apparaisse comme un facteur ayant une réelle influence sur ces classes, cette solidarité joue des fonctions bien différentes des « effets » (économiques, politiques / électoraux, culturels, etc.) induits par la montée des nouvelles couches moyennes salariées ; ceci, pour deux raisons essentielles : – « le lien social est perçu comme naturel dans les rapports familiaux, de voisinage ... La société moderne, elle, met en place un nouveau type de rapport entre les hommes. C'est la doctrine du contrat dans laquelle le lien social prend une forme nouvelle » (Bouton et *al.*, 2008 : 19), – « les rapports sociaux anciens constituent encore des champs de solidarité où se situent des individus représentant des classes différentes. La parenté (*lato sensu*), les économies

familiales souvent maintenues, les associations d'originaires et les sociétés d'entraide nombreuses en milieu urbain, insèrent dans un même groupement des personnes que l'inégalité des conditions devrait opposer » (Balandier, 1965 : 13). Ces propositions ne sont-elles pas des débuts de réponses au problème central soulevé par l'approche subjective de la classe moyenne : « presque chacun modeste ou nanti se considère comme faisant partie de la classe moyenne » (Verdonck, Taymans et Van Droogenbroeck, 2012 : 2) ?

- **C'est en résumé de constructivisme social de cette identité dont il faut parler !**

« Selon Rogers Brubaker, la notion d'identité a été forgée aux États-Unis dans les années 1960, prioritairement autour de l'ouvrage *La construction sociale de la réalité* de Peter Berger et Thomas Luckman (1966) et des travaux d'Erving Goffman (1963). Elle prend alors une consonance constructiviste et interactionniste. L'identité est un construit, pas une donnée. Mais, au-delà d'une exigence scientifique, la notion d'identité s'est également forgée dans un contexte politique précis, dominé par les revendications identitaires (comme celle du mouvement noir américain des Blacks Panthers) figeant la notion » (Avanza et Laferté, 2005 :135). Ces auteurs ont le mérite de spécifier dans la suite de leur contribution, le caractère tripartite de l'identité, d'y percevoir des processus sociaux distincts dont l'articulation, écrivent-ils, est un « chantier » susceptible d'articuler : ‘‘ identification (attribution catégorielle), image sociale (production discursive) et appartenance (socialisation individuelle) ‘’.

Ils proposent de : « ... s'interroger plus systématiquement sur les conditions sociales qui font qu'une identification ou une image sociale deviennent une appartenance et inversement.» (Avanza et Laferté, 2005 : 147). Afin de se référer à l'exigence scientifique soulignée et auxdites conditions sociales, cette réflexion est portée sur l'identification et l'appartenance. Conjointement, elle est focalisée sur les approches : – sociologique (favorable à la

combinaison de plusieurs critères : profession, rapports à l'éducation perçu comme un ascenseur social, modes / situations de vie moyenne), – et subjective (basée sur la « perception des individus », leur définition de la classe moyenne et leur auto-identification) par opposition à, – l'approche économique ou monétaire (accolée à la « middle class », reposant sur le critère des revenus médians uniquement et excluant les ressources financières provenant des « transferts sociaux ») (Verdonck, Taymans et Van Droogenbroeck, 2012 : 3-5). En fait, les transferts sociaux sont utiles à la survie des membres de cette couche dite volatile, légère, etc. Ils sont en partie de l'ordre de ce qu'Antoine (2007 : 9) baptise « transferts inter-générationnels et d'entraide ».

Qui dit constructivisme parle heuristiquement de « phénomènes qui ne sont habituellement pas pensés ainsi ». (Loriol, 2012 : 9). C'est évidemment du côté de l'approche économique qu'il convient de se tourner pour rendre possible l'articulation entre les phénomènes sociaux de l'identité. Dans le but d'identifier un nombre plus important d'individus appartenant à la couche intermédiaire, Nallet (2015 : 2-3) signale que des chercheurs et la BAD ont remis en cause la classification donnée par la Banque Mondiale (appartient à la classe moyenne selon elle, ceux dont le revenu par jour est de 12 à 15 \$ /j/pers.). Les premiers ont proposé l'expression « petite prospérité » pour traduire des dynamiques sociales et économiques non-occidentales pendant que la seconde a fourni : d'une part un intervalle de revenu allant de 2 à 20 \$ /j/pers.), d'autre part la notion de « classe moyenne flottante » (individus possédant de 2 à 4 \$ /j/pers.) pour désigner ceux qui sont « tout juste sortis de la pauvreté et dont la situation reste très précaire ». En affirmant en outre que l'auto-définition des classes moyennes africaines : « se fait en creux : ils se disent « ni riches ni pauvres » », l'auteur laisse la porte ouverte à la sociologie dont l'avis dans le débat économique, importe dans la mesure où : « la définition de la pauvreté et du pauvre est relative, puisque les concepts de

besoins essentiels et de bien-être varient bien souvent d'un espace à un autre, mais aussi d'une époque à une autre » (Kobiané, 2003 :157).

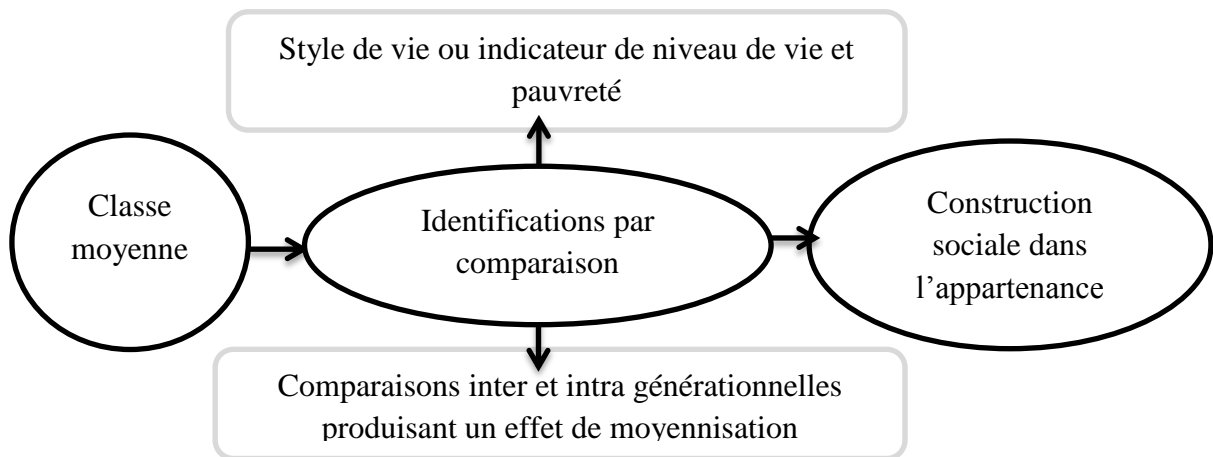
Dans une étude vaste intitulée : *Les classes moyennes en Afrique*, plusieurs auteurs se sont intéressés aux perceptions que les classes moyennes ont d'elles-mêmes pour les caractériser et rendre compte de leurs contours au plan qualitatif.

Dans cette perspective, Banegas et Bardeletti (2009), pour le cas de la Côte d'Ivoire soulignent la complexité du concept de « pauvreté » ; lequel est susceptible d'être appréhendé monétairement (revenu) et non-monétairement (satisfaction des besoins de base : éducation, santé, hygiène, eau potable, habitat, etc.). S'en tenant à ses déterminants « politiques », on lit dans leur écrit que : ‘ l'effondrement des cours mondiaux et les PAS, ont été favorables à la réduction de l'offre d'emploi formel, à la montée de l' « informalisation » des emplois. Ainsi, les liens « familiaux de dépendance » en rendant possible l'éclosion de travail ou d'apprentissage périodique ont fait de l'informel un moyen de « relais et de régulation dans la crise économique et sociale » ; aussi, de nouveaux profils de personnes appartenant aux classes moyennes ont également vu le jour pendant que la capacité à prendre en charge plusieurs personnes au sein d'un même ménage ou hors du ménage apparaît comme un indicateur d'appartenance à la classe moyenne aisée ou basse : « vivre dans ces conditions semble normal au regard de l'environnement culturel africain ». Au Maroc l'auto-identification à la classe moyenne est le fait : – des « personnes (producteurs, leaders d'opinions) qui la définissent, la représentent ou la ciblent ... », – des individus qui « ne perçoivent pas seulement la société dans un rapport d'opposition entre : riches et pauvres, bourgeois et prolétaires ; parfois, ils défendent des valeurs (familiales, religieuses) grâce auxquelles la stratification sociale est quelque fois remise en cause » (Etudes et sondages, 2009 : 36-37, 48-49).

La « constellation centrale » est en conséquence ce lieu où : « plusieurs mondes sociaux se chevauchent, se rapprochent ou s’opposent selon les critères retenus » (Bosc, 2003 : 45). Nassi et *al.* (2014 : 6, 8) localisent l’enchevêtrement du monde rural dans le monde urbain de Cotonou au sein des « associations de ressortissants » créées au nom de la « socialisation urbaine du jeune migrant » et du « développement des milieux d’origine » ; ils font état de ce qu’une « grande famille de solidarité mécanique (au sens durkheimien du terme) » y voit le jour avec pour but ultime de permettre l’« ascension sociale » des personnes qui en sont membres. On doit déchiffrer préférablement dans cette pensée qu’il est question de poser, en plus des gestes rationnels en valeur, des actes rationnels en finalité (Weber, 1995) puisque la solidarité ne sera maintenue, même dans le cas des ménages, qu’à la condition que cela ne tende pas à devenir du parasitisme.

1-4 Clarification conceptuelle

Schéma 1 : Cadre conceptuel de la recherche



Source : données de terrain et de lecture, 2016

Le traitement d’un sujet de recherche nécessite une clarification des concepts autour desquels il gravite. Ceux-ci sont le thème et/ou l’essentiel des énoncés savants, empiriques qui lui donnent un sens. Le schéma ci-dessus proposé retrace les définitions explicites ci-dessous, portant sur les expressions : classe moyenne, identité, construction sociale, ménage.

Le sens attribué à la notion de *classe moyenne*, au regard des développements précédents se fait en concordance avec la conception de Balandier (1965) : la classe moyenne est cet entre-deux où le milieu n'existe que pour lui-même sans autre forme de catégorisation ou structuration interne en raison de « l'aspect inachevé des classes sociales, en Afrique noire ». Le type d'usage qui prime dès à présent est « épistémologique » : le singulier (Bigot et *al.*, 2011 : 45-46). Au lieu donc, de s'attarder sur la recherche d'une « conscience de classe » : entreprise qui serait contraire à la théorisation faite, ce travail emprunte dans les arguments de Dorais (2004 : 2-4), l'idée relative à l'existence d'une conscience identitaire chez « chaque individu » entretenant un rapport avec son environnement familial, social. L'identité de la classe moyenne ainsi individualisée est un « embryon d'identité » non marxiste ou politique revêtu de « moralité » ou de la « culture » de l'environnement en cause (Nallet, 2015 : 20 ; Bosc, 2003 : 43). En cela, la présente recherche n'aborde pas une catégorie professionnelle, spécifique d'acteurs. Elle s'ouvre et considère comme moyen, les personnes s'identifiant ou affirmant leur appartenance à cette couche.

En effet, les termes : identification, image sociale, appartenance, mis en commun permettent de dépasser le concept problématique d'*identité* qui « agrège » des phénomènes sociaux différents même dans le cadre des approches constructivistes (Avanza et Laferté, 2005 : 134-135). Il est clair pour eux que, ce qu'on nomme identité, ne doit pas être une image de groupe, imposée aux populations car, elles ont besoin d'intérioriser, de se réapproprier les « identités produites » afin d'en faire leur « autodéfinition ». Les phénomènes qui la composent, la rendent alors relationnelle et/ou dynamique. Dans cet élan : – l'« identification n'est pas une « identité », puisqu'elle est constamment jouée, renégociée » au sein de l'institution sociale par le biais des trajectoires individuelles et des diverses socialisations subies, – l'appartenance est l'appropriation, le refus ou au contraire l'acceptation des identifications et images sociales, – « la construction d'une image sociale n'est rien que la production de

discours et de représentations, discours et représentations aux possibles limités, inscrits dans les registres d'entendement d'une époque » (Avanza et Laferté, 2005 : 140-144). Autrement dit, la construction de l'appartenance est au cœur de l'appréhension devant porter sur la couche moyenne. Cela est la preuve aussi qu'il faut plus que la désignation de catégories professionnelles objectives avant de se situer effectivement dans l'entre-deux des classes.

Pour terminer, il faut indiquer avec insistance que la *construction sociale* (ou plutôt la construction sociale de l'appartenance qualifiable enfin de sentiment d'appartenance) concerne des réalités observables et mesurables, des réalités qui s'imposent aux identifiés, dont ils doivent tenir compte, des réalités qu'ils se représentent mentalement ou socialement (Loriol, 2012) ; c'est-à-dire des catégories de la pratique (décelables par une attitude compréhensive) et des activités sociales naturalisées dans les structures / institutions sociales : « les institutions sociales sont à la fois des relations sociales rigidifiées dans un organisme, une organisation, mais plus généralement des liens sociaux, des univers de représentation, des dispositions cristallisées qui s'imposent aux individus » (Venza et Laferté, 2005 : 152).

L'espace du *ménage* est un champ réel offrant des possibilités de vérification d'une telle explication bien qu'il puisse contenir « une seule personne » ; en effet, « selon l'Insee, le ménage est l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté » (Alpe et *al.*, 2013 : 231).

1-5 Justification et contextualisation du choix du thème et du terrain de recherche

Olivier de Sardan (2013 : 113) a mentionné ce qui suit : « il est normal, voire même souhaitable, selon moi, qu'une thèse puisse s'insérer aussi dans un débat public. Mais c'est d'abord dans l'espace d'un débat scientifique érudit et empirique qu'elle doit se situer. C'est la règle du jeu, et il faut la respecter. Tout sujet de thèse peut être un objet socialement et

politiquement intéressant. Mais il doit être d'abord un objet intellectuellement et scientifiquement intéressant ».

Il y a des raisons de penser que la théorisation faite a satisfait amplement les exigences intellectuelles et scientifiques entourant le thème abordé. Socialement et politiquement parlant, l'argument d'une étude de l'entre-deux des classes béninoises est une façon de traiter des préoccupations relatives à la montée dans les nations africaines de « structures inédites » lesquelles devront, avec la bureaucratie « révolutionner les bases économiques de la société » (Balandier, 1965 : 19). Cette réflexion emprunte ce

Halbwachs (1939 : 4), en plus d'avoir souligné que toutes les époques et états de civilisation ont : « non seulement une classe supérieure et une classe inférieure, mais une ou plusieurs classes intermédiaires » laissa entendre qu'il y a une possibilité à étudier les classes intermédiaires pour elles-mêmes en tout lieu. La circonscision de ce sujet à l'espace-ville, n'est en conséquence pas erronée pour ce début de travail.

1-6 Délimitation thématique et limites de la recherche

Au sens de Charbonneau (2010 : 1@), dans l'élaboration du projet de thèse « il est essentiel de faire des choix (et de les respecter!) pour arriver à bout de notre projet ». Le choix opéré dans ce travail n'est pas en opposition avec les approches objective et subjective qui tournent autour de la notion. Seulement, il permet d'insister davantage sur la seconde. Les trois types d'identité collective dont font usage les scientifiques n'ont d'existence que de virtualité, elles sont des « outils épistémologiques » de la recherche : « identité culturelle, identité ethnique et identité nationale » (Dorais, 2004 : 4), servant dans la référence à certaines choses. Des choses dont l'essence n'est pas « stable et générique », mais « contingentes et historiques » (Loriol, 2012 : 11). Bien qu'elle ait une valeur et/ou une fonction susceptible d'être partagées entre groupes ethniques, la prétention n'est pas de déduire au final l'existence

d'une identité nationale à son sujet. Cette recherche est limitée également, dans la mesure où, le choix des espaces d'étude et des deux ethnies considérées, est redevable à une enquête initiée par le Professeur Alber Erdmute : elle s'intéressait pour sa part, à la " structure socio-économique des ménages baatonu et dendi de Cotonou et Calavi " .

A priori, la rédaction de ce mémoire est faite à l' « envers » selon la formule de Dumez (2011 : 55) ; il ne perd rien de sa pertinence s'il faut considérer : « que la construction de la question de recherche a été bien menée », s'il aide à faire « voir les acteurs agir ». De toute évidence, diverses raisons citées plus bas, rendent valide ces options. Comment construit-on le sens de la couche moyenne ? A quel moment la conscience qu'on en a, émerge des interactions avec autrui ? Voilà quelques questions qui écartent en partie le présent sujet du précédent. Cet exercice, rend compte des phénomènes sociaux qui portent sur cette identité et insiste sur le fait que la culture sert de base aux manifestations visibles de certains de ces phénomènes. Il n'entend pas donner lieu à des démarcations comparatives entre groupes socio-professionnels. Mais, veut montrer que les couches intermédiaires emploient : « un registre professionnel (en termes d'emploi occupé et par distinction de ceux « indigènes ») et un registre social (en termes de sociabilités maintenues avec la région d'origine) qui conduisent à fixer « des formes de sociabilité communes à l'ensemble composite des classes moyennes, employés du privé et du public, enseignants, techniciens et ouvriers qualifiés, propriétaires-exploitants de petites entreprises » » (Darbon et Toulabor, 2011 :15-16).

Chapitre II : cadre expérimental

2-1 Présentation du milieu d'investigation

Les sites d'investigation sont Cotonou et Abomey-Calavi. D'après les données de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Appliquée (2004a : 3), Cotonou est une ville érigée en département, elle est le plus petit département : « des douze (12) départements du Bénin en terme de superficie. Il s'étend sur 10 km à l'Ouest où il est limité par la commune d'Abomey-Calavi du département de l'Atlantique ». Le département de l'Atlantique concentre quant à lui : « 500 villages et huit communes » au nombre desquelles figure celle d'Abomey-Calavi (INSAE, 2004b : 3).

D'un point de vue démographique, en 2013, il est dénombré au Bénin : « 10 008 749 habitants résidents des deux sexes dont 5 120 929 personnes de sexe féminin, soit 51,2% de la population totale » (INSAE, 2015 : 3). Le nombre estimé de ménages à Cotonou est de 166 433 pour un total de 679 012 personnes dont 325 872 de sexes masculins et 353 140 de sexes féminins ; la taille des ménages est d'environ 4,1 personnes ; il est par contre recensé à Abomey-Calavi : 145 510 ménages composés au total de 656 358 membres dont 323 574 personnes de sexe masculin contre 332 784 de sexes féminins ; la taille des ménages est estimée à 4,5 individus en moyenne (INSAE, 2016). Au nombre des ethnies rencontrées dans ces deux espaces urbains, les baatonu et dendi ne figurent pas en bonne place. Les deux premiers documents, plus détaillés, ne font d'ailleurs pas cas de leur présence.

Objectivement cependant, les données montrant l'évolution du profil de pauvreté au Bénin font état de ce qu'entre 2009 et 2011, elle a augmenté d'un point au plan « monétaire » : elle est en effet passée de 35,2% en 2009 à 36,2% en 2011 tandis qu'à l'opposé la « pauvreté non monétaire » concernant l'amélioration des « conditions d'existence » et l'accès aux infrastructures de base, est au rabais : 44,1% en 2006 contre 44,1% en 2011 (INSAE, 2013 :

36-40). La même source, qualifie les « variables monétaires » de la pauvreté : « le revenu ou les dépenses » de variables conjoncturellement parlant. Celles non monétaires en plus de permettre une appréhension de la pauvreté dans le « durée » permettraient également de les traiter en privilégiant les résultats réels qui en découlent. Elles sont dites objectives et simples à manipuler. On y lit aussi que la pauvreté monétaire, dans la période 2006-2011 est la plus élevée en milieu rural contrairement au milieu urbain : « 3 personnes sur 10 sont pauvres »*, « à Cotonou qui est la grande ville du Bénin, la pauvreté monétaire touche environ une personne sur quatre (25,9%) », « quant à la pauvreté non monétaire, elle a connu une baisse depuis 2006 ».

Pour finir l'auteur considère d'une manière globale qu'entre les formes de pauvreté : persistante, provisoire, nulle, les individus et ménages « transitent dans les différents états de bien-être » ; à l'échelle nationale, « la pauvreté s'apparente à un phénomène transitoire » dont les explications peuvent être diversifiées ; au nombre des écrits qui y sont rappelés sur les « déterminants des ménages dans la pauvreté », on lit : « Selon Grootaert (1995), les réponses des ménages aux changements de l'environnement économique sont essentiellement fonction du niveau de leur dotation avant ces changements » (INSAE, 2013 : 52-60). Cotonou offre d'après Nassi et *al.* (2014) des possibilités de mobilités source d'émancipation pour les populations. La même chose peut être pensée d'Abomey-Calavi, puisqu'elle figure actuellement parmi les « régions voisines banlieues » servant à désengorger Cotonou et fonctionnant comme une zone d'immigration (INSAE, 2015 : 8) ; Direction de la Prospective et du Développement Municipal, 2008 : 19@). Bref, c'est sous ce couvert que leur choix, peut aider à comprendre chez les interviewés, comment la mobilité humaine contribue à la mobilité socioprofessionnelle, puis à l'intégration des individus dans la classe intermédiaire.

2-2 Nature et « dispositif de recherche »

Le développement fait au chapitre I, au sujet de la catégorie moyenne construite, a abouti à l'idée d'une « appartenance populaire non revendiquée publiquement » pour reprendre les locutions de Vanza et Laferté (2005 : 146) ; cette appartenance « non identifiée, sans image » comme ils se plaisent à l'appeler, renvoie sous la plume d'un certain auteur, à l'usage d'une méthodologie de type compréhensif à partir de laquelle le chercheur forge une image sur les « mondes sociaux aujourd'hui sans parole » politique, syndicale. Il s'agit en clair d'un « procédé heuristique ». (Loriol, 2012 : 9)

Fassin (1990 : 6-7) est explicite sur un point : « bien que les études ayant pour objectif d'analyser de manière compréhensive un fait social fassent appel aussi bien à des techniques qualitatives que quantitatives, c'est à ces dernières que l'on a recours dès qu'on cherche à étudier la régularité d'un phénomène » ; cette régularité n'est pas forcément synonyme de généralité mais, d'illustration d'après lui. Ainsi, ce travail revendique une double nature : quantitative et qualitative sans pour autant contredire les idées d'Olivier de Sardan (2013) lequel mentionne qu'au-delà des méthodes choisies dans une enquête, un projet de connaissance fondé sur « l'enquête empirique » de type socio-anthropologique doit juste privilégier « le niveau émique » des discours.

Au plan quantitatif, la vérification de la piste de recherche n°1 renvoie à la variable « style de vie » ou « indicateur de niveau de vie et pauvreté » dont les descripteurs touchent : à la satisfaction des besoins alimentaires, à la décence du logement, aux confort du ménage, aux professions des enquêtés (Banegas et Bardeletti, 2009, Kobiané, 2003). Ils sont retenus ici seulement dans une visée illustrative.

Leur caractère compréhensif ou construit, à proprement parler qualitatif : piste de recherche n°2, viendrait du fait que les enquêtés sont capables de mobiliser les variables quantitatives

(ci-dessous) dans une démarche comparative mise en relief avec la situation des pauvres (qualifiés de mendiants) des riches (perçus comme des politiciens corrompus dont l'enrichissement est illicite) (Banegas et Bardeletti, 2009 : 17). Il y a apparemment des critiques sociales produisant un effet de moyennisation dans l'auto-classement ; elles pourraient bien être en affecion directe avec les raisons socio-économiques sous-tendant la construction de l'appartenance. Les concepts de validation ou descripteurs qualitatifs : les réseaux de relations, les transferts sociaux ou intergénérationnels et d'entraides, les trajectoires individuelles, les stratégies pour se prémunir du déclassement : le confiage et/ou les migrations scolaires, la diversification des sources de revenus, la reconfiguration des aides ; mobilisés céans supposent : « que l'on voie (...) les acteurs penser, parler, agir et interagir, coopérer et s'affronter ... C'est tout cela que recouvre la notion de compréhension » dans une recherche qualitative ; elle se doit d'insister sur le(s) contexte(s) qui changent la « valeur de vérité d'une proposition (...) ou le sens d'une pratique (...)» (Dumez, 2011 : 49-50). C'est dire que les éléments favorables à la théorisation faite peuvent également la défavoriser.

Tout ce qui précède rend nécessaire la mixité des techniques et outils : « plutôt que d'opposer les différentes formes d'entretien existantes ou de ne mobiliser systématiquement que l'une d'entre elles, il nous semble plus pertinent de déterminer ou d'adapter chacune de ces formes aux intentions premières de recherche et à la population interrogée. Sachant qu'il est tout à fait concevable d'alterner des phases semi-directives, compréhensives et cliniques dans le cadre d'un même entretien ou entre les différents entretiens menés avec les mêmes interlocuteurs » (Fugier, 2010 : 4). Pour exécuter les 02 intentions de recherche, un guide d'entretien directif est élaboré afin de permettre de dégager certaines régularités ; il est complété par un guide d'entretien semi-directif.

L'auteur prend pour synonyme l'entretien compréhensif et celui semi-directif notamment ; à la nuance près qu'il considère que le premier aide à connaître, en plus des représentations de l'enquêté, « ses raisons concernant ses représentations » (Fugier, 2010 : 3). Il n'a pas été possible d'utiliser exclusivement pour le moment, lors de la collecte d'informations, l'entretien compréhensif encore moins l'entretien clinique : leurs implications méthodologiques sont dites génératrices de biais, surtout chez le nouveau chercheur à qui l'expérience fait défaut (il devra compléter son savoir, compter sur l'expérience qui sera issue de sa carrière de vie et/ou multiplier ses contacts avec les informateurs approchés). Tout compte fait, l'analyse qualitative a précédé et préparé celle quantitative de façon « exploratoire » : « en lui fournissant des phénomènes à étudier et des concepts à tester statistiquement ou économétriquement » avant de servir finalement de porte d'entrée dans la nature profonde des « phénomènes humains, leur qualité propre » ; la quête de cette nature elle-même autorise le maniement des chiffres (Dumez, 2011 : 48).

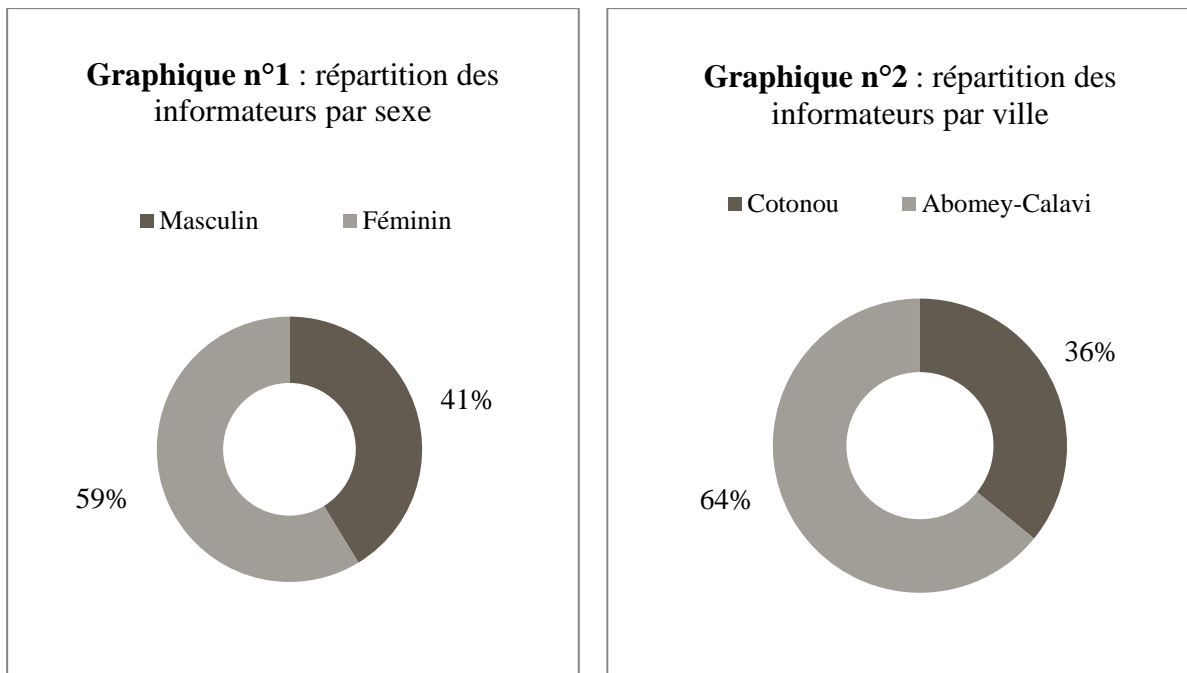
2-3 Groupe cible et échantillonnage

Les travaux portant sur la stratification sociale quantitative sont à l'origine de l'engouement né autour de l'analyse des ménages et familles (Bidou-Zachariasen, 2004). Habituellement, la « catégorie socio-professionnelle du chef de ménage » est abordée en raison de son « revenu » pour servir dans la mesure des indicateurs de niveau de vie et de pauvreté des ménages (Kobiané, 2003 : 158). Or, il est évoqué plus haut que le schéma consistant à ranger : les pauvres dans les couches ou groupes populaires (monde des ouvriers), à assimiler aux couches moyennes ou couches en moyennisation les employés qualifiés (salariés intermédiaires), à identifier le riche dans la catégorie des classes supérieures (élites) (Bosc, 2003) est un schéma classiste qui n'épuise pas le contenu construit de la middle class.

Ce travail s'appuie sur les chefs de ménages pour un motif rattaché à la question de recherche, d'un point de vue plus social qu'économique : cette cible a l'intérêt de regrouper en son sein des personnes issues des couches socioprofessionnelles les plus diverses. Derrière ou en dehors de l'espace du ménage, qu'ils soient des hommes ou des femmes, ces patrons de ménages sont au cœur de dynamiques familiales intra et extra-familiales. Ils vivent et produisent des discours se rapportant aux phénomènes sociaux de l'identité constellation moyenne. Par eux, une lecture des modes de vie effectifs et subjectifs des ménages est faisable.

Quatre-vingt-douze (92) informateurs ont été approchés tout au long de la collecte des informations. Les techniques d'échantillonnage mobilisées sont de type probabiliste : l'échantillonnage en grappes ou en faisceaux, est « utile lorsqu'on ne dispose pas d'une liste complète et numérotée des unités de la population mère considérée. Elle est aussi pratique lorsqu'on ne dispose pas d'assez de ressources et de temps pour entreprendre une recherche sur un espace géographique très large » (Amouzouvi, 2011-2012 : 22) ; et non-probabilistes : les échantillonnages dits de choix raisonnés et de boule de neige.

Au sujet de la taille de l'échantillon au plan statistique, cette recherche pose le problème de la représentativité : Imorou (2015) le raccorde à l'incapacité du chercheur à pouvoir « contrôler la taille finale de l'échantillon puisqu'elle dépend de la taille des grappes ... les grappes peuvent être homogènes ... Ici les unités sont choisies de manière arbitraire et on ne peut pas apprécier les marges d'erreur ». Le raisonnement statistique défendu comporte au final un « objectif explicatif ». Qualitativement parlant, la préoccupation de cette investigation touche aux divers aspects du problème étudié (Ghiglione et Matalon, 1985).



Source : données de recherche, 2016

Il ressort de ces deux graphes que l'échantillon comporte plus d'hommes que de femmes chefs de ménages, que c'est à Calavi que le plus grand nombre d'informateurs a été approché.

2-4 L'interactionnisme comme modèle théorique d'analyse

Loriol (2012 : 41) mentionne : « le constructivisme n'est ni une école de pensée ni un courant théorique car il traverse plusieurs paradigmes (de l'individualisme méthodologique au structuralisme bourdieusien ou foucauldien, en passant par l'interactionnisme, l'analyse stratégique, etc.). Seules les sociologies reposant sur une vision déterministe du monde social (pour lesquelles le social dépend en dernière analyse des gènes, de la superstructure économique, de l'origine sociale, etc.) sont étrangères au raisonnement constructiviste. De plus, aborder un phénomène en tant que « construction sociale » ne dispense pas le chercheur de faire des choix quant à l'angle ou à la focale d'analyse ».

Face à la production collective du social, les acteurs font face à des contraintes : « la mise en acte de l'identité » dépend en fait des interactions avec les « éléments humains et non humains de notre environnement. C'est aussi la manière dont les gens et les choses

réagissent à notre comportement » (Dorais, 2004 : 3). Par-delà donc des revenus mobilisables au sein des couches moyennes du fonctionnariat, il y a des pratiques sociales traduisant elles-aussi la réalité de ce groupe.

Il s'agit du point de vue d'Antoine (2007 : 94), d'éléments de cadrage des transferts matériels et monétaires : « pourquoi un adulte aiderait-il ses parents, et réciproquement ? En réponse à cette question, deux familles d'hypothèses ont été proposées par les économistes. Elles permettent de se faire une idée des facteurs qui entrent en jeu pour expliquer les comportements en matière de transferts. Une première famille de modèles est basée sur le concept introduit en économie par G.S. Becker (1974 et 1991) et R. Barro (1974). L'individu « altruiste », contrairement à l'« égoïste », généralement postulé en économie néo-classique, est sensible aux caractéristiques et au bien-être des personnes de son entourage et non uniquement au sien. Sous cette hypothèse, les enfants soutiennent leurs parents (et inversement) car ils sont sensibles à leur bien-être ... Une seconde famille de modèles postule que les transferts constituent un moyen d'échange entre les parents et les enfants. Cet échange peut être fondé sur une réciprocité directe, et peut être immédiat ou différé dans le temps ». La focale d'analyse sera donc interactionniste au sens de Becker et Barro.

La transcription des données et leur traitement informatique ont été faites grâce aux logiciels Word et Excel avant que les analyses et interprétations ne soient faites.

2-5 Mise en œuvre, contraintes et sens éthique de la recherche

L'essentiel de cette recherche a été effectuée du 25 Janvier 2016 au 08 Mars 2016 soit une période de plus d'un mois. Cette collecte a consisté à mener : dans un premier temps des travaux d'exploration, dans un second temps des entrevues fermées et ouvertes de terrain avec la cible indiquée. Cet exercice a permis de commencer la rédaction de ce projet. Au début des investigations la contribution de personnes proches fut utile pour débusquer les

premières cibles. Trois d'entre elles ont participé activement à la réalisation de la phase empirique. Par suite, c'est par boule de neige que la recherche s'est poursuivie. Courant Juin 2016, quelques entretiens furent aussi menés en vue de compléter quelques aspects du sujet, lequel avait pris à ce moment précis dans le cadre des séminaires méthodologiques et doctoraux effectués, les dimensions de la thèse envisagée à présent :

Tableau I : calendrier de déroulement de la rédaction du mémoire

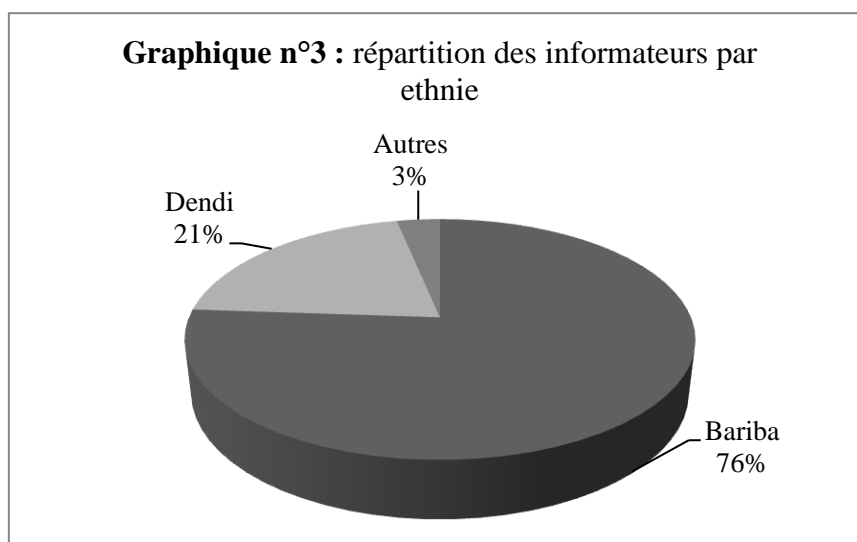
Activités	Période de travail							Observations
	Janvier	Février	Mars	Avril	Main	Juin	Juillet 2016 et plus	
Enquêtes exploratoires	X							
Enquête de terrain		X	X					Période de pré-enquête
Documentation				X	X			
Enquête de réajustement des données de terrain						X		Phase de réajustement des enquêtes de terrain et d'écriture du document de mémoire
Dépouillement et analyse des données							X	
Relecture, correction, amélioration du document, dépôt							X	

Source : données de recherche, 2016-2017

En ce qui concerne les contraintes et la dimension éthique de ce travail, elles sont relatives qu'on devait suivre le programme des informateurs, souvent absents du foyer dans la journée. On devait de même les suivre dans leurs lieux de travail, se plier à leurs volontés en acceptant de débiter et de terminer les entretiens sur plusieurs séances parfois.

Chapitre III : restitution, analyse interne et externe des données

La construction sociale de l'appartenance à la classe moyenne se fait entre identification objective et validation subjective ; conséquemment, l'aperçu donné dans ce chapitre sur ce qu'on entend par couche moyenne, suit deux orientations distinctes et complémentaires à la fois ; en ce sens, cet aperçu se réfère d'une part aux critères objectifs, d'autre part aux mécanismes définissant cette catégorie de manière à la rendre dépendante des contextes sociaux. Le graphique ci-dessous rend compte des origines ethniques des répondants :

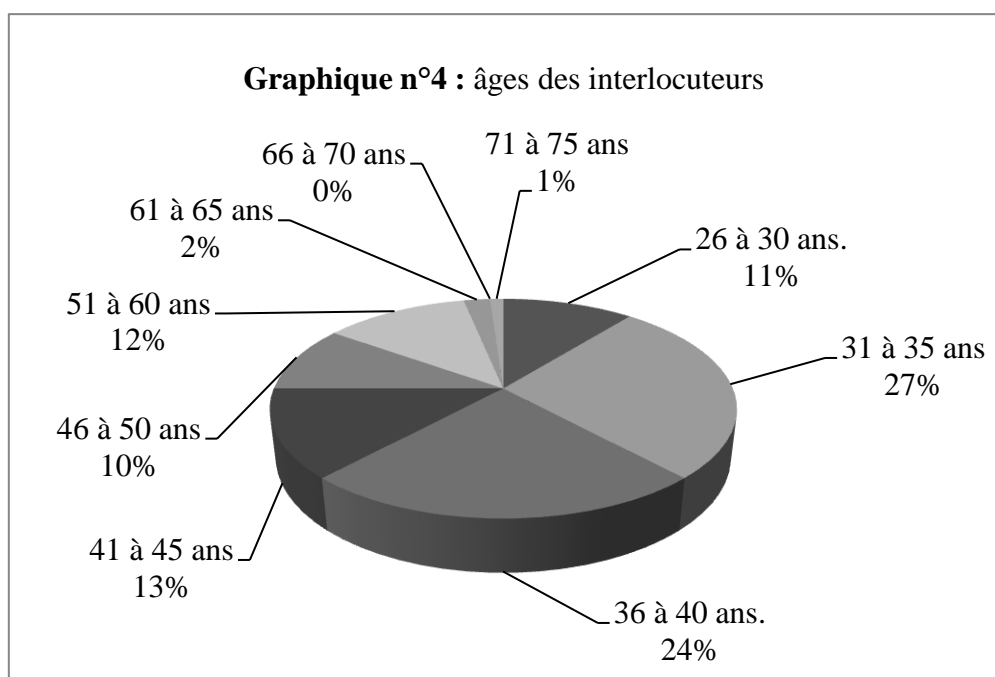


Source : *données de recherche, 2016*

Il indique que 76 % de baatonu, 21 % de dendi et 3 % d'acteurs issus d'ethnies du Nord-Bénin ont été enquêtés. Ce dernier groupe, fait partie intégrante des ménages, se compose exclusivement de femmes mariées à des hommes baatonu et dendi qu'elles considèrent comme les véritables chefs de ménage. Cela s'explique par le fait que leur venue ou leur présence dans l'espace urbain (Cotonou, Abomey-Calavi) repose sur eux. A la question de savoir, c'est qui le chef de ménage, les hommes ont souvent eu un sourire accompagné de la réponse : « c'est moi bien sûr ! » ; les femmes répondent : « c'est papa ! ».

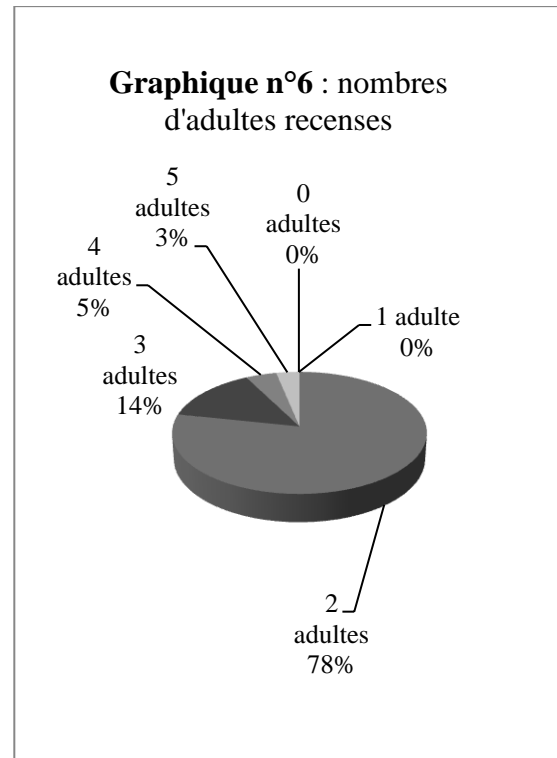
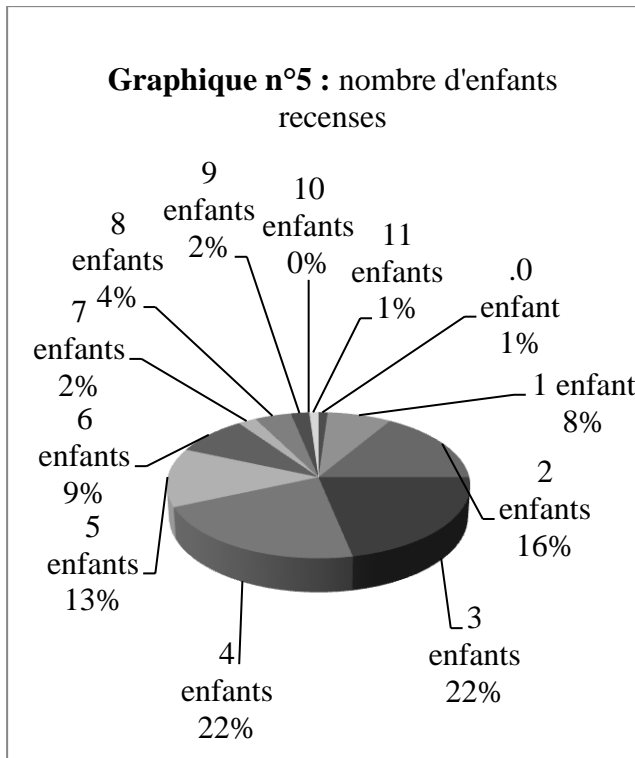
La place capitale accordée à l'homme paraît en tout état de cause plus qu'une représentation culturelle partagée ou une construction représentationnelle. Les conditions dans lesquelles les femmes deviennent chefs de ménages sont renseignées par l'INSAE (2013) : inactivité du conjoint, absence du conjoint, veuvage, divorce. Dans le cadre de ce travail, ces cas spécifiques n'ont pas été notés.

Du point de vue de leur âge, les enquêtés ont majoritairement entre 31 et 35 ans (27 %). Le deuxième effectif le plus important est celui des interviewés dont l'âge varie de 36 à 40 ans (24 %) :



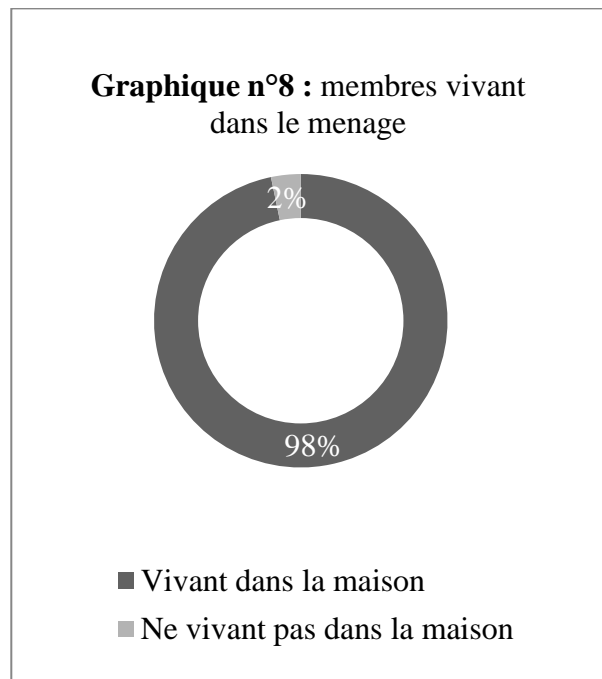
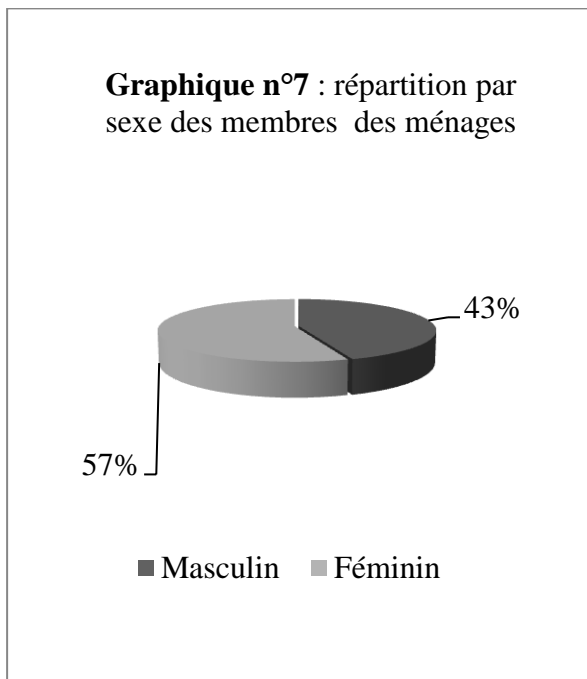
Source : *données de recherche, 2016*

Cela montre alors que ceux qui s'identifient à la classe intermédiaire ne sont ni d'âges avancés, ni très jeunes biologiquement. Les graphiques en lien au recensement intégral des membres du ménage indiquent la présence de 357 enfants (de la famille nucléaire ou non) et de 214 adultes (épouses d'un même mari, des enfants d'âge mûr, des domestiques, des belles filles du chef de ménage) :



Source : données de recherche, 2016

La répartition par sexe de tous les membres vivant dans les foyers permet de remarquer un fort taux de présence féminine (57 %) :



Source : données de recherche, 2016

Pour l'essentiel, en suivant les statistiques nationales produites par l'INSAE (2015), cela se comprend puisque, l'effectif des femmes rapporté s'élève en 2013 à 51, 2 % soit 5 120 929 personnes contre 10 008 749 habitants. D'un autre côté, parmi les personnes vivant effectivement dans les ménages, on note la présence irrégulière de 2 % des membres.

Ces derniers sont des adultes, – domestique ou aide de maison (travaillant dans la maison, de jour. Elles sont à la charge du ménage pour ce qui est de leur restauration journalière), – proche (en visite pour des périodes de temps plus ou moins longues, quelques fois non-déterminées), – étudiant (chef de ménage, absent temporairement). Sur la base des informations collectées, les tendances de résultats font émerger des définitions de la couche moyenne. Il urge de les exposer avant d'avancer dans ce propos. Comment s'identifie-t-on, appartient-on à la classe moyenne chez les dendi et baatonu ?

3-1 Identification à la classe moyenne : « pas riche, pas pauvre » !

Une première tentative de réponse à la question précédente consiste à avancer que l'identification débute chez les interviewés par une quête de positionnement individuel entre les autres couches du jeu social, c'est-à-dire entre riches et pauvres.

L'expression consacrée de " classe moyenne " n'apparaît pas clairement dans les enquêtes sociodémographiques au Bénin. La pauvreté analysée sur des bases économiques et non-matérielles est plus répandue, plus détaillée. Pour ce qui est des passerelles entre ceux qu'on entend par pauvreté et richesse, le fait de parler de la pauvreté comme d'un « phénomène transitoire », de « ménages pauvres à certaines dates » (INSAE, 2013 : 52) crée des champs d'interprétation variables à l'intérieur desquels l'idée de la classe centrale peut se donner à lire matériellement, ou à construire socialement. Ce dernier aspect est détaillé plus bas.

A l'opposé du contexte béninois, dans un travail effectué au Maroc, le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (2011 : 6) a proposé pour ce pays, une répartition des ménages en « quatre groupes socio-économiques » en vue de rendre opérationnelle les recherches intéressées au thème. Par « ménage moyen », il entend : « tout ménage relativement protégé de la pauvreté ... Ce type de ménage réalise un niveau de vie relativement décent allant de 1,6 à moins de 3 fois le seuil de pauvreté ».

Bien que cette section s'inscrive dans une perspective de quête de définition concrète de la notion, il s'agit moins de s'appuyer sur des mesures économiques (revenus des ménages) que sur ce que les interviewés entendent par : se sentir protégé contre la pauvreté, vivre décentement. L'avis suivant traduit la vision large des membres s'identifiant à ce groupe :

« Je suis entre riches et pauvres donc je ne suis ni riche ni pauvre parce que certains utilisent des éventails, des nattes encore dans leur chambre. Je suppose que si quelqu'un dans mon ménage tombe ici, j'ai la possibilité d'aller

le faire soigner. Si j'étais riche, j'aurais la capacité d'avoir ma propre voiture dans ma propre maison. Le pauvre par contre serait en train de marcher. Tous les matins, je donne le petit déjeuner aux enfants. Dans ma marmite, il y a toujours la viande et, je change les mets. Hier, j'étais en spaghetti ; aujourd'hui, c'est le riz, demain la patte noire parce que nos enfants ne prennent pas la patte blanche forcément. Les habitudes qu'on a dépendent aussi du milieu dans lequel on est » (FB25).

Les critères mobilisés dans cette identification sont fondamentalement doubles ; ils vont de la démarcation faite entre riches et pauvres sous un fond matériel / matérialiste, à la nécessité de satisfaire par soi-même les besoins des membres du ménage tant au plan sanitaire qu'alimentaire. Cette explication donne le ton aux autres appréhensions susceptibles d'être rapportées de façon détaillée.

En effet, les pauvres sont dits : incapables de subvenir au besoin de leurs familles, incapables de payer leurs loyers. Ils sont dans la « débrouille » au quotidien et il leur faut vivre au jour le jour. A côté de l'instabilité économique qui les décrit, ils sont présentés comme des gens n'ayant pas de moyens pour envoyer leurs enfants dans des cours privés. Ces situations contrastent d'après quelques informateurs avec celles des riches. L'image qui leur est attribuée est relative à celle d'hommes fortunés. Les qualificatifs comparatifs entre couches stipulent : – « je suis de la classe moyenne parce qu'il y en a qui ont plus que moi et de façon remarquable », – « Je suis riche : je mange, j'ai où dormir, je supporte ma famille, j'ai toujours des entrées dans mon compte », – « pas riche, pas pauvre. Les riches on les connaît, leur vie est autre. Vous posez de questions à quelqu'un sur nous, et, il vous dira qu'on est riche. Pourtant, nous n'avons pas de villas, de comptes en banque à l'extérieur mais, nous mangeons, nous avons le minimum ».

Dans les deux groupes ethniques indexés, appartient à la " middle class " appelée aussi « classe simple » (par opposition aux gens remarquables) les personnes ayant la possibilité de

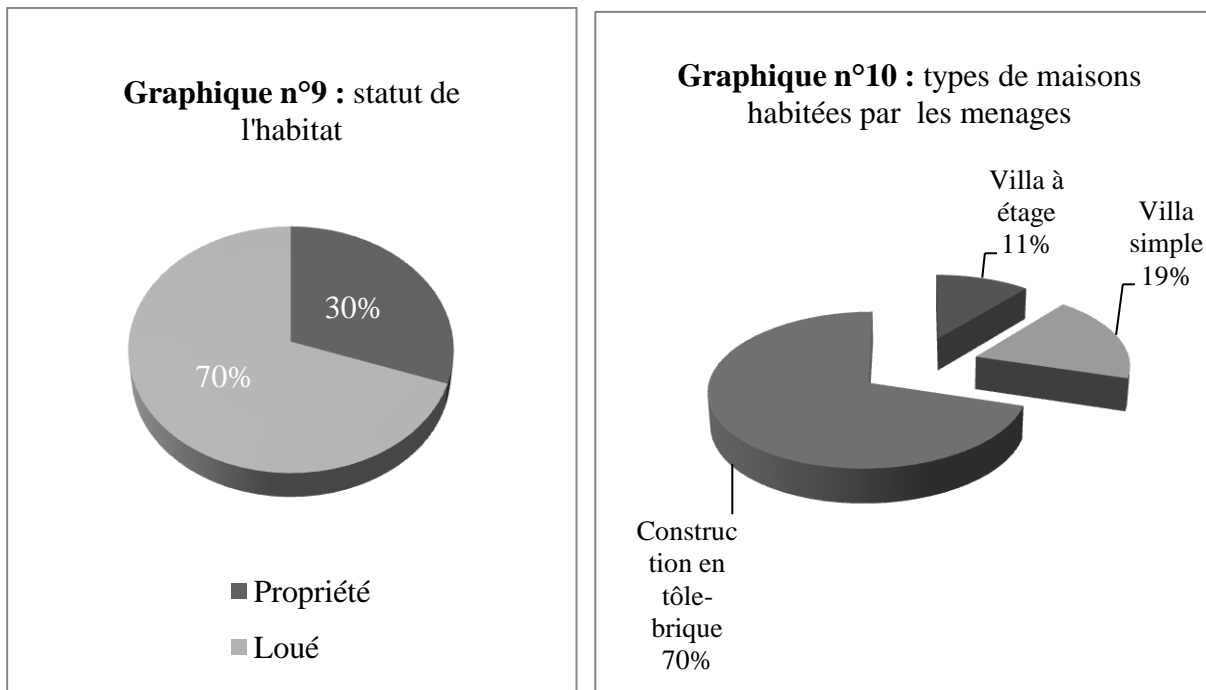
satisfaire « les 5 besoins fondamentaux ». Il y a chez bon nombre des informateurs la conscience des « manques passagers ». Toutefois, cela ne leur fait pas « lancer des SOS ». Bien qu'ils affirment dépenser ce qu'ils gagnent, ils ont des revenus acceptables. Est dit acceptable, ce qui permet de s'assurer le « minimum », d'avoir « un dos couvert », « de quoi survivre au jour le jour » avec le reste de la famille. Autrement dit, ils mangent trois fois par jour, boivent, s'habillent, se soignent, éduquent leurs enfants sans devoir impérativement recourir à une tierce ou envier autrui.

Ils ont en clair : « une situation assez confortable » mais, ne vivent pas dans « le luxe » pour prétendre être riche, prétendre pouvoir s'adonner à tous les plaisirs. Le minimum dont ils sont les détenteurs a un intérêt social et économique : « je suis moyenne parce que je trouve le minimum qu'il me faut pour ne pas exposer ma vie dehors chez quelqu'un dans l'intention d'emprunter d'argent chez lui ». Toutes ces raisons font qu'ils ne sont : « ni les premiers ni les derniers » ; « entre les mentions bien, très bien, passable, médiocre, nul » la mention « passable » leur correspond le mieux. Pareilles situations permettraient d'éviter en outre les effets malencontreux de la richesse : « Dieu m'a donné ce qu'il faut juste pour ma famille car trop d'argent ça égare l'homme ».

L'ensemble de ces déclarations renvoient à des situations de vie concrète dont l'un des premiers éléments, en dehors de la satisfaction des besoins alimentaires, porte sur l'habitat : « je m'inscrirai dans la classe moyenne parce que je suis en location, mais j'ai également ma propre maison en chantier et je subviens non seulement aux besoins de ma famille mais aussi à celui de mes parents ». A faire le point, le juste milieu présenté est semblable à une passerelle entre les riches et les pauvres (Bigot et *al.*, 2011).

3-2 Une identification par le statut et le type de l'habitat

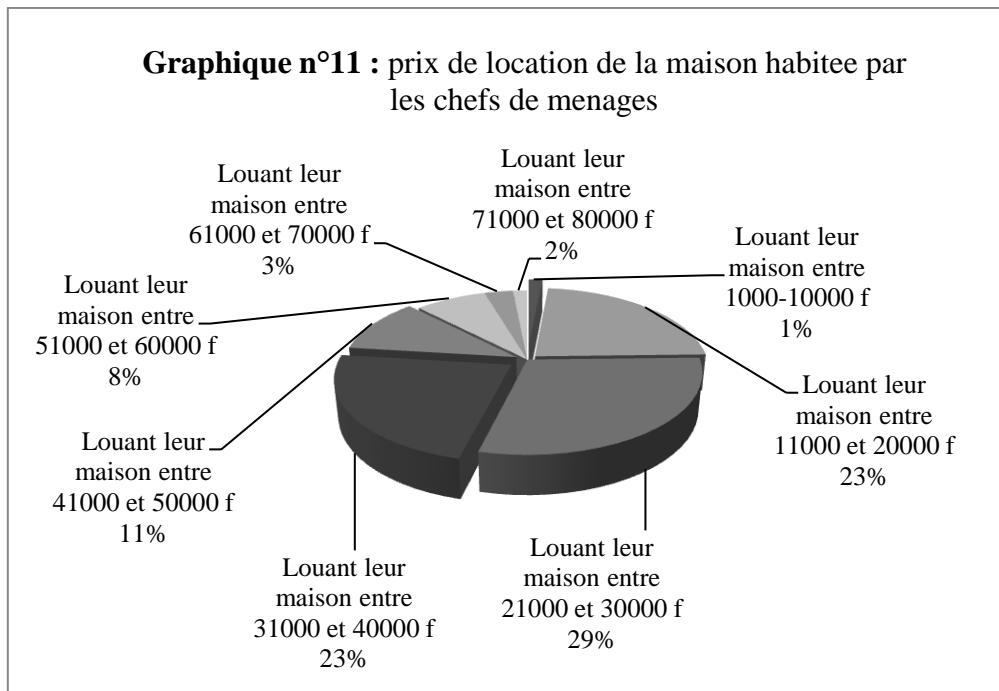
Les membres de cette catégorie sociale sont en grande partie des locataires à hauteur de 70 %, Ils appartiennent à la constellation intermédiaire du moment où, « Dieu » leur permet « d'avoir un toit », peu importe que celui-ci soit un toit loué ou possédé à titre personnel ; 30 % des questionnés certifient qu'ils habitent dans leur propriété au moment de l'enquête :



Source : données de recherche, 2016

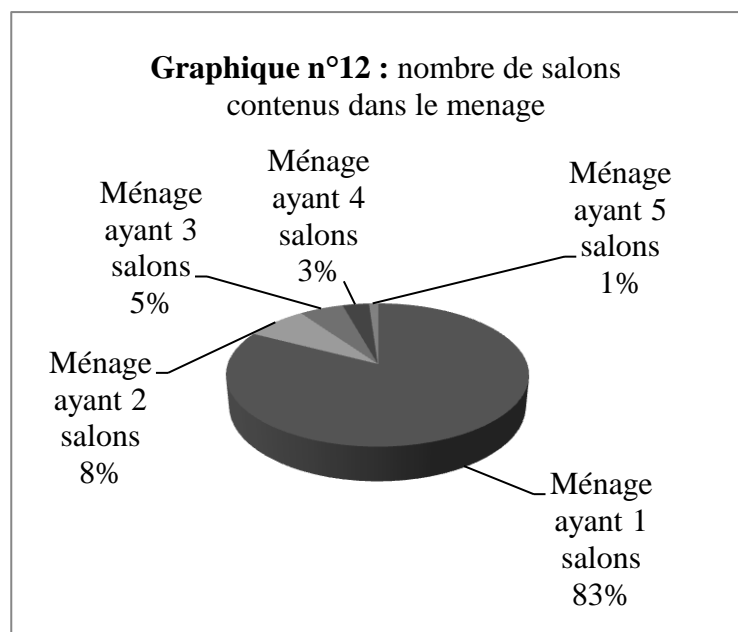
Ils sont également 70 % à vivre dans des maisons construites en tôle-brique. Aucun des informateurs rencontrés ne semblait vivre dans un habitat de fortune. Comme le dirait Kobiané (2003 : 159), les dimensions de l'habitat en évidence ici, concernent la « modernité » des constructions. Elles sont faites dans l'ensemble de : « matériaux solides » ou de « murs en dur ». La quasi-totalité des entretiens ont été effectués dans les domiciles des interviewés. Les observations brèves effectuées, de manière opportuniste et discrète aident à confirmer la non précarité des logements habités.

Dans les deux communes visitées, les logements dans lesquels les personnes de l'entre-deux des classes moyennes vivent, sont rarement loués à un prix inférieur à 10.000 fcfa : 1 % des informateurs s'approprie ce montant. Les maisons dont le prix de la location s'élève entre : 11.000 et 20.000 f, 31.000 et 40.000f, 21.000 et 30.000f sont les plus habitées par les identifiés : 23 % pour les deux premiers et 29 % dans le dernier cas :



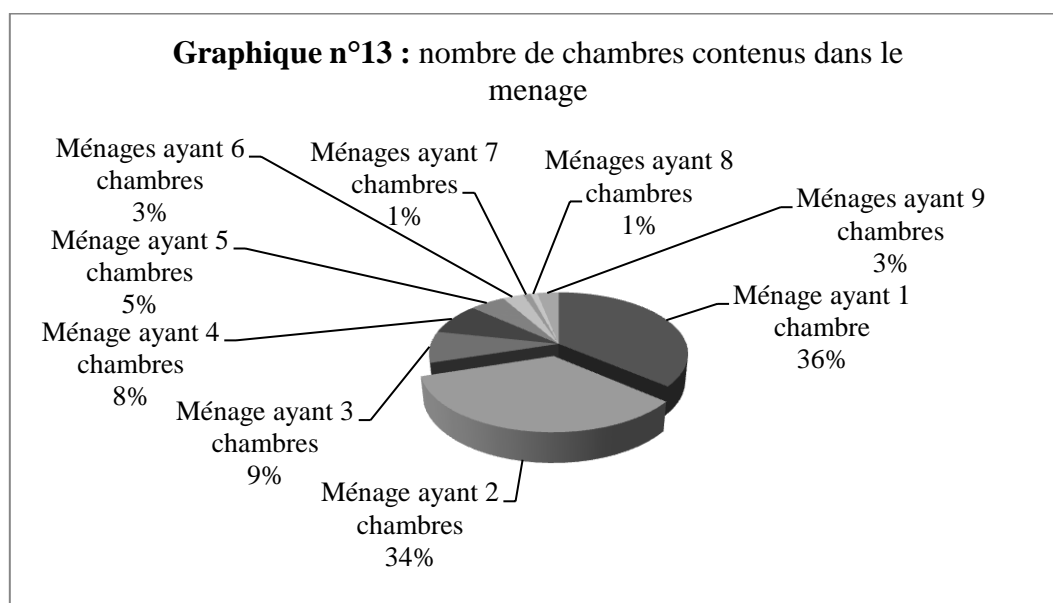
Source : données de recherche, 2016

Ils renseignent que le choix d'habiter un type de maison dépend parfois de la taille du ménage. Tout au moins, les salons font habituellement objet de partage par tous. 83 % des ménages ont en partage le même salon :



Source : données de recherche, 2016

Dans ce dernier lot, 36 % des ménages disposent de 01 chambre contre 34 % qui se déclarent possesseurs de 02 chambres. Ceux qui détiennent dans l'ordre 03 et 04 chambres s'élèvent à 9 % et 8 % :



Source : données de recherche, 2016

Une préférence pour des habitations permettant de rendre personnel quelques espaces du foyer est notable. Cela voudrait signifier que les chefs de ménage ont ordinairement leurs chambres à eux, différentes de celles des enfants. Bien souvent, l'espace des ménages compte : 01 chambre et 01 salon (les enfants dorment dans ce contexte au salon) ; les locataires occupent ces genres de logis bâtis en dur. Quelques-fois, ils résident dans des constructions ayant 02 chambres et 01 salon. La remarque à ce niveau est que la location de résidences ayant 02 chambres au moins s'impose parfois à eux, surtout dans les conditions où les enfants du foyer sont d'âges avancés.

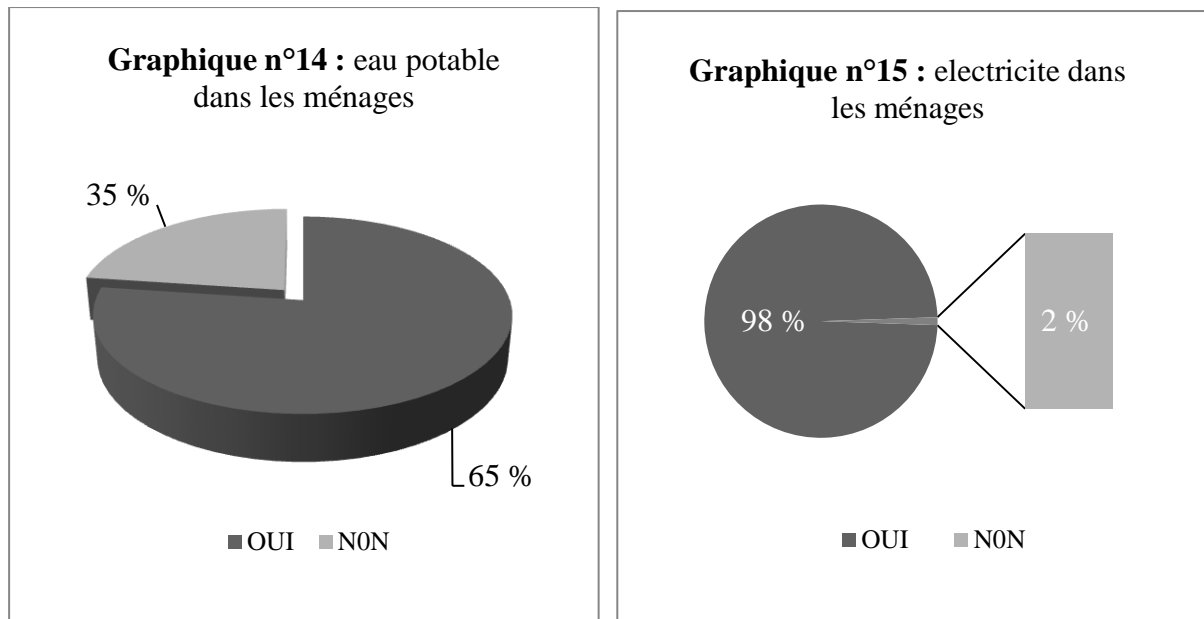
La configuration des domiciles de propriétaires offre une particularité autre. On y retrouve des chambres et des salons indépendants, attribués aux différents habitants du domicile, matures notamment. Toute chose qui n'empêche pas, toutefois, que la résidence du chef ait le titre de demeure principale. Il arrive que son salon prime, que ce soit le seul de la concession où on retrouve les commodités essentielles.

A côté de cette forme de spatialisation, il n'est pas rare de recenser au sein du ménage, un seul bloc de bâtiment façonné de manière à ce que tous accèdent à 02 salons à la fois : une grande réservée principalement aux époux (chefs du ménage) et une petite à laquelle, tout le monde peut avoir accès à tout instant.

3-3 De la place qu'occupe le confort dans l'identification

La satisfaction des besoins élémentaires, en tant que critère associé à l'identification à la couche moyenne prend en compte, également, des besoins non biologiques. En exemple, on peut retenir : « j'appartiens à la classe intermédiaire dans la mesure où d'autres souffrent plus que moi. Il y en a qui n'ont pas le nécessaire : l'eau, l'électricité, mais on peut faire encore des catégorisations dans la même classe. Il y en a qui n'ont même pas de motos ».

Ainsi, les modes d'approvisionnement en eau de boisson, d'éclairage légitiment l'identification à la catégorie sociale intermédiaire :

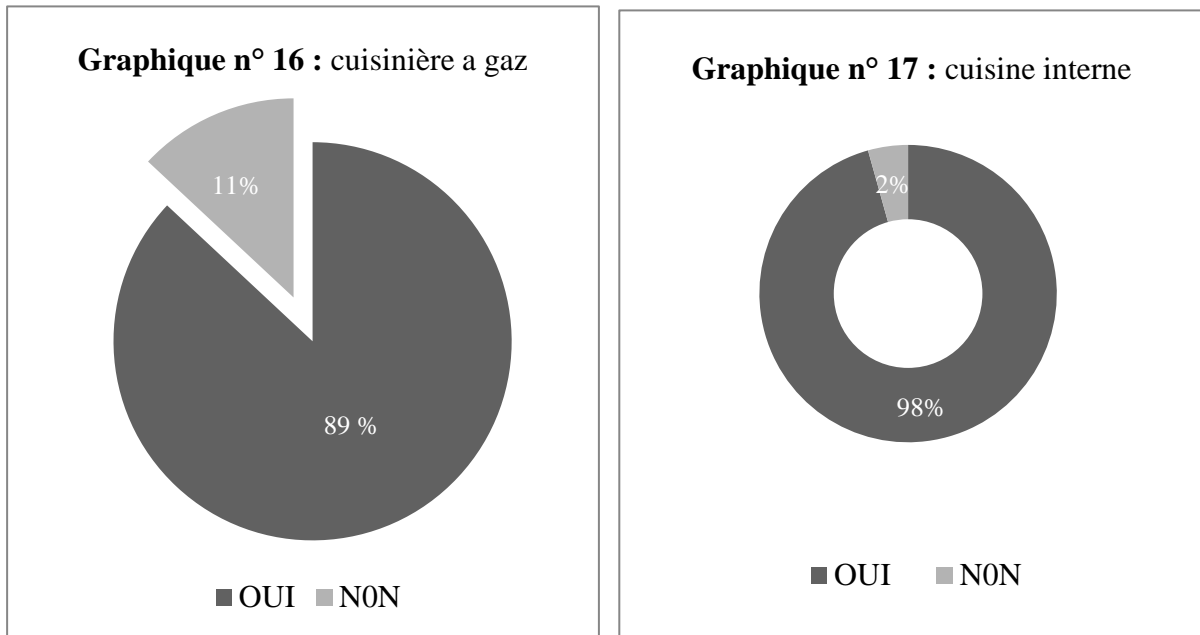


Source : données de recherche, 2016

Ces types de confort qualifiables de modernes existent dans les ménages de Cotonou et d'Abomey-Calavi. A défaut, ils sont accessibles à l'intérieur de la maison (louée) abritant plusieurs ménages à la fois. D'une part, 65 % des ménages contre 35 % ont des sources d'approvisionnement en eau potable. D'autre part, ces proportions sont de 98 % contre 02 %. On doit avancer ici que, disposer en particulier d'eau potable ne signifie pas que tous les ménages sont branchés aux structures de service d'eau public.

Dans certaines localités d'Abomey-Calavi, encore non viabilisées ou zones à l'intérieur desquelles le service d'eau public a pris du temps à répondre effectivement ou efficacement présent, des acteurs de l'entre-deux des classes ont fait faire dans leurs domiciles des forages. Ils se comptent en très faible proportion mais, une telle entreprise mise en œuvre par eux sous fonds propres laisse penser qu'il y a parmi eux, des plus ou moins aisés / des personnes à statuts socio-économiques élevés.

La source d'énergie mobilisée pour la cuisson et à la détention d'une cuisine interne figurent parmi les éléments d'aisance au sein de la couche intermédiaire :



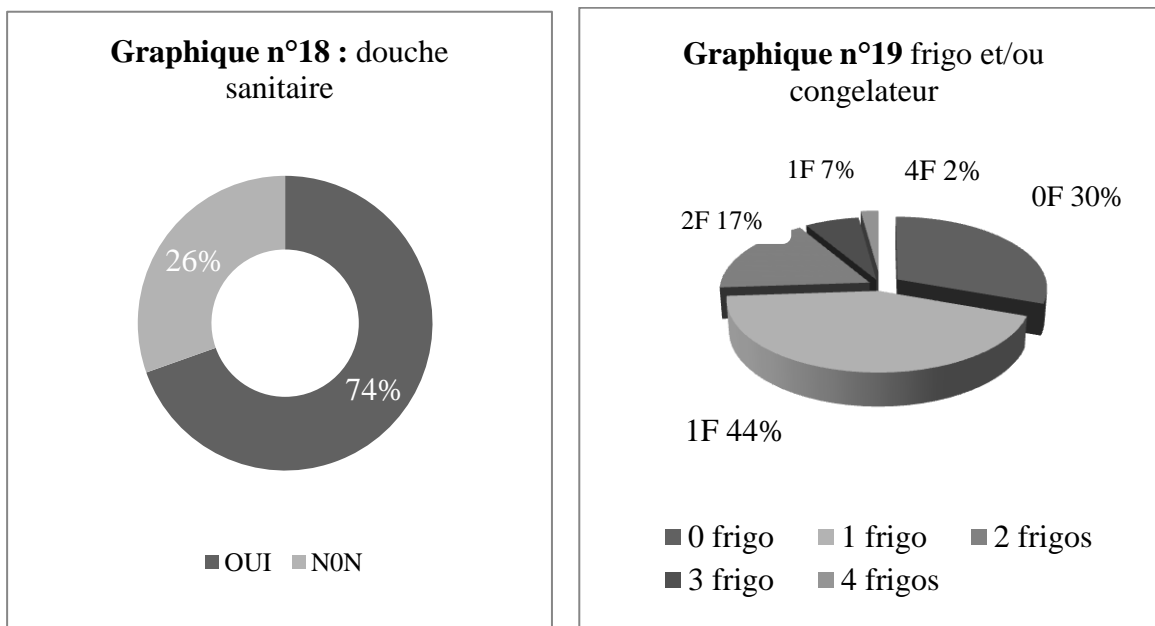
Source : *données de recherche, 2016*

Les identifiés sont 89 % à avoir de cuisinières à gaz et 98 % à avoir de cuisines internes. Il faut dévoiler, en ce qui concerne la détention de cuisinières à gaz, qu'il s'agit d'une montée remarquable d'un mode de vie vieillissant, dans le quotidien des ménages dans les deux zones urbaines en cause, où, de mieux en mieux on pense que l'usage du charbon de bois, en plus d'être « salissant », « fait perdre du temps ».

Cette pensée est précisément répandue dans le rang des fonctionnaires dont les épouses, non fonctionnaires globalement ont confié qu'en faisant attention aux dépenses susceptibles d'être faites dans l'achat mensuel du charbon de bois, le gaz est plus économique. En zone rurale, l'apparition de ce mode de vie suit les lignes des transformations sociales en œuvre : « à Cotonou comme au village de nos jours, la grande famille a presque complètement disparu parce que même au Nord, les gens vivent maintenant dans les grandes familles comme des locataires. Chacun pour soi, chacun avec sa cuisine ».

La question ne se pose pas toujours en termes de remplacement des anciennes habitudes en matière d'énergie mobilisée pour la cuisson des aliments mais, en termes d'utilisation du gaz domestique suivant les circonstances, les urgences : « ce n'est pas tout temps qu'on utilise le gaz » confient les enquêtés. « Les matins par exemple quand on veut réchauffer les nourritures de la veille, on l'utilise. Ou, lorsqu'on veut faire rapidement du thé ou de la bouillie pour les enfants avant qu'ils ne partent à l'école ». Certains types de mets demanderaient une puissance de feu que seul, le charbon peut fournir en un temps record. La taille du ménage influence en outre, selon leurs dires l'emploi ou non du gaz.

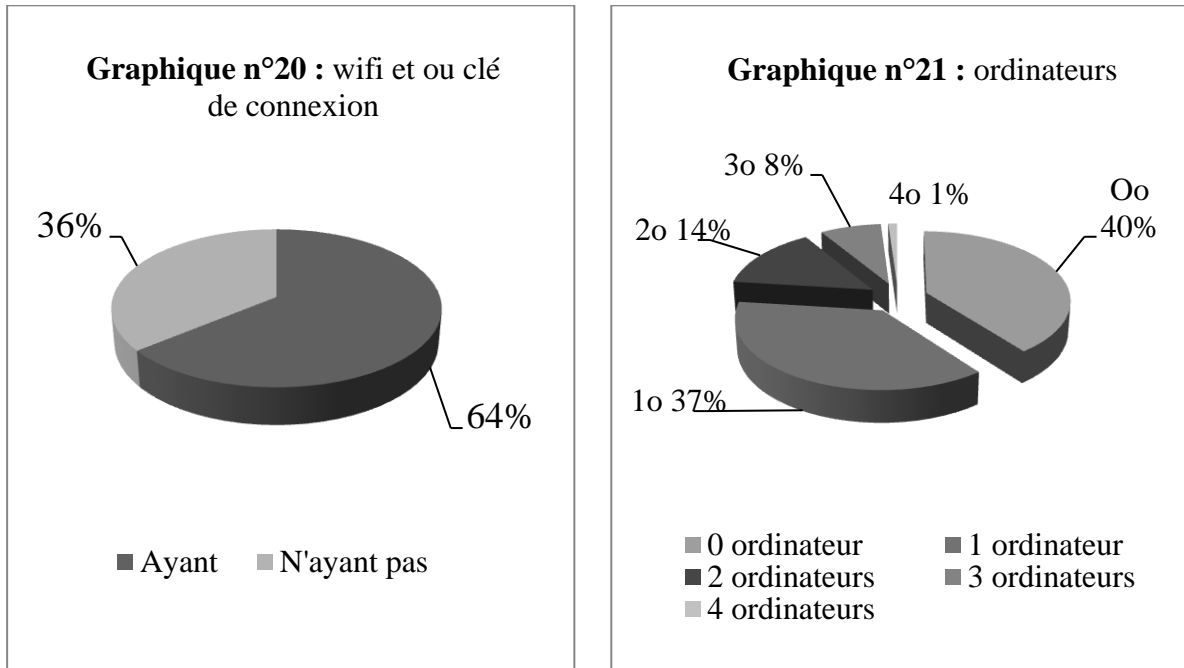
Les technologies émergentes ou en renouvellement pénètrent largement la vie des ménages moyens :



Source : données de recherche, 2016

74 % des informateurs ont des douches sanitaires. Celles-ci viennent en remplacement aux douches traditionnelles dont les sols étaient cimentés ou nus. On dénombre 44 % de personnes ayant 1 frigo tandis que 17 % ont 02 frigos ; 30 % ont 0 frigo. Les foyers totalisant souvent 2 frigos sont ceux à l'intérieur desquels, l'épouse du ménage pratique une activité de

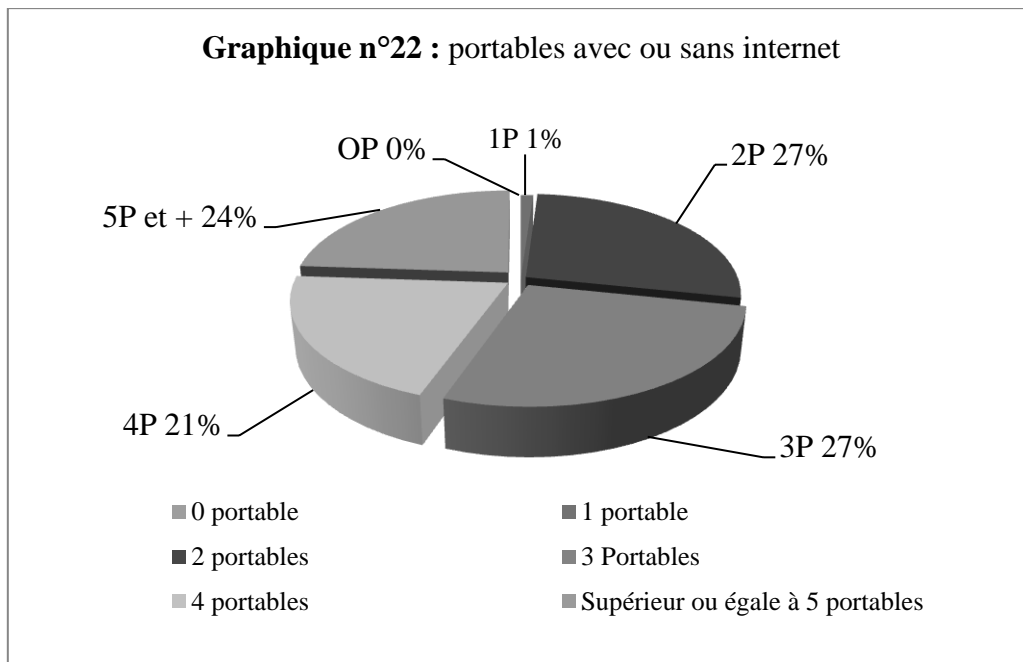
vente, nécessitant la mise au frais des produits vendus. Au plan individuel, la détention de ce type de matériel est de nos jours, aux yeux des interviewés une nécessité, pas forcément un signe d'opulence. D'ailleurs, il n'y a que 30 % qui ont 0 frigo. Cette nécessité rime avec la possession d'autres équipements technologiques :



Source : données de recherche, 2016

64 % des ménages sont détenteurs de wifi et / ou de clés de connexion internet à domicile ; alors que 37 % seulement ont un ordinateur. Cet état de chose s'explique par le fait que les membres du foyer ont des fois des clés différentes, rendues personnelles. Ceux qui en sont les détenteurs sont la plus part du temps des enfants scolarisés, des étudiants et des adultes ayant été à l'école. Les ordinateurs de bureau tendent à s'éclipser progressivement du cadre de vie des ménages pour se trouver dans des boutiques de saisie informatique et / ou de vente.

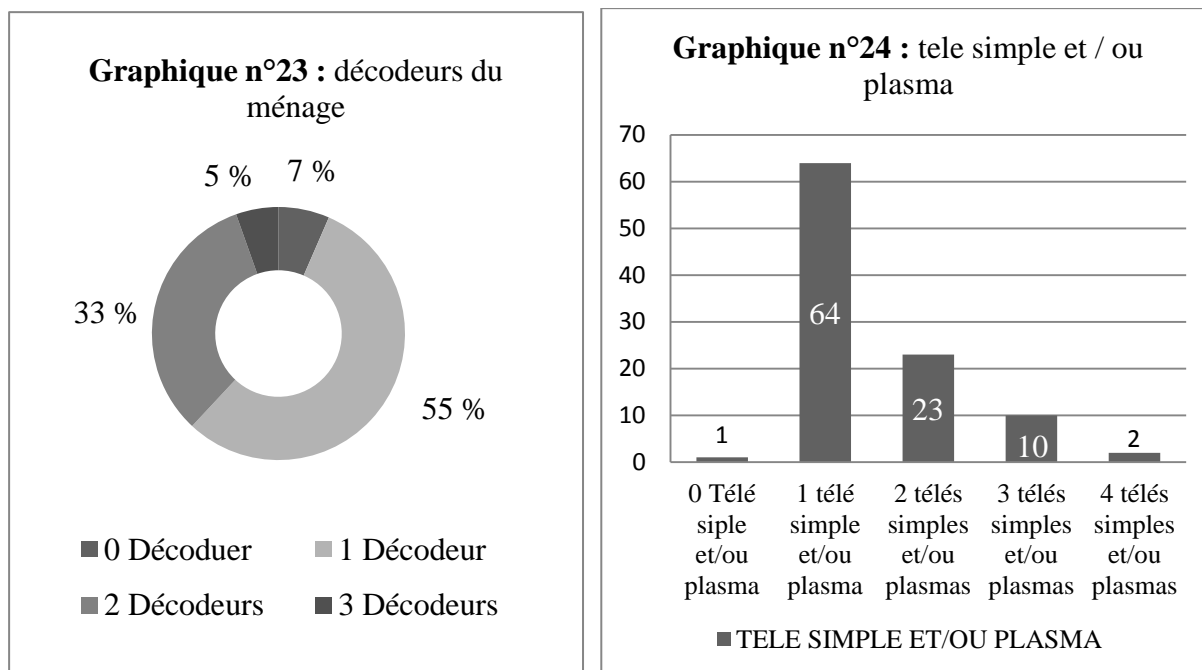
Les ordinateurs portatifs et plus particulièrement les portables connectables à internet sont actuellement à la mode :



Source : *données de recherche, 2016*

L'imprégnation de la vie des ménages par les matériels de communication contemporains ou en renouvellement est telle que, tous les enquêtés ont au moins un portable disponible dans leurs foyers pour la communication courante, fut-il avec ou sans internet. La tendance observable présentement est que les mobiles sans internet sont demeurés beaucoup plus, l'apanage des non-alphabétisés en langues étrangères. 24 % des ménages ont 05 voire plus de 05 portables. A partir de 02 téléphones mobiles déjà, les chances de recenser dans les domiciles, des portables avec et sans internet croissent. A la demande de savoir si les informateurs ont des téléphones fixes, bon nombre ne purent s'empêcher de rire de la question.

L'effectivité de la présence des technologies dans les résidences se confirme davantage lorsqu'on s'attarde sur le nombre de décodeurs et le type de postes téléviseurs utilisés dans les maisons :

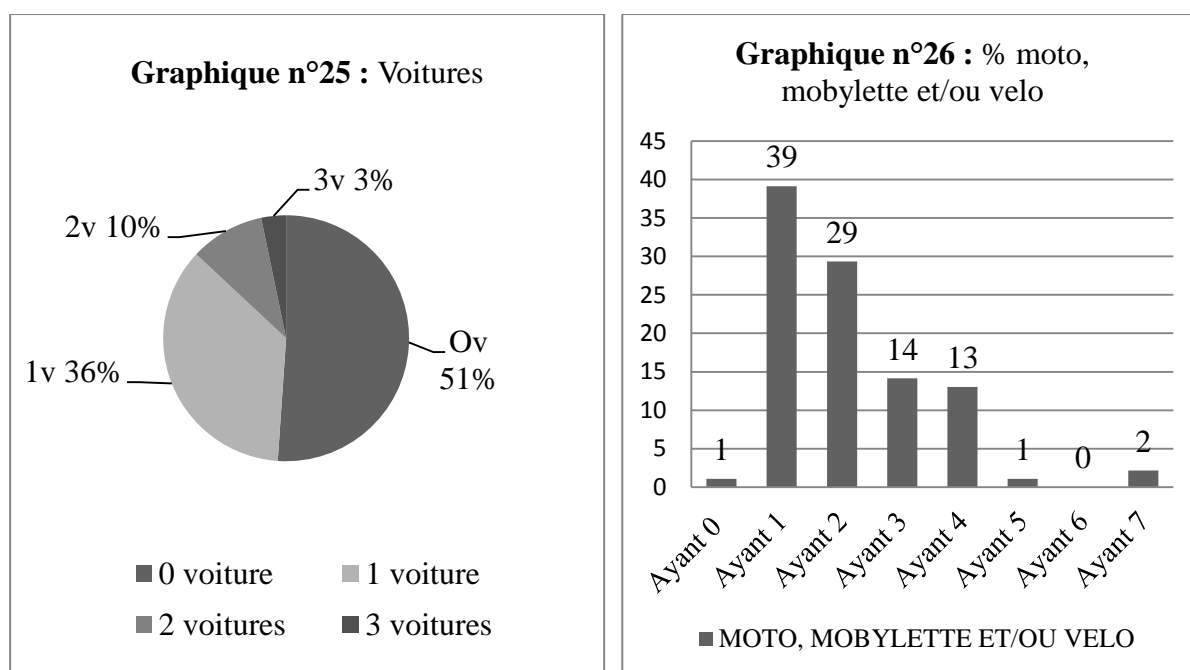


Source : données de recherche, 2016

Le comportement des acteurs de la classe centrale vis-à-vis des décodeurs relève tantôt de l'aisance, tantôt de la stratégie. Moins de la moitié des enquêtés approchés, qui s'y identifient payent mensuellement pour leur abonnement, la somme de 10.000f, considérée par les uns comme le prix d'une pseudo-location. En général, ceux qui ont 02 décodeurs : 33 % adoptent une attitude rationnelle face aux manques d'argent passagers : ils utilisent des paraboles simples quand ils sont en manque de liquidité et s'abonnent dès qu'ils estiment en avoir suffisamment.

Les postes téléviseurs à écran plasma sont actuellement en pleine incursion dans les modes de vie. Cette nouvelle vague de modernité née récemment reçoit un avis favorable provenant de l'intérieur des ménages dont les membres conjuguent parfois, à défaut de se libérer de leurs anciennes acquisitions les postes téléviseurs anciens et nouveaux : 64 % d'entre eux ont d'une part, un poste téléviseur simple et/ou plasma ; d'autre part, ils sont 23 % à avoir soit 02 postes téléviseurs : soit 02 écrans plasmas soit les 02 catégories de postes ou les postes téléviseurs simples, dans leurs résidences.

Une réalité similaire prévaut lorsqu'on aborde la présence de biens matériels tels que les voitures et les motos dans le patrimoine roulant des questionnés :

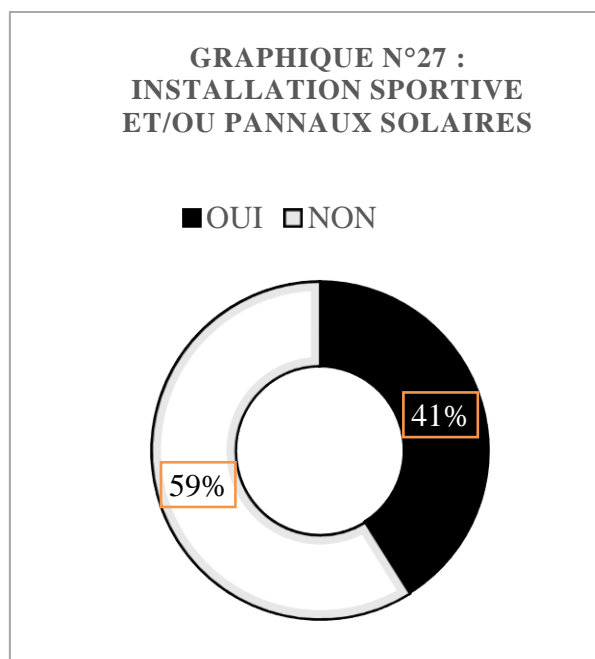


Source : données de recherche, 2016

51 % n'ont pas de voitures. A l'opposé, seulement 1 % n'ont pas de motos, mobylettes et/ou de vélos. Cela montre que les voitures ne sont pas d'usage très répandu dans la couche intermédiaire (béninoise). En fait, elle devra miser sur l'amélioration progressive de ses conditions professionnelles et économiques afin d'espérer changer le faible écart séparant les propriétaires et les non propriétaires de voitures. Les vélos appartiennent aux enfants en âge de les conduire pour s'amuser, aller à l'école, aider occasionnellement les parents à faire des achats dans le quartier d'habitation.

Pour ce qui est des voitures et des logements, la couche sociale dite du centre semble vivre dans une condition éloignée de celle des riches, si on s'en tient aux éléments de caractérisation cités plus haut et qui suivent : « les riches se reconnaissent. Ils ont des maisons à étages qui poussent comme des champignons, roulent dans des grosses cylindrées ».

Le sport collectif se développe dans les grands espaces publics de Cotonou et d'Abomey-Calavi, quelques enquêtés préfèrent s'y adonner à domicile sur des équipements qu'ils y ont installé. Cela est une preuve de plus qui montre que la catégorie moyenne comporte effectivement des personnes qui se démarquent en partie de la masse des identifiés qu'on y retrouve :



Source : *données de recherche, 2016*

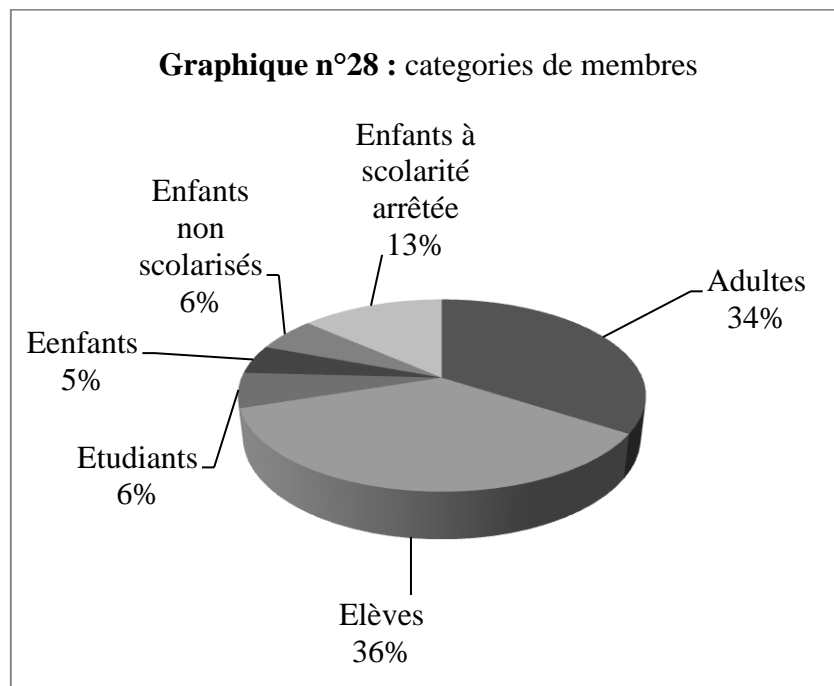
Leurs moyens leur permet de faire en outre, face aux coupures momentanées d'électricité et même de se tourner vers des sources naissantes d'électrification, encore inédits aux yeux de beaucoup.

Tout comme il y a eu en Occident, une forte tendance à affirmer la moyennisation et l'homogénéisation des sociétés ... du fait de la grimpe de « mode de vie “ moderne ” de base avec une quasi-généralisation d'un équipement des ménages en un certain nombre de biens durables (auto, télévision, téléphone, machine à laver...) » (Bidou-Zachariassen, 2004 : 125), en Afrique, tout spécifiquement au Bénin, ces éléments tendent à définir la

moyenne catégorie sociale dont la formalisation se renforce pareillement autour de ce que l'auteur qualifierait de « satisfaction des besoins culturels » (Bidou-Zachariassen, 2004 : 122).

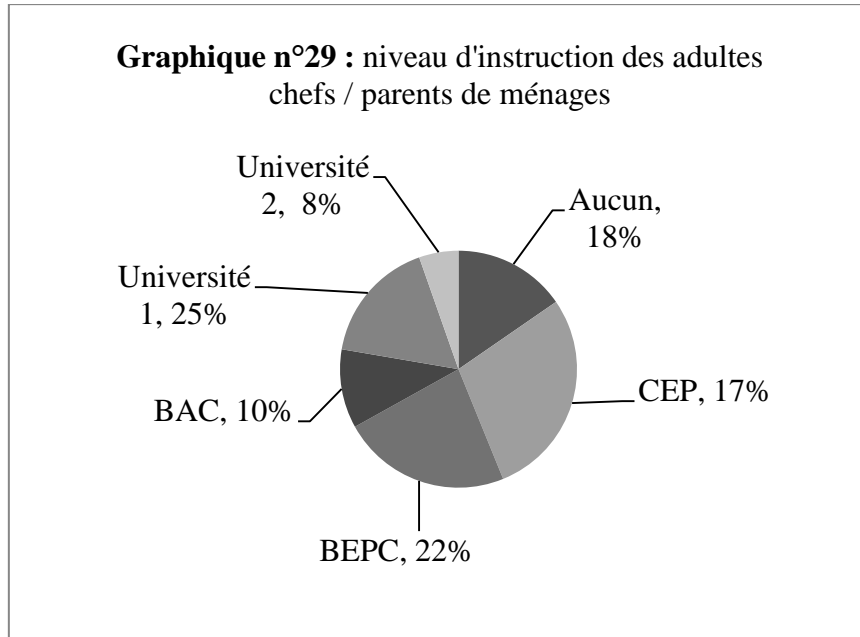
3-4 Les catégories de personnes vivant dans les ménages et leurs capitaux culturels

Le recensement des personnes habitant les ménages laisse enregistrer une plus grande importance numérique des enfants :



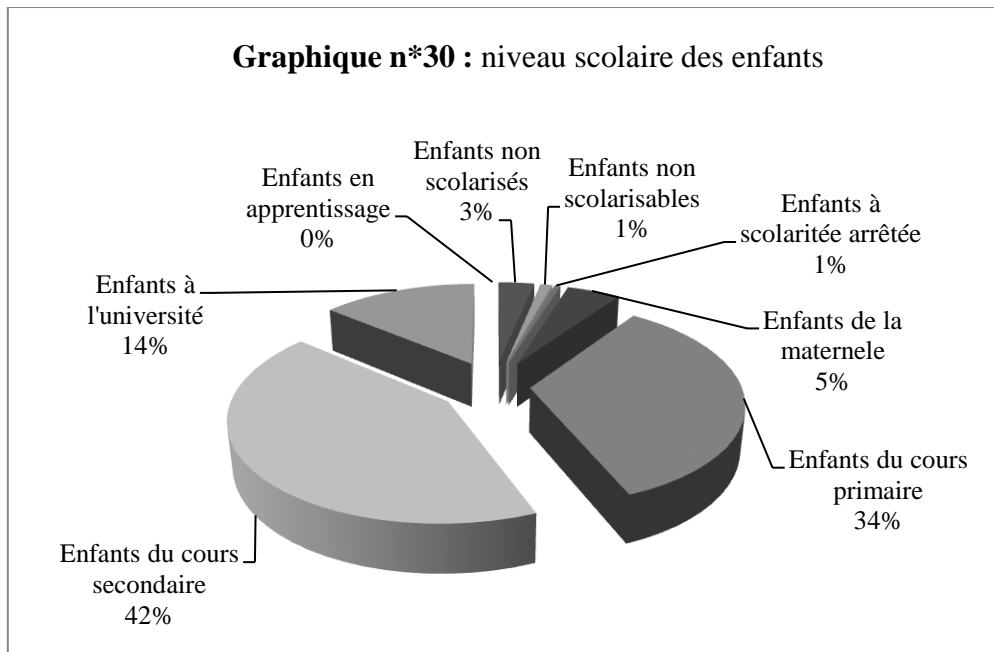
Source : *données de recherche, 2016*

05 % n'ont pas atteint l'âge de la solarisation, 13 % ont arrêté leur scolarité volontairement ou non. Les élèves sont les plus nombreux (36 %), vient ensuite le groupe des adultes (34 %), des étudiants (06 %) et enfants non scolarisés (06 %). Du côté des adultes, 18 % n'ont aucun niveau scolaire :



Source : données de recherche, 2016

A leur opposé, 3 % des enfants n'ont aucun niveau ; 1 % exclusivement n'a pas pu poursuivre son éducation à l'école :



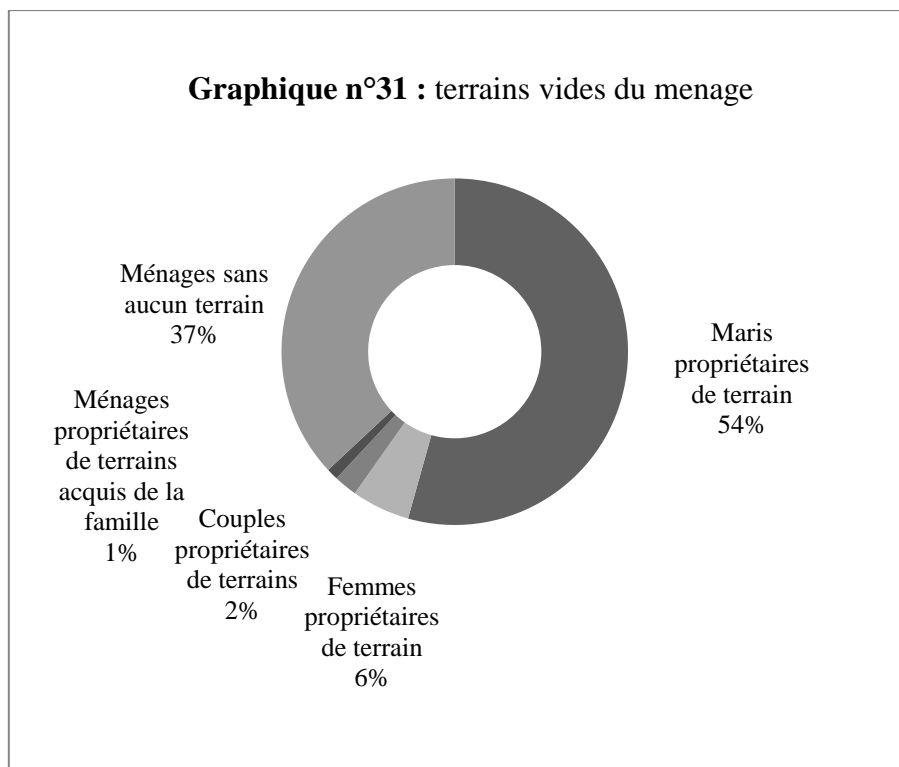
Source : données de recherche, 2016

De la génération des parents à celui de leur descendance, l'après BAC montre clairement qu'une progression est en œuvre. Cette démarcation dont l'écart est de 4 % atteste ainsi qu'on le verra, infra, que les couches moyennes ont un penchant à investir dans l'éducation moderne. La suite du développement revient tacitement sur l'idée selon laquelle, l'émancipation des chefs de ménages par l'école et/ou les avantages perçus dans le fait d'avoir mis pied à l'école leur sert de base de référence dans les investissements qu'ils consacrent dans ce secteur.

« Certes, la raréfaction de l'emploi salarié et stable fait que l'instruction ne conduit plus systématiquement à des positions au sommet de l'échelle sociale. Mais elle demeure, dans tous les cas, un capital précieux à acquérir » (Kobiané, 2003 : 155). Dans le processus de cette capitalisation, il est opportun de rappeler : « si l'éducation constitue la priorité, il est aussi indispensable de disposer d'un bon réseau de relations. Ce dernier permet d'accéder à des opportunités et des informations importantes pour la réalisation des ambitions d'ascension » (Nallet, 2015 : 27). Cela est une raison de plus qui vient confirmer le positionnement des informateurs parmi les gens moyens. Leur pauvreté économique apparente ou réelle est remplaçable par le capital social détenu par eux.

3-5 Importance du capital économique et/ou des patrimoines dans l'identification à la classe moyenne

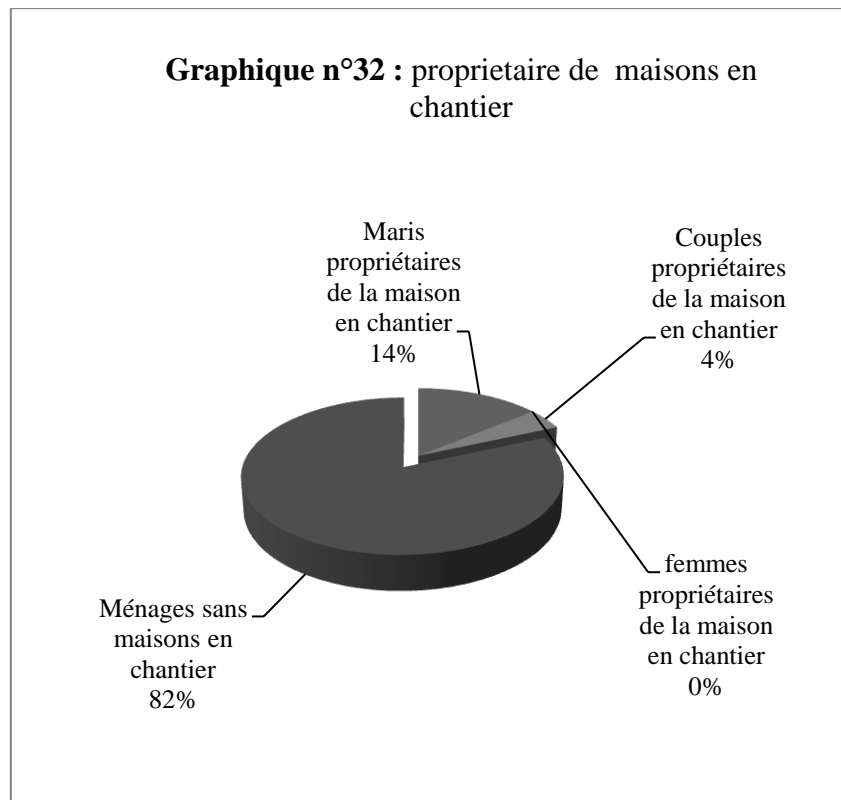
Il existe des interviewés qui se sentent pauvres du fait qu'ils ne vivent pas dans leurs domiciles personnels : « tant qu'on vit en location, ce n'est pas encore pour moi, à la moyenne classe que j'appartiens ». A ce sujet, avoir sa maison commence par l'acquisition de terrains non bâtis :



Source : *données de recherche, 2016*

Tous les interviewés approchés, à l'exception de 37 %, assurent que leurs ménages sont propriétaires d'au moins une parcelle vide. Les terrains possédés sont d'origines aussi diverses que variées. Les maris sont au centre de leurs achats à hauteur de 54 %. Ce chiffre est loin d'être rivalisé par le nombre de terrains achetés par les femmes (6 %). On découvre que certaines terres sont acquises par héritage (1 %). Ce pourcentage est certes négligeable ; à lui seul cependant, il laisse une porte ouverte à la dimension sociale construite de cette constellation puisque les liens familiaux de base ne sont pas prêts à s'effriter du jour au lendemain.

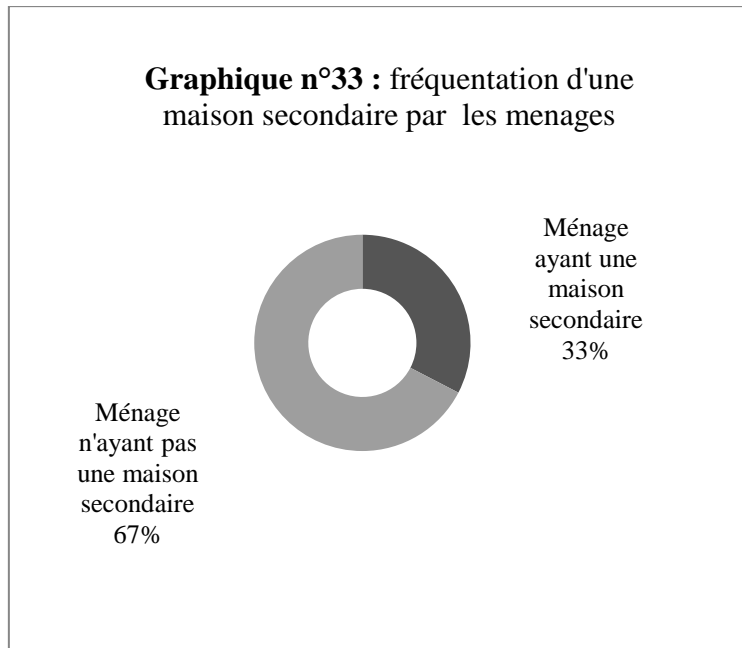
Les membres de la classe intermédiaire sont 18 % à être en train de construire, durant la période de l'enquête :



Source : *données de recherche, 2016*

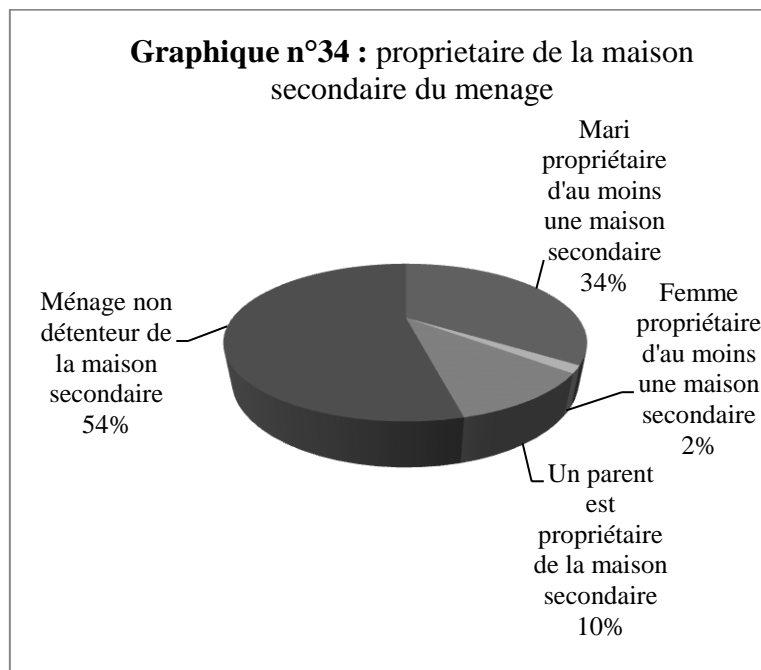
Les maisons en cours de construction se font sur des parcelles différentes de celles qui sont dites vides. Au-delà des localités dans lesquelles ils ont débuté des chantiers, les chefs de ménages sont animés grandement par l'intention de construire dans leurs milieux de provenance parce qu'estimant qu'il ne sert pas à grande chose de réaliser partout ailleurs sans réaliser chez soi. Les chantiers engagés sont pour l'essentiel des réalisations en tôle-brique et des villas simples.

L'identification dans l'entre-deux des classes prend appui en partie sur la possession par les chefs de ménages, de maisons secondaires :



Source : *données de recherche, 2016*

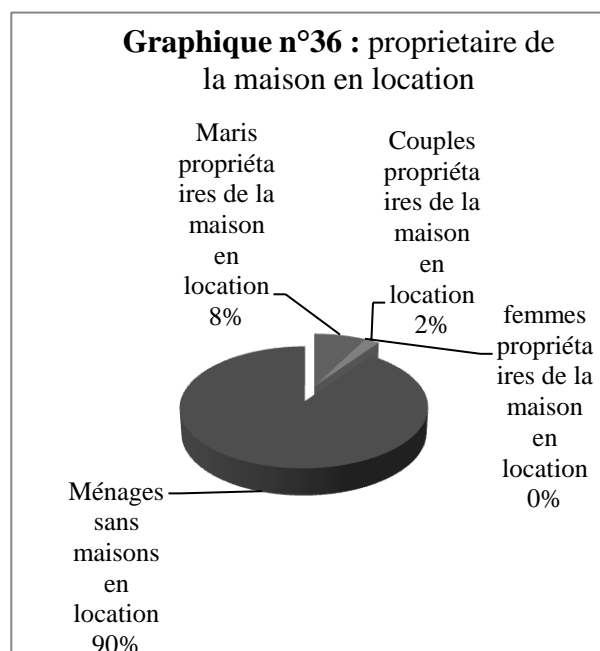
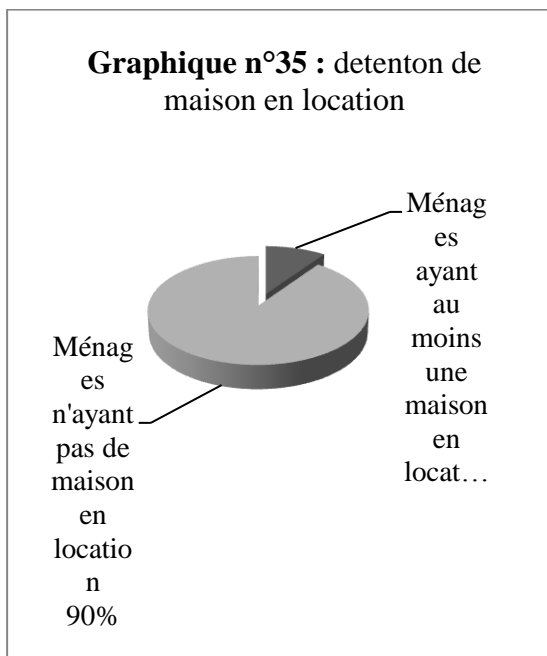
En fait, en plus de ceux qui ont des terrains vides et/ou des chantiers en construction, 33 % de ces chefs de foyers fréquentent une deuxième propriété. Trois groupes d'acteurs se partagent les propriétés secondaires, les maris, les femmes, les parents (voire des amis) :



Source : *données de recherche, 2016*

34 % des maris ont des propriétés construites en leurs noms contre 02 % de leurs épouses. Le cercle des solidarités tissé ou maintenu avec des parents proches, éloignés, des amis ou connaissances procure à certains des informateurs, le sentiment d'avoir une seconde maison (10 %). Quoiqu'il s'agisse de ménages différents des leurs, des chambres disponibles pour les accueillir à tout instant existent : « jeune frère, intellectuellement plus avancé, financièrement il a des biens que je ne possède pas. Il a des villas, fermes, voitures ... J'ai ma chambre chez lui. Il vient loger chez moi quand il arrive à Cotonou, parfois ».

Quelque fois, personne d'autre n'occupe ces chambres même en leur absence. La construction de l'appartenance à la classe intermédiaire repose également, sur le sentiment de sécurité que ce réseau est en mesure d'apporter : « il [petit frère] vient dormir chez moi quand il est en mission ... Au cas où je voyagerais, c'est à lui qu'on fera référence ». Du point de vue du statut de leurs habitats, les informations collectées renseignent sur un second type de tendance relatif à la détention de maison en location par les informateurs :

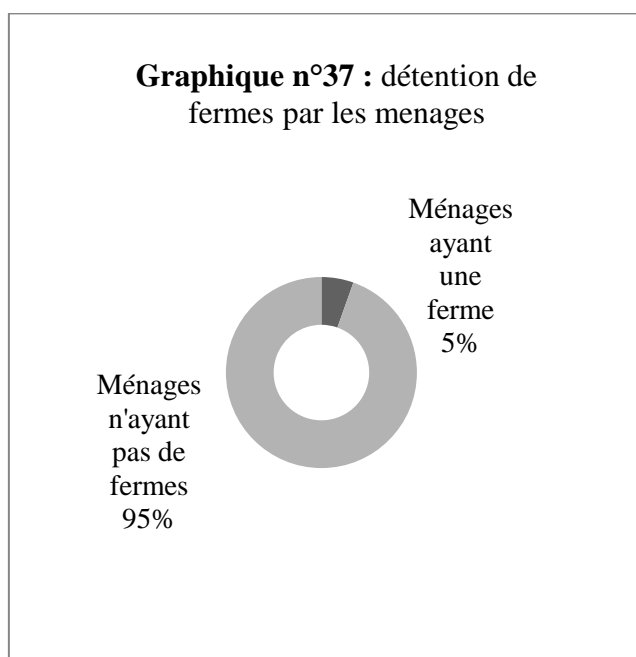


Source : données de recherche, 2016

10 % d'entre eux louent des maisons à autrui. Ces maisons sont souvent construites hors du cadre immédiat de leurs lieux d'habitation (dans le Nord ou le Centre-Bénin et non au Sud-Bénin). On compte en faible proportion les locataires propriétaires de maisons en location. Les ressources issues de cette pratique aident les ménages à se prendre en charge et/ou à supporter davantage des membres de la famille : parents proches ou non.

Comme on le verra, leur capacité d'envoyer et de recevoir à leur tour les appuis des parents, fait partie intégrante du processus de validation de l'appartenance à la couche moyenne. Il s'agit de solidarités maintenues jouant des fonctions de sécurisation.

05 % des enquêtés possèdent des fermes. Ce type de bien matériel permet aussi de rendre davantage autonome le foyer :



Source : *données de recherche, 2016*

Les chefs de foyers (souvent des hommes) s'adonnant à l'agriculture, la pratiquent surtout en zones rurales, dans leurs milieux de provenance du fait qu'ils étaient habitués à ce type de travail. Ils n'ont certes plus le temps d'être présents aux champs compte tenu de leurs

occupations mais, ils envoient de l'argent pour faire faire leurs champs par leurs proches ou des manœuvres payés pour la cause. De ce capital de confiance dont ils sont les détenteurs, émergent, on peut également penser, l'une des dimensions construites de la classe moyenne. Ces marqueurs du capital social participent à la construction de l'appartenance surtout face à aux incertitudes critiques de l'existence même si, Nallet (2015 : 27) trouve qu'une « individualisation » est œuvre dans la classe moyenne, elle crée les conditions propices à une « reconfiguration des solidarités, qui deviennent des solidarités choisies plutôt que traditionnelles et subies ».

3-6 Eléments relatifs à une identification partagée entre craintes et perspectives d'avenir

Bien qu'ils soient en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires, d'avoir accès aux produits de la modernité, le fait de ne pas pouvoir réaliser leurs rêves est considéré comme une menace à la « sécurité » individuelle, familiale.

Ils n'ont pas « trouvé en naissant » c'est-à-dire, ont dû selon leurs mots, se battre d'une façon ou d'une autre pour être au niveau où ils sont arrivés. Ils espèrent vivement, et prient pour que leurs enfants : « aient et, ne vivent pas dans les mêmes conditions » qu'eux. Ils aspirent à avoir « une longue vie » afin que leurs « enfants soient pris en charge et arrivent à se gérer ». Pour ce faire, la finition de leurs chantiers, susceptibles de devenir des héritages à laisser à la progéniture compte à leurs yeux. Beaucoup leur sécurité sociale à la lumière de la propriété personnelle : « ne pas avoir son chez-soi nous soumet à tout moment à la vie dans la rue ».

Au plan sanitaire, la maladie : « elle détruit plus que tout dans la vie. Quand on est en bonne santé, on est bon financièrement. La bonne santé permet au moins de se débrouiller », la « mort subite (qui survient de façon inattendue) » compromet dangereux l'avenir des enfants au point que certains se demandent s'il y aura forcément quelqu'un pour supporter leurs familles derrière eux : « mes enfants sont très jeunes. On dit chez nous que l'eau ne coule pas

dans une seule direction sans faire de détours. Cela veut dire que les membres de la famille ne seront pas forcément là quand je ne serai plus. J'ai peur que mon mari décède ».

En fait, l'idéal de leur point de vue serait de pouvoir entretenir par soi-même ses enfants jusqu'au moment de la retraite : « moi je n'ai plus peur de rien puisque je suis déjà à la retraite et plusieurs enfants sont dans la fonction publique d'autres dans le privé sauf quelques-uns et ça va largement : et donc rien ne me fait plus peur sauf la mort qui qu'on le veuille ou pas doit venir ». La vieillesse donne « la crainte de devenir dépendant en l'absence de force physique ».

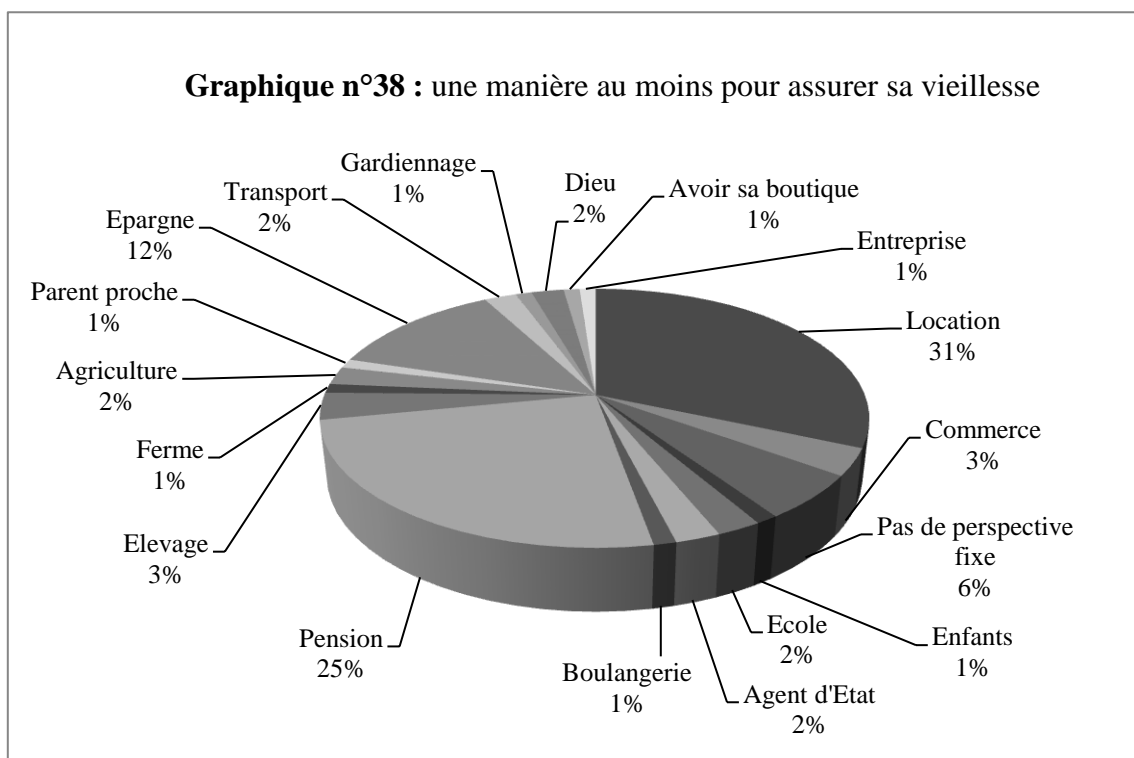
Sur un registre collectif et/ou environnemental : « l'environnement humain et climatique, les rapports familiaux ne sont plus ce qu'ils étaient hier. Les gens changent. La nature elle-même change ». Dans cette perspective, l'avenir des enfants est dangereusement mis à mal du fait que l'environnement externe est considéré comme menaçant, de plus en plus, au plan éducatif et professionnel surtout : – « je ne peux pas dire que mon temps est beau. Celui des enfants, cependant, semble préoccupant. Ils vont à l'école mais, auront-ils du travail le moment venu ? Les gens souffrent, les parents dépensent mais le diplôme ne garantit rien ; il faut encore la connaissance et l'argent pour s'insérer », – « en tant qu'éducateur, j'ai par exemple peur pour mes élèves. Nous, on ne peut pas dire que l'avenir qu'on voulait hier, est ce que nous avons aujourd'hui. Donc, j'imagine que pour les jeunes et mes enfants, la situation sera plus critique ».

Ces facteurs handicapent la réussite de l'engagement et de l'investissement qu'ils vouent à leurs proches parents et autres personnes, leur fait prendre peur socialement, politiquement :

« L'inconscience de la société de ne pas vouloir voir l'avenir, de ne rien faire pour garder l'équilibre avec la nature. J'ai peur pour mes enfants. Ils finissent l'université mais rien ne se pointe à l'horizon. A mon âge, que puis-je pour eux ? En mon temps, vous n'avez pas fini l'école que, déjà, on vous tend

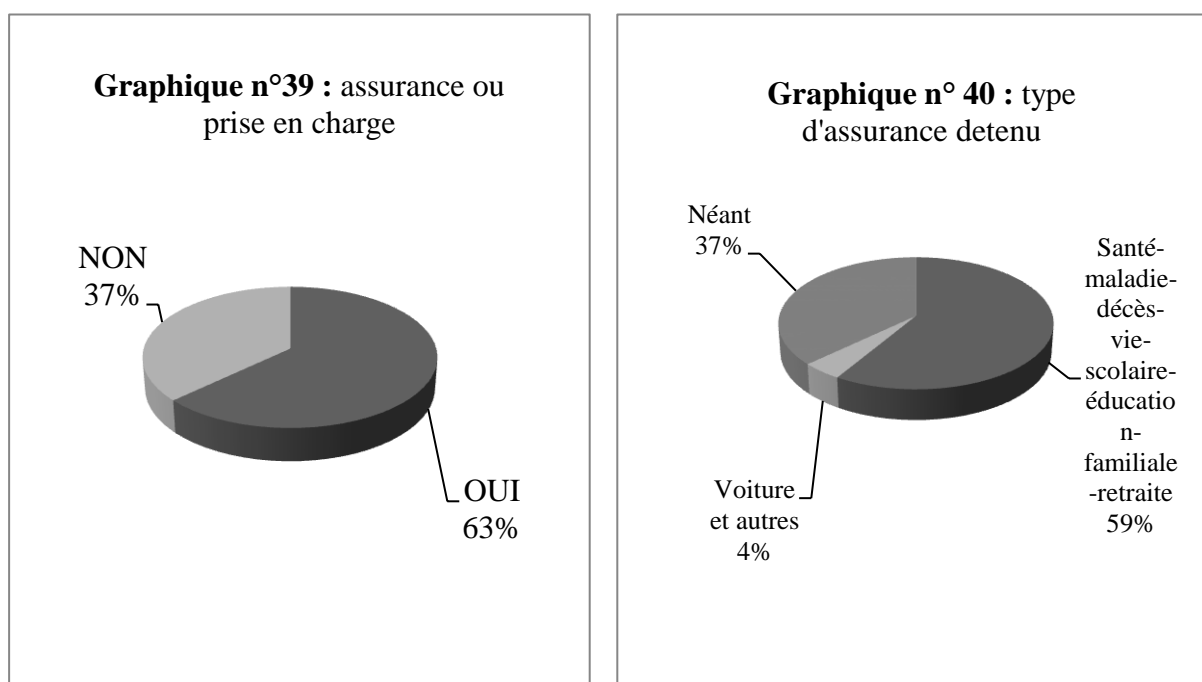
l'emploi. Le faible contrôle de la démographie. Même avec la modernité, on ne contrôle pas assez les naissances. Nous croissons mais les terres ne sont pas extensibles. Il faut qu'on tienne compte de ce détail. J'ai travaillé dans un projet jadis. Quand on arrivait en campagne, j'étais ahuri de voir des enfants envahir et entourer notre moyen de déplacement. Ces enfants-là, imagine, auront-ils tous, où travailler ? Alors que la mécanisation demandera plus d'espace ? Les machines demanderont plus d'espace, notre nombre apparaîtra encore trop. Or, la nature s'assèche sous l'effet du changement climatique » (FB44).

De l'ensemble des raisons qui précèdent, les informateurs s'identifiant à la classe moyenne comptent diversement sur leurs ressources et / ou leur capacité à entreprendre plus tard (après leurs fonctions) dans des secteurs porteurs ou intéressants, en vue du maintien de leurs statuts socio-économiques :



Source : données de recherche, 2016

31 % comptent sur l'achèvement, la construction ou leurs maisons en location pour s'en sortir durablement et continuer à prendre soin des personnes de leur entourage. 12 % ont leurs regards tournés vers leurs épargnes, 06 % sont sans perspectives fixes pendant que 03 % veulent se tourner vers l'élevage. En dépit des efforts qu'ils consentent pour leurs enfants, seulement 1 % reposent leurs espoirs sur ces derniers de manière absolue : « si le futur de mes enfants est compromis, c'est que je le suis aussi ». Globalement, 63 % ont une assurance ou sont abonnés aux structures de prise en charge :



Source : données de recherche, 2016

Le fait que les assurances contactées (volontairement ou du fait du type de la profession exercée) portent chez la majorité (59 %) : sur la santé, le décès, la vie, l'éducation, la famille, montre qu'il existe un grand attachement des membres de cette catégorie au bien-être de leurs ménages.

Du moins, lorsqu'ils sont dans un système formel de travail, ils peuvent compter sur leur pension de retraite pour « joindre les deux bouts ». Cela toutefois, ne les empêche pas de

travailler tant qu'ils bougent, pour nourrir leurs familles, de travailler à la place des enfants au besoin : « Dieu a fait qu'on a pu tirer notre épingle du jeu. Je pense à mes enfants qui restent. Vont-ils me revenir chômeurs après leurs études universitaires ? C'est cela qui fait que je travaille. Sans, quoi, ma pension me suffit ».

3-7 Vers la compréhension du sens construit de l'identification à la classe moyenne

Les données jusqu'ici exposées, fournissent des indicateurs concrets pour analyser la couche sociale centrale. Elles admettent par endroit l'existence de jeux sociaux capables de pénétrer dans les limites objectivement fixées autour de cette couche. Dans cette section, on est toujours en face de critères objectifs définissant l'identification à cette catégorie. On vient en effet, de souligner brièvement que la mort inattendue, la retraite, l'invalidité physique figurent parmi les craintes des identifiés. On a fait savoir qu'il y en a qui se demandent si les membres de leurs familles élargies seront effectivement là, pour soutenir leurs enfants quand ils ne seront plus. Réellement, cette idée fait référence à une incertitude, projetée sur l'avenir.

De leur vivant cependant, les informateurs font des comparaisons les mettant en relief avec leurs proches. De ces comparaisons, ils distinguent les membres de leurs familles, les moins bien placés et les mieux placés qu'eux. Parler ainsi ne revient pas à affirmer qu'ils sont nécessairement riches ou pauvres mais, simplement plus en avance ou moins en avance. Pour paraphraser Avanza et Laferté (2005), on pourrait parler d'images sociales (formelles ou subjectivement pensées) projetées sur les proches pour qualifier les « discours et représentations » correspondants aux « registres d'entendement » des interviewés. Plus important, ils affirment majoritairement qu'ils ne comptent pas toujours sur les contributions des proches, toutefois, ils reconnaissent qu'en cas de nécessité, ceux-ci répondent présent à leurs appels. Cette ponctualité leur évite de se dire démunie, leur procure le sentiment de

figurer constamment parmi les gens moyens. De ce type d'interrelation émerge la dimension proprement construite de l'identification et de l'appartenance.

Sont dits moins bien placés, ceux qui n'arrivent pas à mettre leurs enfants à l'école, que l'état de vieillesse ou le veuvage ou la ruralité positionne en situation de manque : « quand je n'envoie pas quelque chose à ma mère il arrive qu'elle se fâche parce que pour elle, cela signifie que je ne pense pas à elle. Pour ceux du village, c'est à Cotonou qu'on trouve l'argent. » ; qui n'ont pas été à l'école ou ont beaucoup d'enfants : « mon oncle maternel par exemple. Il est au village. Avec moins de 45 ans Il a pourtant 13 enfants et 3 femmes qu'il n'arrive pas à tous garder (il fait a confié certains aux autres parents). Sa maison n'est pas mieux que la mienne » ; qui vont au champ et ne peuvent que se débrouiller sans pouvoir gagner en plein temps ou mensuellement : « je ne peux pas que mes grands sont en avance sur moi. Moi, je gagne mensuellement. Eux, c'est annuellement. Ils ne peuvent pas manger ce que je mange » ; qui sont au chômage, ont un travail instable ou qu'il faut aider constamment : « mon jeune frère est juriste de profession ayant soutenu sa maîtrise mais, il se cherche encore. Je l'aide. Il n'est d'ailleurs pas le seul. Tu vois bien que je viens de lui donner un ticket valeur que j'avais sur moi pour ses déplacements » ; dont la situation économique jamais ne change en dépit de leur exode vers la ville : « j'ai trouvé certains [oncles] à Cotonou mais, ils n'ont pas bougé. Je ne vais pas donner de raisons parce que chacun à son problème et, cela le regarde » ; dont la situation familiale est critique ou qu'il convient d'aider : « sœur et frère ! Mariée et divorcée, le mari ne lui fait rien, il faut que ce soit moi qui lui vienne en aide. Le frère, je pense à comment lui trouver une voiture pour qu'il travaille ».

Quant aux mieux placés, ils se démarquent par la valeur sociale ou la grandeur accordable à leurs professions et diplômes : « des grandes sœurs et grands frères, il y en a qui sont profs d'université, de grands commerçants » ; à leurs œuvres : « il y en a qui ont réalisé plus que

moi, qui ont de grandes constructions et, qui vivent bien » ; à leurs charités : « ils [jeunes frères consanguins] réalisent à d'autres à grand frais à des gens qui ne sont parfois pas membres de notre famille » ; à leurs avoirs : « mon cousin. Il a la chance d'être inspecteur à la douane. Il a une maison de 105 millions environ et 2 voitures commandées à l'usine et 3 voitures achetées au port » ; à leurs prouesses : « grand-frère, il a eu la chance d'aller à l'extérieur. A son retour il a fait des constructions qui lui permettent de vivre sans forcément travailler » ; à leurs honorabilités : « grand-frères, il a au moins 12 titans. Un autre est ambassadeur du Bénin près le Niger » ; à leurs exemplarités : « sœur aînée. Déjà retraitée mais, elle me semble être un modèle à suivre quoique je ne mettrai pas mes pas dans les siens forcément. Elle est admirable pour la femme qu'elle est ».

Ces démarcations sont utiles dans la mesure où : « il faut qu'il ait différentes couches pour maintenir l'équilibre dans la société » ; les uns « deviennent serviables », les autres savent « donner des conseils ». Tous appartiennent au juste milieu parce que contribuent enfin, réciproquement à l'avancement de chacun, par contrainte : « il y a des choses que vous ne pouvez pas faire seul. Il y a des moments où les riches ont besoin des pauvres. Zinsou est riche mais aujourd'hui, il cherche la voix de ceux de la basse classe pour se faire élire président » ou naturellement : « s'il a [frère] des besoins qui dépassent ses capacités, il sait qu'il peut compter sur moi. Même chose pour ce qui est des situations qui le dépassent. Cette aide est naturelle parce que nous venons du même père ». A ce titre, l'entraide : – « permet de ne pas s'oublier, de savoir qu'on vient de la même famille, qu'on a la même origine », – « la preuve est que mes enfants retournent au village chez eux ... sont éduqués par tout le monde ».

Dans ces contextes : l'« identification n'est pas une « identité », puisqu'elle est constamment rejouée, renégociée » au sein de l'institution sociale par le biais des trajectoires individuelles et des diverses socialisations subies (Avanza et Laferté, 2005 : 140-144). Ceci décrit, au

regard de ce qui précède, l'enjeu de la théorisation menée : son sens est d'inviter à mettre en grieve l'expression " identité " accolée à la notion de classe moyenne.

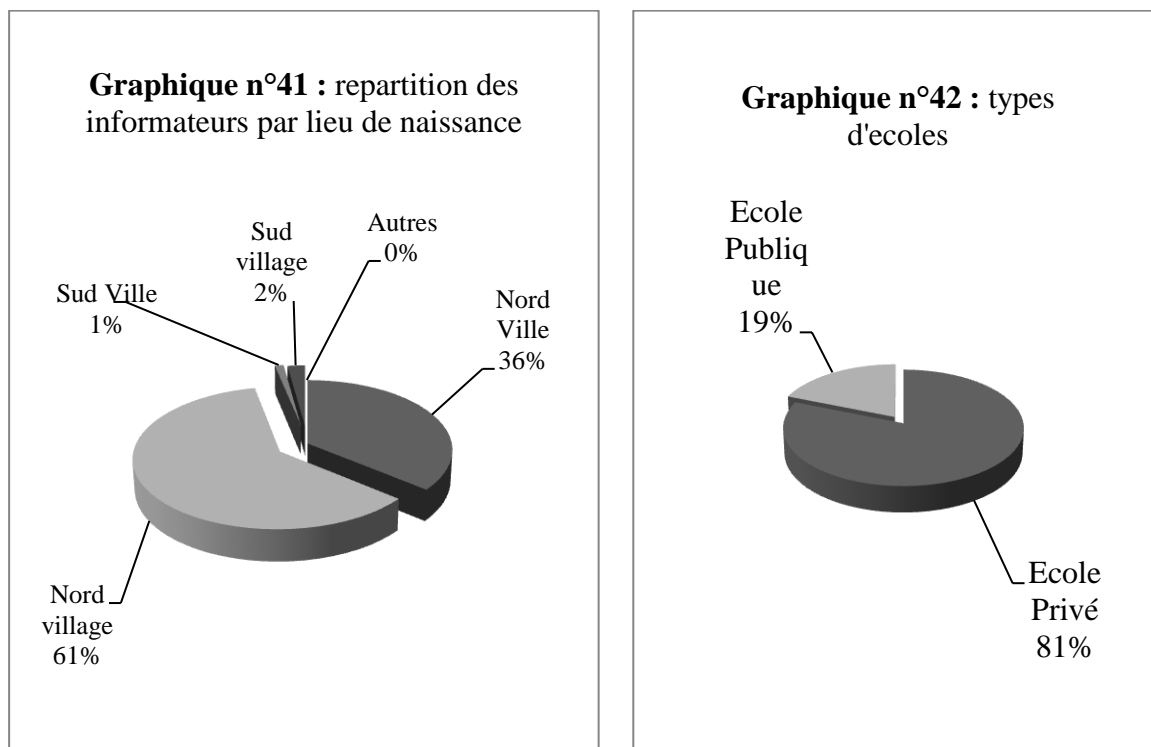
« Même les jumeaux se mangent parfois », cette formule signifie clairement que les mésententes ne manquent pas, elles ont un intérêt et servent à exprimer des dynamiques sociales en construction, déconstruction, reconstruction :

« En présence de l'argent, les divisions apparaissent puisque dès que vous allez vers les riches, pour eux, c'est que vous venez avec des problèmes. Quand l'homme n'est à l'origine de ce problème (cette perception), c'est la femme qui en est la cause. Trop de demande aussi crée la méfiance dans leur rang. L'intérêt à être avec une personne inférieure ou supérieure à soi dans la famille, lorsqu'on n'est pas paresseux, c'est que vous pouvez être aidé si vous êtes sérieux, travailleur. Cela favorise la bonne entente » (FB17).

Avant de préciser les détails de ce verbatim et de le mettre en rapport avec la pensée d'Avanza et Laferté, il importe de garder dans un sens différent mais complémentaire que les comparaisons sont également d'ordre intergénérationnel.

Les enquêtés mettent en relief les changements observés entre eux et leurs enfants. Les ruptures qu'ils soulignent, en soulevant les chances et les opportunités de cette deuxième génération, indexent avec insistance l'amélioration de ses conditions de vie : « j'ai vécu dans un milieu paysan. On ne connaissait pas l'argent de petit déjeuné. A faire des comparaisons avec mes enfants à Cotonou, même s'il devrait retourner au village maintenant, ils ne connaîtront plus la précarité » (Cf. graphique n°41). Dans leurs appréhensions, cette amélioration est le signe palpable qu'il y a eu évolution, qu'ils ont évolué comparativement à la génération de leurs parents : « si j'avais été à l'école et que j'avais eu l'accompagnement nécessaire, je serai ministre aujourd'hui sans doute. Moi, en mon temps quand tu n'allais pas au champ, on te frappe ».

37 % des interviewés ont vu le jour dans une ville du nord ou du sud-Bénin, 63 % sont nés dans un village. Le fait qu'ils soient 61 % à avoir précisément pu migrer des villages pour s'installer en ville, leur fournit la preuve que leurs situations à progresser. Ils se réjouissent davantage de savoir que leurs enfants sont plus scolarisés (Cf. graphique n°42) :



Source : données de recherche, 2016

Mis en rapport avec leurs enfants, les variations dans les progrès sont lisibles sur plusieurs axes. Sous l'angle éducatif, les privées ont vu récemment le jour, leurs explications portent sur les réalités contrastées existant entre leur génération et celle de leurs enfants :

« Si un enfant me dit que son professeur demande quelque chose, je me bats pour régler cela. A midi, ils ont le repas. Nous, ce n'était pas le cas. A 17h, ils ont le goûter. Le soir à 20h déjà, ils ont le repas aussi. L'argent du petit déjeuner en notre temps faisait 10f. Aujourd'hui, je dépense en moyenne 1000f. Personnellement, je n'ai pas évolué à cause de la polygamie de ma famille. La coépouse de ma mère m'a nui avec la sorcellerie. Papa ne nous achetait pas de livres. Je lui en veux encore. Il a des domaines qu'il a vendus avec le temps.

Avec plus de 26 enfants. En milieu bariba, on n'a pas le droit de dire la vérité à nos pères. Moi, je lui disais non mais, il n'écoutait pas. La conséquence, c'est qu'il nous a laissé à notre sort. Du coup, il fallait se débrouiller. D'aucuns faisaient le zém. Cela a joué sur le niveau d'instruction des enfants de la famille. C'est pour cela que j'évite de faire les mêmes fautes. Mes enfants ne vont pas en vacance au village parce que je ne veux qu'ils soient entraînés dans la paresse, qu'on les nuise. Au nord en général, les parents ne s'occupent pas de l'éducation des enfants. Ce qui fait changer les mentalités, c'est le déplacement d'un milieu à un autre » (FB10)

« Au moment où nous on fréquentait, il n'y avait pas de tables et de bancs. On manipulait les bois pour fabriquer quelque chose. On était dans des salles en paille (rire). Je me rappelle qu'en son temps, qu'une pluie était tombée et, avait fait tomber notre abri. Il fallait voir maître et élèves fuir dans tous les sens. Mon enfant ne vivra pas ça » (FB36)

« Hier, personne n'obligeait quiconque à aller à l'école. Aujourd'hui, aucun parent ne veut voir son enfant abandonner. C'est le cas de ma (petite) nièce qui n'a pas hésité à dire qu'elle va quitter l'école pour vendre de jus de citron. Je lui ai demandé si elle peut nous nourrir toutes (ses tantes et mamans) avec cela. Elle a dit non » (FB38)

« Enfants. Nous, on n'a eu des parents qui ont refusé de nous scolariser. On n'a dû se battre dans les champs pour s'en sortir, on n'a appris des métiers. J'ai tout fait dans ma vie (petits jobs) sauf ramasser du caca. Eux, on veut qu'ils aillent devant, dans l'école même si nous devons rester affamés » (FB29)

Le premier verbatim a mis clairement à nu la possibilité voire la nécessité de se réaliser à travers la migration. Cet avis renforce la position de Nassi et *al.* (2014) qui percevaient dans la mobilité vers Cotonou, une source d'émancipation. La même mobilité contribuerait efficacement à l'ascension socioprofessionnelle des migrants de la constellation centrale.

Les autres déclarations notifient nettement que : « les temps ont changé, la vision a changé » en ce qui concerne l'école et la vie des enfants au sein des ménages : – « elle (ma fille) prend

du yaourt, moi j'en n'avais pas. Elle utilise des couches ; moi, c'était des tissus déchirés qu'on m'utilisait. Elle a droit aux comprimés aussi » ; – « j'ai étudié avec le beurre de karité et le coton. En mon temps encore, je ne connaissais pas de télé ni de feuilleton ». Mieux, de nos jours, « tout le monde est maintenant connecté ». Ces marqueurs du mieux-vivre mettent en lumière les changements survenus dans la société et sont la preuve de son dynamisme.

Les ruptures comme ils le signalent, paraissent tout à fait normales ; mettre en comparaison des temps sociaux différents est néanmoins philosophique étant donné que toute transformation a sa part de perversité. Pour cause, dans chaque temps générationnel :

« Il y a des hauts et des bas en tout. Aujourd'hui, il y a des hôpitaux, des écoles, des soins de santé, des médecins de famille. Les enfants font moins de distance que nous mais, se sentent-ils heureux ? Cela est une question philosophique. Nous, on allait au champ, à la chasse. Moi, j'ai été à l'école avec respectivement, 5f, 10f, 25f. On va toujours vers le mieux-être mais, ce mieux-être, a ses faiblesses. J'amène mon petit enfant à l'école, je vais le chercher en voiture. Donc, il ne marche pas. De là, dire quelle époque est meilleure est philosophique. Mon enfant de 3^{ème} prend 2000f / semaine, l'autre 5000f. Moi, c'était mon argent de l'année ça à l'époque » (FB22).

« Moi, j'étais éduqué par tout le monde. Aujourd'hui, l'éducation est laissée à la charge de la petite famille. Hier, les enfants se faisaient taper par le maître et personne ne réagissait. De nos jours, les maîtres se font taper par les parents. De même, le privé ne me semble pas meilleur que le public. Les enseignants du public sont recyclés. Dans les privées, c'est une question d'argent donc, on peut payer pour passer. Les fondés n'investissent pas dans la formation des enseignants » (FB20).

« Hier, il fallait commencer l'école à 7 ans. Aujourd'hui, à 7 ans, on a même le CEP. L'enfant d'hier était plus intelligent au CP déjà. Quand on parlait, c'est équivalent à l'enfant de terminale. L'avant d'avant semble de qualité. Les enfants de nos jours ne savent pas certaines choses » (FB37).

Même si certaines situations de vie passées donnent effectivement l'impression d'avoir été difficiles à vivre, l'accès à la formation mobilisait partiellement le concours d'acteurs issus du

cercle familial : « j'ai grandi dans la polygamie ; chaque mère s'occupait de ses enfants. Difficilement, nous sommes 3 à parvenir à faire des écoles professionnelles payantes. Il fallait que des apports viennent de part et d'autre. Mon grand-père a plus de 60 enfants et 20 femmes. Mon père a 3 femmes ».

L'émergence d'un juste milieu dans la hiérarchie des positions sociales repose en conséquence, dans des contextes donnés, sur l'existence de réseaux de solidarités, d'entraides et d'aides qui configurent, on pense maintenant, durablement l'identification et l'appartenance à la constellation intermédiaire. Tout porte définitivement à croire que « la mise en acte de l'identité » dépend des interactions avec les « éléments humains et non humains de notre environnement. C'est aussi la manière dont les gens et les choses réagissent à notre comportement » (Dorais, 2004 : 3).

3-8 Eléments pour comprendre le sens de l'appartenance à la classe moyenne

Elle en est le début ! Les éléments ci-dessus convergent avant tout vers une appréhension subjective des notions de richesse et de pauvreté qui, traduisent des états pouvant faire objet de construction :

« Je vous ai dit que la réussite est relative. Sous certains angles, on dira qu'on a réussi ... La richesse d'hier peut ... devenir pauvreté d'aujourd'hui ... Le seuil de pauvreté et de richesse est relatif et subjectif. Vous pouvez trouver des riches moins heureux que des pauvres. Je refuse de me situer. Il y en a qui considère la grandeur d'âme ; d'autres qui considèrent l'accumulation matérielle ; d'autres encore le bien-être. Théoriquement, ma profession m'amène à dire que je suis riche » (FB44)

Dans les faits, cet enquêté laisse entendre que ses charges sociales, les personnes se trouvant dans son réseau relationnel d'aides sont suffisamment importants en nombre pour qu'ils se sentent non riche. Son analyse suggère d'affirmer : le juste milieu n'est plus saisissable unanimement, la stratification sociale perd ses dimensions objectivantes, les « concepts de

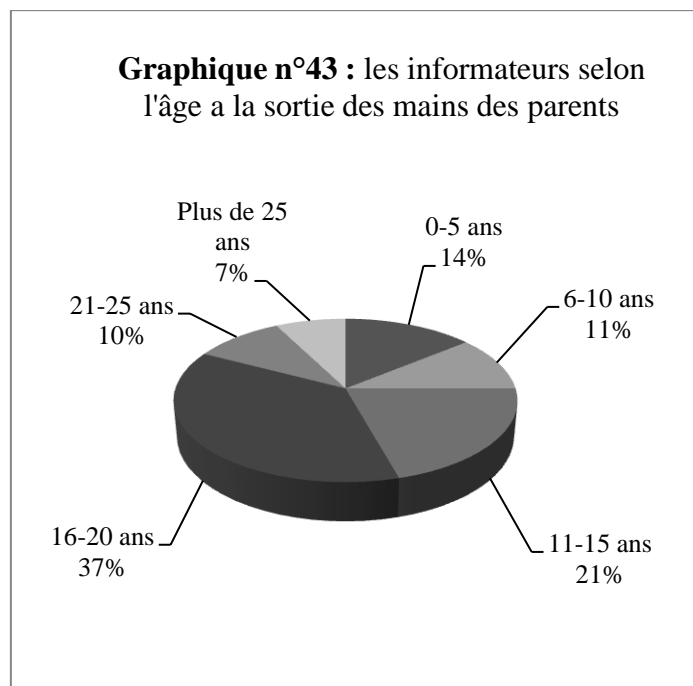
besoins essentiels et de bien-être varient » (Darbon et Toulabor, 2011 ; Fraisse, 2008 ; Kobiané, 2003).

En tant que construit individuel encore, se dire pauvre « est une étiquette qu'on se colle et qui nous suit ». Or, « l'homme ne se dit pas à lui-même qu'il est riche ». Pris dans sa dimension collective, d'aucuns font savoir : « je suis pauvre parce que je ne parviens pas à satisfaire les besoins de la famille restreinte et élargie ». En suivant ces lignes d'orientation, des idées maitresses se dégagent. Les arguments pour générer la naissance sociale et / ou personnelle de la catégorie intermédiaire se dessinent sous ces fonds.

La construction sociale telle qu'appréhendée actuellement est de l'ordre des traditions disciplinaires s'exprimant en terme de « constructionnisme » : « façon dont les acteurs en situation et en interaction produisent les représentations et le sens qui va orienter leurs pratiques » (Loriol, 2012 : 7). Ce niveau de la présentation prend en clair, en considération les « aspects collectifs de la construction identitaire » (Dorais, 2004 : 4). Par exemple, sur le sens communautaire que prend la notion, des positions se font jour : « je ne peux pas dire que quelqu'un est de couche sociale inférieure à moi parce que je ne leur donne pas à manger. Du moins, je leur donne mais je demande aussi. Donc, on n'est pareil ... Cela nous permet de nous entraider ».

La déclaration de l'appartenance à la couche moyenne découle empiriquement des différents capitaux mobilisables par une personne pour servir utilement son identification, dans une situation ou dans une autre. Le capital social est la forme de capital qui rend mobilisable les autres types de capitaux, ponctuellement.

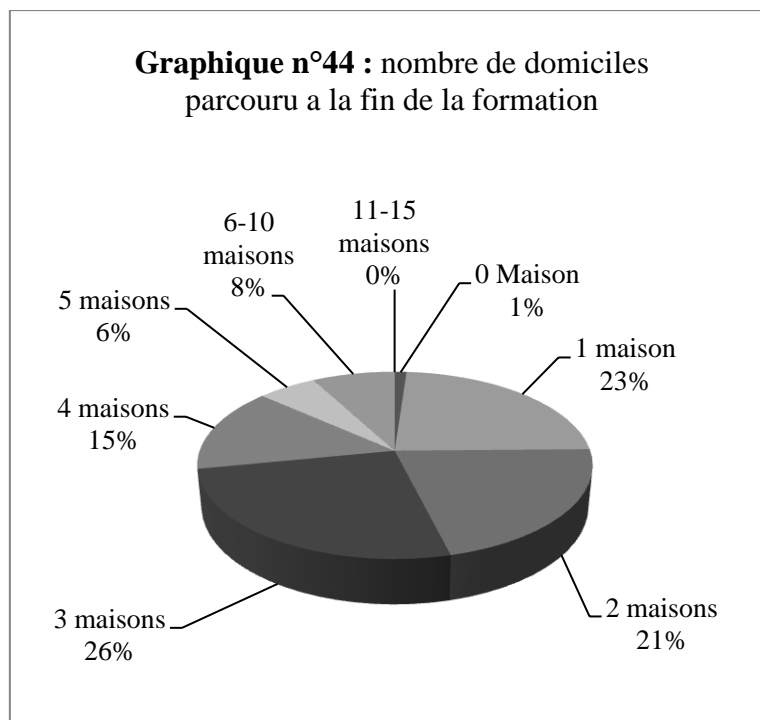
L'hypothèse première est alors que les personnes qui ont réussi à intégrer formellement la catégorie sociale centrale, ont presque toujours transité par des ménages qui ne sont forcément ceux de leurs parents :



Source : *données de recherche, 2016*

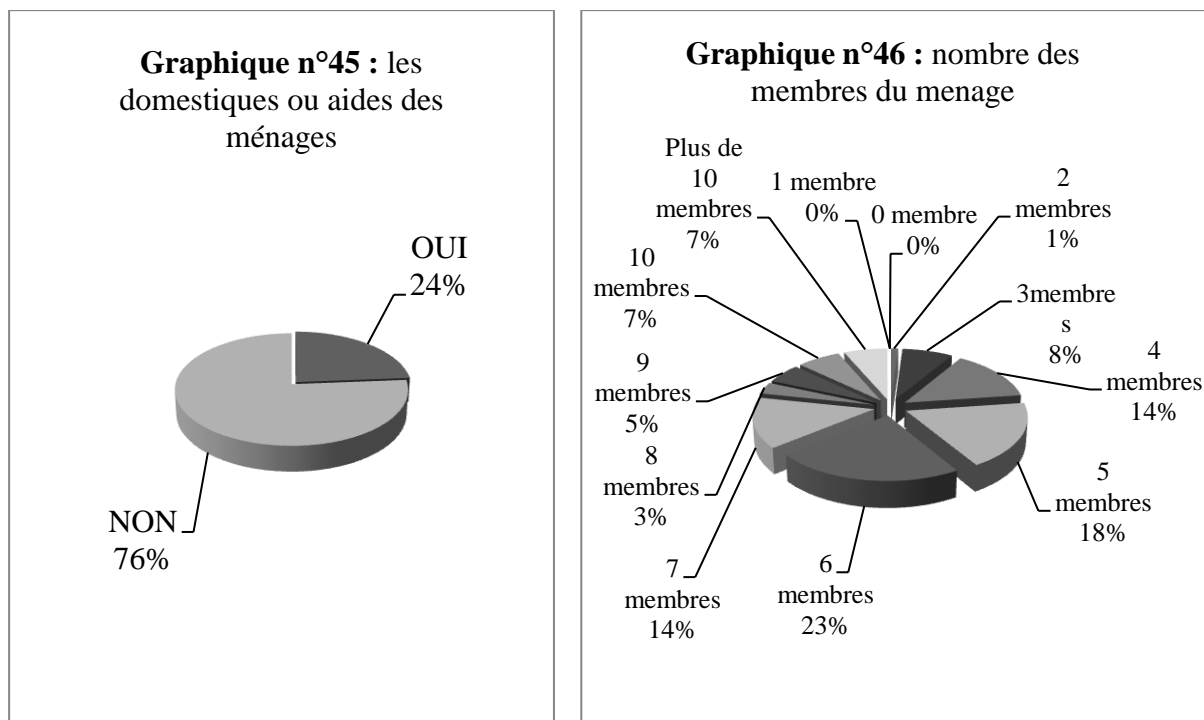
Entre 0 et 05 ans, les chefs de ménages ayant migré des domiciles parentaux, avec ou sans aucun parent occupent une proportion de 14 %. Certains sont nés dans des maisons familiales, loin de leurs pères biologiques. 11 % ont effectué leur deuxième départ (avec ou sans leurs parents encore) entre l'âge de 06 et 10 ans. 16 ans à 20 ans désigne en général, la tranche d'âge des enfants souvent concernés par le « confiage » ou la « mobilité résidentielle » pour raisons éducatives, cela donne lieu à la prise en charge sociale de l'enfant (Pilon, 2003).

Ces pratiques sont en lien avec les trajectoires complexes que les informateurs disent avoir effectuées. Le graphique ci-dessous indique précisément qu'à la fin de leur formation, 26 % des enquêtés ont justement pris par 03 maisons :



Source : *données de recherche, 2016*

Ajouté à ce pourcentage, ils sont 55 % à avoir bougé au moins trois fois des lieux où ils sont nés, pour se retrouver ailleurs. Chez certains, le nombre de domiciles parcourus à la fin de la formation n'est pas le nombre final de domiciles explorés au soir de l'entrée dans la vie professionnelle. Même après leurs formations ou l'occupation de leurs premiers postes, des informateurs précisent qu'ils sont restés à la charge de parents non-biologiques. En dehors des domestiques ou aides de maisons qu'on a pu recenser dans les ménages, la grande taille de quelques foyers donnent nettement l'impression que les ménages ne comptent pas en leur sein, exclusivement les enfants des informateurs :



Source : données de recherche, 2016

Les domestiques désignent ici des personnes (de sexes féminins) travaillant, moyennant de l'argent (15.000f globalement). Les aides sont des connaissances qui assistent ponctuellement la patronne du ménage dans l'exécution de tâches domestiques.

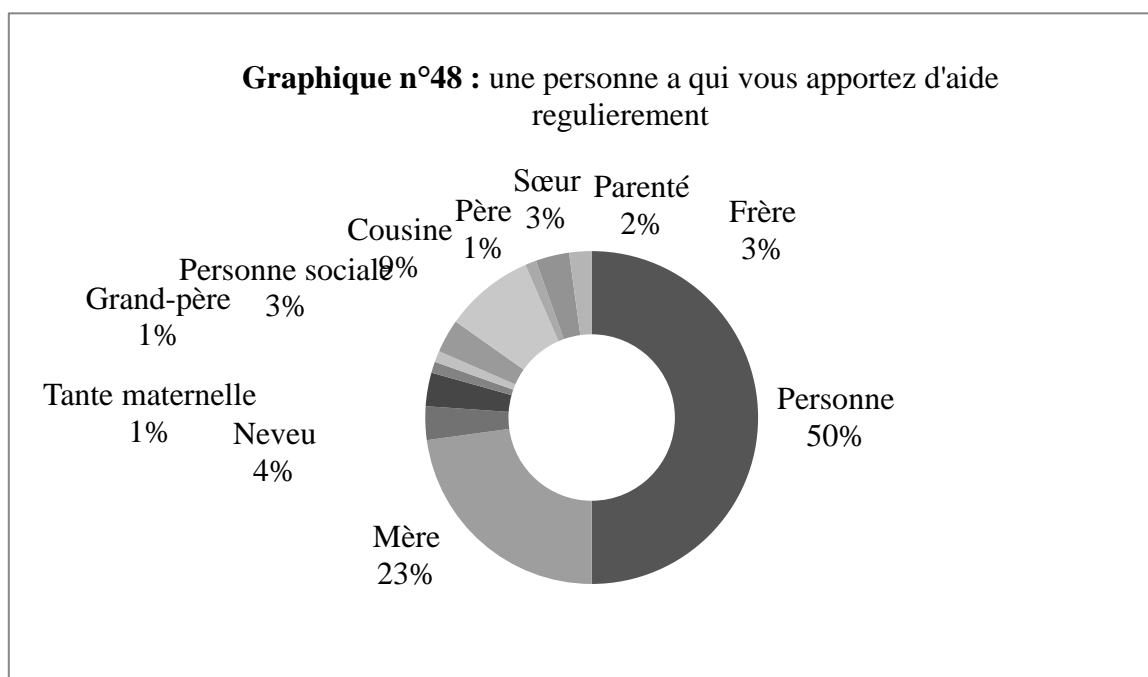
Quand elles viennent de la famille (élargie), les occasions propices à leur venue débutent souvent avec la naissance d'un nouveau-né dans le foyer ; elles sont rarement payées directement ; toutefois, elles bénéficient de l'accompagnement des responsables du foyer, lesquels les placent en apprentissage ou veilleront à leur insertion professionnelle future, prennent l'engagement volontaire de faire en sorte qu'elles aient tout le nécessaire avant leur entrée en mariage (le trousseau de mariage), une fois qu'elles seront prêtes à partir.

Au regard du graphique de droite, il apparaît que 23 % des ménages abritent 06 membres, 18 % abritent 05 membres, 14 % logent 04 membres d'une part, d'autre part 07 membres tandis que 7 % abritent plus de 10 membres. Cet ensemble dépasse le nombre moyen de personnes vivant dans les ménages au Bénin : 4,5 individus (INSAE, 2016).

Les tissus d'accueils que les anciens foyers traditionnels étaient sont en mutation :

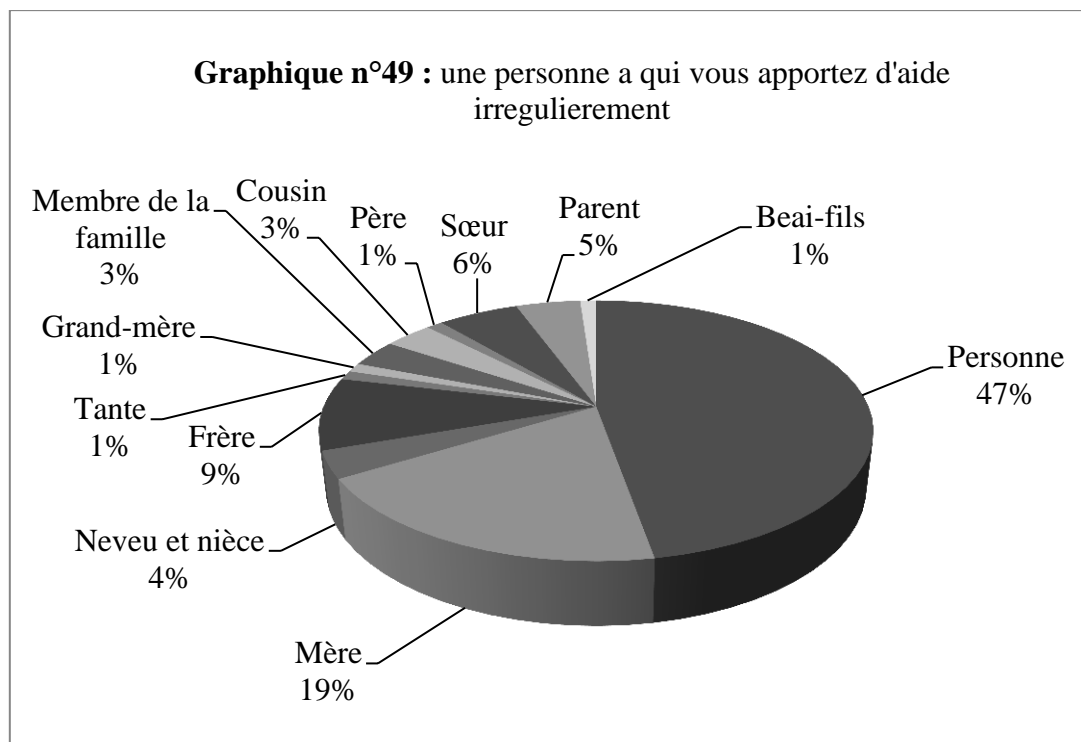
« Nous, on émiette nos familles larges à cause de l'absence de la justice dans nos paroles. Hier aussi, on n'avait pas besoin de recourir aux familles biologiques d'un enfant pour avoir satisfaction. Aujourd'hui, chacun veut s'occuper individuellement de son enfant. Et, ce n'était pas parce qu'on avait plus que l'autre qu'on avait droit de décision. Cette situation permettait de réunir des familles nombreuses » (FB20)

Leur rôle fonctionnel ne disparaît pas pour autant radicalement. Les raisons de ce maintien se traduisent par la permanence des transferts sociaux :



Source : données de recherche, 2016

En d'autres termes, 50 % des informateurs apportent d'aide régulière aux membres vivant en dehors de leurs ménages. Les mères, les cousines et cousins font l'essentiel des personnes vers lesquelles la structure des transferts est la plus tournée. Cette structure gagne en intérêt lorsqu'on s'attarde sur les aides irrégulièrement fournies circonstanciellement aux acteurs extérieurs aux ménages :



Source : *données de recherche, 2016*

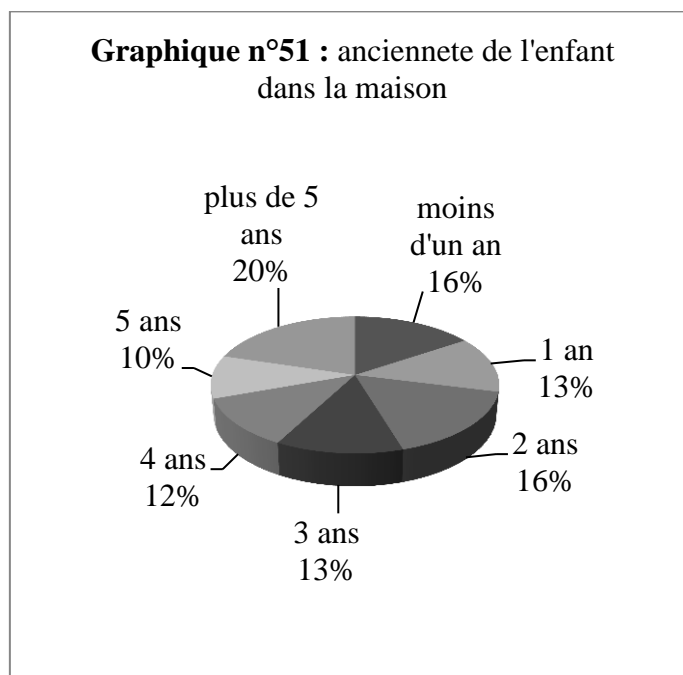
03 des enquêtés intègrent alors le dispositif. En tout, plus de la moitié des informateurs tiennent pour vraie, l'existence au sein des familles, de rapports familiaux de solidarité. Bien qu'il soit dit : « pour ceux du village, c'est à Cotonou qu'on trouve l'argent », il leur ait reconnu le mérite d'envoyer à leur tour des denrées alimentaires sous commande ou volontairement vers les villes.

Ces formes de transferts régulières et irrégulières font voir que les individus sont sensibles aux caractéristiques et au bien-être des personnes de leur entourage et non uniquement de leur entourage (Antoine, 2007), C'est à ce titre qu'on peut maintenant présumer que la survivance de tels rapports occupe effectivement une place dans la construction de l'appartenance. Du moins, pour confirmer cette position, un accent doit être mis sur la contribution de la solidarité à la réalisation socioprofessionnelle progressive des enfants confiés (aides) ou en situation de migration scolaire :

conscience par les chefs de ménages, qu'il faut nourrir communément les réseaux relationnels afin de les faire perdurer efficacement, afin que chaque acteur du cadre familial ou extra familial participant aux inter-échanges, aient le sentiment que ses rapports sociaux lui apportent une plus-value :

« J'ai toujours envoyé de l'argent à mes cousins pour leur scolarité. Je crois que je vais finir par mettre un terme à cela parce qu'il faut que je pense à l'avenir de mes enfants qui grandissent au risque de me faire surprendre par la retraite. Le père de l'enfant qui se trouve avec moi est un éleveur qui prend soin de mes quelques têtes de bœufs. En tant que son ami, je sais qu'il n'a pas l'aptitude requise pour prendre soin de l'éducation scolaire de son fils. J'ai pris l'initiative de le garder avec moi pour l'aider à mon tour, le petit est très intelligent en plus. Il est toujours le premier de sa classe. Si son père n'était pas un homme serviable sur qui je peux compter, je me serais tu aussi » (FB18).

Le caractère remarquable du confiage et de la migration scolaire porte sur la durabilité présente des enfants non-issus du foyer conjugal dans les ménages :



Source : données de recherche, 2016

Statistiquement parlant, 20 % des enfants se retrouvant dans ces contextes ont passé plus de 5 ans (15 ans pour certains) dans les mains des informateurs. L'enjeu majeur d'une telle prise en charge de personnes extérieures aux ménages est bien de favoriser leur ascension. La présence de différentes catégories de membres issus de la société, des familles, dans les ménages enchevêtrent dans la constellation centrale, pour paraphraser Bosc (2003 : 45), des « mondes sociaux ». Pouvoir compter sur eux dans l'avenir ou sur l'entourage, ne saurait être présenté comme du parasitisme.

Quelques cas urgents surgissent dans le quotidien :

« Des frères, des oncles. Ils ont de bons postes. Parfois, ils m'aident pour des problèmes de sous : 100000f, 200000f. Bonnes relations mais, ils arrivent qu'ils fassent des leurs. J'ai un frère qui peut m'aider pour mon problème de facture d'électricité impayée mais, je sais que sa mauvaise volonté l'empêche de le faire. Parfois, c'est la mauvaise foi, parfois leur comportement est justifié. Mon jeune frère est venu me voir pour un problème de 12000f. J'ai des difficultés qui ne me permettent pas de lui venir au secours. Il a appelé la femme d'un douanier devant moi. Arrivé là-bas, elle a dit que c'est 800f qu'elle a. Je lui ai dit de ne pas la condamner. Cela arrive que pour des situations ponctuelles qu'ils vous aident. Cela arrive aussi que sur des cas, vous soyez sûr qu'ils sont la solution et qu'ils ne vous viennent pas en appui »
(FB10)

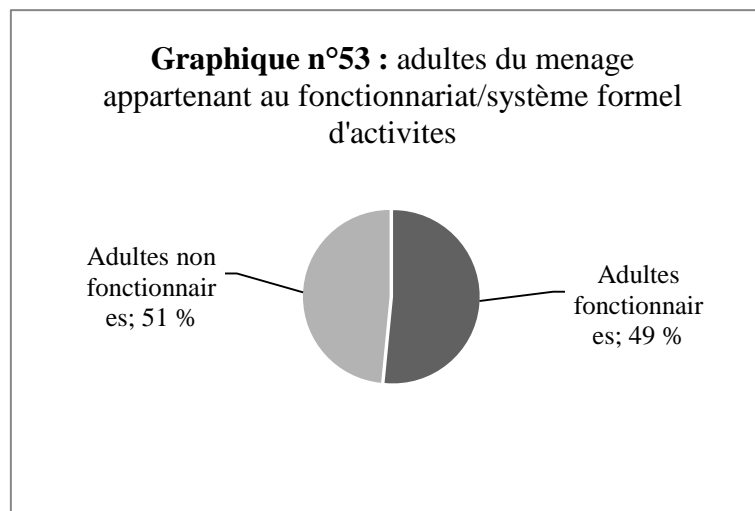
Sur la base de cet élément et des multiples cas susceptibles de compromettre individuellement, d'aucuns relèvent l'attribut changeant de leur identité d'hommes moyens : « la vie d'aujourd'hui est peu contrôlable. Tout peut changer. C'est Dieu qui décide. Je peux m'identifier à une couche et cela, va changer demain ». La dimension critique de l'appartenance, puisque c'est ce dont il est question, place les acteurs s'identifiant à la constellation moyenne, dans une posture de quête de réciprocité dans l'urgence lorsqu'ils estiment avoir contribué à la réussite de quelqu'un :

« [Les riches ont] tendance à oublier ceux qui ont contribué à leur réussite. Il faut être patient si non on risque de rompre les liens avec eux : par exemple, moi j'avais du mal à nourrir ma famille après la naissance de mon deuxième enfant. Je suis alors passé voir un cousin douanier que j'ai gardé, fait invité par mon père à Cotonou après ses échecs au BAC afin qu'il vienne étudier et rester avec nous. En tant qu'étudiant à l'ENEAM (ex-INE) je demandais à mon zémidjan qui conduisait ma moto pour me payer semestriellement, de l'amener chaque matin et de le chercher chaque soir à la sortir de l'école. Pour cela, le zém ne me payait plus ce qu'il doit. Il dormait dans ma chambre. Aujourd'hui, il vit dans une maison de 105.000.000 f, il a 05 voitures dont 02 commandées à l'extérieur. Je te laisse imaginer le prix. Pourtant, quand je lui ai dit mon problème, je lui ai demandé non pas de me donner d'argent mais de m'aider à payer des vivres. Tu sais, quand ta femme est enceinte ou accouche, elle est tout temps contre toi quand elle manque de quelque chose. A croire que c'est toi qui ne bouge pas. Elles (les femmes) ne pardonnent pas sur ce point. Tu comprendras quand tu seras marié. Avec les vivres, j'espérais au moins régler le détail de la faim. Tu sais ce qu'il m'a répondu ? Qu'il n'a pas étudié pour la famille et que, j'aurais dû attendre d'avoir un travail avant de m'engager, il a ajouté que je pouvais mourir de faim, qu'il s'en foutait. Il s'en est allé après ce qu'il a dit. Pourtant, la semaine qui a suivi, j'étais encore chez lui non pas pour manger, mais pour garder les relations familiales. Partout, il y a des problèmes. Moi, je suis patient » (FB7)

En fait, les transferts sociaux, « inter-générationnels et d'entraide », sont utiles à la survie des membres de cette couche dite volatile et légère (Antoine, 2007 : 9). Cette nécessité traduit la crise que les personnes de la catégorie moyenne traversent par moment voire en permanence : « je suis pauvre parce-que ma situation n'est pas ce que je souhaite. Si je ne fais pas un bon calcul difficilement je m'en sors. Donc je calcul tout pour ne pas être surpris ». Il n'est dans ces contextes plus étonnant d'observer des variations dans leur positionnement dans la hiérarchie sociale puisqu'ils se disent moyens mais s'attribuent les caractéristiques des pauvres selon des contextes :

« Je suis pauvre actuellement ! On m'a coupé l'électricité à la maison parce que je dépense dans la maladie de ma femme. Ça me reste à faire. Peut se dire riche celui qui a toujours de réserve dans son compte et qui peut subvenir à tout moment à ses besoins. La quantité d'argent ne compte pas. D'autres diront que je suis riche parce que j'ai deux voitures » (FB10)

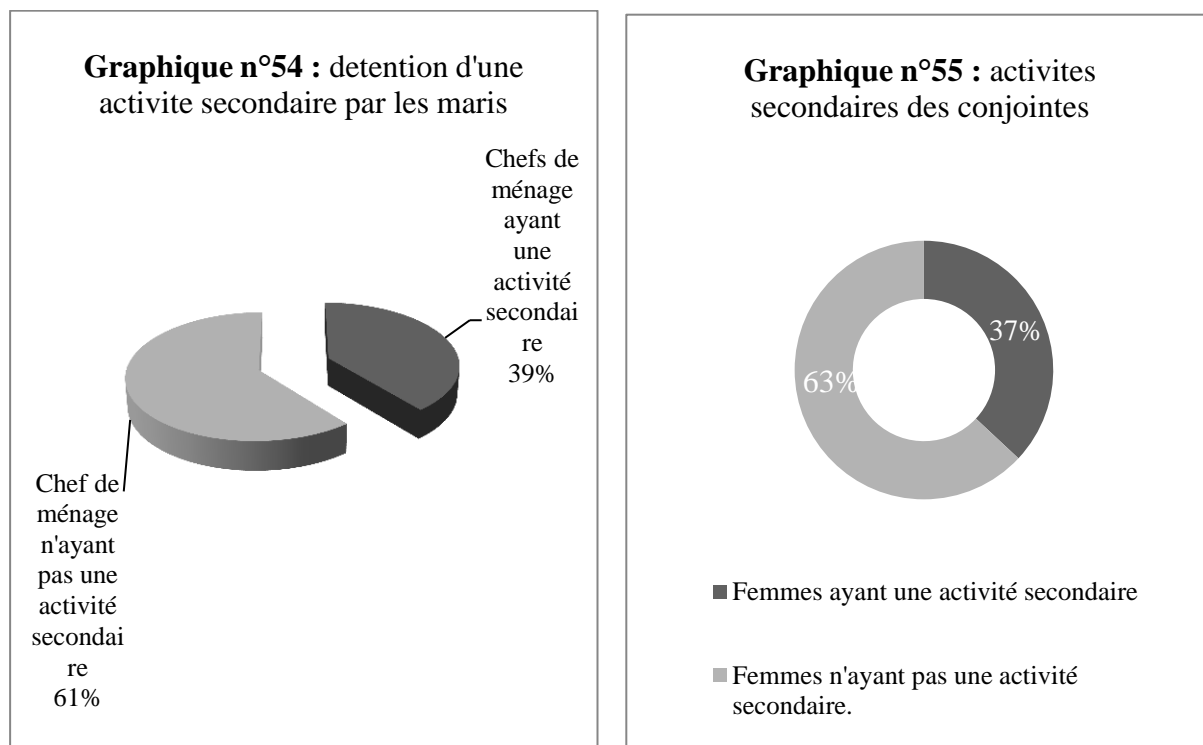
L'appartenance est bien alors synonyme d'appropriation, de refus ou au contraire d'acceptation des identifications et images sociales (Avanza et Laferté, 2005). Le sens et l'intérêt à traiter de construction sociale dans l'appartenance réside dans le fait de pouvoir insister sur la dimension non permanente de l'identification, elle est soumise aux tensions économiques, sociales et même professionnelles. Les salariés, pas seulement les non-salariés sont sous tension : « je suis un démerdeur. Ce n'est pas facile. Le salaire ne couvre pas tous mes besoins. Parfois, je m'endette pour me soigner. Comme Dieu fait que je couvre mes petits besoins essentiels, je dirai que je suis entre riches et pauvres. C'est le luxe que je n'ai pas. ». 51 % de non fonctionnaires contre 49 % de fonctionnaires partagent l'effectif des adultes recensés dans les ménages :



Source : données de recherche, 2016

La classe moyenne béninoise n'est pas largement dépendante de la figure d'agents d'Etat (graphique ci-dessus). Les informations collectées permettent de défendre davantage cet avis

puisque les acteurs de ces deux groupes (les chefs de ménages et leurs conjoint(e)s en particulier) sont partagés entre un travail dit principal et un autre dit secondaire ou occasionnel ou de rechange pour suppléer aux manques d'argent :



Source : *données de recherche, 2016*

D'une part 61 % des maris exercent des professions parallèles, d'autre part, 63 % des épouses également ont ce comportement. La classe intermédiaire est en conséquence, celle dans laquelle le fonctionnariat, considéré comme source majeure de sécurité économique est en souffrance : « d'aucuns diront de nous qu'on est moyen. Pour ma part, les salaires sont minimes au regard des charges. Cela influence les naissances ». L'« emploi de fonctionnaire » qui permettait plus aisément de faire face aux « responsabilités familiales » n'est vraiment pas « synonyme d'appartenance à la classe moyenne » (Banegas et Bardeletti, 2009).

Conclusion

La construction sociale est in fine, ce sentiment d'appartenance concernant des réalités observables et mesurables, des réalités qui s'imposent aux identifiés, dont ils doivent tenir compte, des réalités qu'ils se représentent mentalement ou socialement (Loriol, 2012 ; Bigot, 2008). Le développement mené dans le traitement de ce sujet a montré qu'individuellement les chefs de ménages s'identifient tous pratiquement à la couche moyenne. Leur identification repose sur des indicateurs en relation directe avec les comparaisons qu'ils établissent entre la situation des riches et des pauvres d'une part. D'autre part, ils attachent du prix à parler des nouveaux modes de vie qui intègrent le quotidien des ménages et, l'importance du statut de l'habitat dans l'identification.

Au plan collectif, « s'il n'y a pas d'existence objective d'une classe moyenne, pour Bourdieu (1984), les classes sont « des mythes bien fondés », des réalités relationnelles construites autour de la mobilisation de capital culturel et économique, susceptibles de mobilisation bien que n'ayant d'autre existence que virtuelle » (Darbon et Toulabor, 2011 :29). Une telle appréhension apparaît à nouveau dans le raisonnement des informateurs. Ils font état de ce que, les différentes couches du jeu social existent, non de façon conflictuelle mais, de manière à pouvoir, normalement se compléter. Ils attribuent à certains membres de leurs familles l'image de couches sociales supérieure et inférieure sans pour autant les considérer directement comme des riches ou des pauvres.

En insistant sur le relativisme des notions de pauvreté et de richesse, ils ont cité quelques conditions sociales, économiques et professionnelles dans lesquelles l'identification à la couche intermédiaire peut ne pas aboutir à l'appartenance à cette couche. Ils ont permis de comprendre que la solidarité, les réseaux d'aides et d'entraides valident l'appartenance ou au contraire la compromettent.

Références bibliographiques

- 1- Alpe, A., Béitone, A., Dollo, C., Lambert, J.-R., Parayre, S. (2013), *Lexique de Sociologie*, Paris : DALLOZ, 4^e édition ;
- 2- Amouzouvi, D. (2011-2012), *Techniques de recherches en sciences sociales*, Recueil inédit, UAC : FLASH / DS-A ;
- 3- Antoine, P. (éd.) (2007), *Les approches intergénérationnelles en Afrique : approche plurielle*, Les collections du CEPED ;
- 4- Avanza, M. et Laferté, G. (2005), « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », in *Genèses*, n°61, pp. 134-152 ;
- 5- Balandier, G. (1965), ‘’ Problématique des classes sociales en Afrique noire ’’, in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 38, numéro intitulé : *Les classes sociales dans le monde d'aujourd'hui : III. - AFRIQUE NOIRE*, Paris : PUF. pp. 131-142 ;
- 6- Banegas, R. et Bardeletti, J. (2009) (Coord.), *Caractérisation des classes moyennes en Côte d'Ivoire* ;
- 7- Bidou-Zachariasen, C. (2004), « Les classes moyennes : définitions, travaux et controverses », in *Éducation et Sociétés*, n° 14, pp. 119-134 ;
- 8- Bigot, R. (2008), « Les classes moyennes sous pression », in *Cahier de Recherche* n°249 ;
- 9- Bigot, R., Crouette, P., Müller, J. et Osier, G. (2011), Les classes moyennes en Europe, in *Cahier de recherche*, Crédoc, n°282 ;
- 10- Bosc, S. (2003), « La société et ses stratifications : Groupes sociaux ou classes sociales ? », in *Cahiers français. La société française et ses fractures*, n° 314, pp. 40-46, http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303330403143/3303330403143_EX.pdf ;

- 11- Bouton, M., Derrien, M.-L., Dron, C., Gentil, F., Molina, Y., Rolland, M., Trombert, C. (2008), ‘‘ De la question sociale au travail social ‘’, in *Intervention professionnelle en service social*, Paris : Vuibert, pp.15-28 ;
- 12- Charbonneau, O. (2010), « Étapes de la recherche, cadre conceptuel, hypothèse, cadre opératoire », <http://www.culturelibre.ca/2010/03/10/etapes-de-la-recherche-et-cadre-conceptuel/> ;
- 13- Chauvel, L. (2014), « Moyennisation ou polarisation ? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé », pp.21-27 ;
- 14- Centre d’Etudes et de Recherches Démographiques (2011), ‘‘ Populations vulnérables : profils sociodémographiques et répartition spatiale. Avant-propos ’’, in *Populations vulnérables : profils sociodémographiques et répartition spatiale*, pp. 5-8, http://www.hcp.ma/downloads/Demographie-Populations-vulnerables-profils-socio-demographique-et-repartition-spatiale_t13089.html
- 15- Conseil français des investisseurs en Afrique (2015), Rapport 2015 : les entreprises françaises et l’Afrique, Le MOCI ;
- 16- Darbon, D. et Toulabor, C. (2011), *Quelle(s) classe(s) moyenne(s) en Afrique ? Une revue de littérature*, AFD Document de travail n° 118 ;
- 17- Direction de la Prospective et du Développement Municipal (2008), *Plan de développement de la ville de Cotonou (PDC - Cotonou)* ;
- 18- Dorais, L.-J. (2004), « La construction de l’identité », <http://www.erudit.org/livre/CEFAN/2004-1/000660co.pdf> ;
- 19- Dumez, H. (2011), « Qu’est-ce que la recherche qualitative ? », *Le Libellio d’ AEGIS*, Vol. 7, n° 4 – Hiver 2011, pp. 47-58 ;
- 20- Etudes et sondages (2009), La classe moyenne, c’est qui ? in *Economia*, n°5, février-mai, pp.35-70 ;

- 21- Fassin, D. (1990), " Analyser. Variables et questions.", in *Sociétés, développement et santé*, Paris : Ellipses, pp. 107-125 ;
- 22- Fraisse, S. (2008), « Serge Bosc, *Sociologie des classes moyennes* », <http://lectures.revues.org/661> ;
- 23- Fugier, P. (2010), « Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques », dans revue *Interrogations ?*, n°11-Varia, decembre 2010, <http://www.revue-interrogations.org/Les-approches-comprehensives-et>
- 24- Ghiglone, R. et Matalon, B. (1985), *Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*, Paris : Armand Colin, 4^e édition ;
- 25- Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (2014), *Jeunesse, classes moyennes et transition démographique et politique en Afrique*, note n°10, juillet ;
- 26- Halbwachs, M. (1939), « Les caractéristiques des classes moyennes », Extrait de *Inventaires III. Les classes moyennes*, Paris : Félix Alcan, 1939, pp. 28-52 ;
- 27- Hedoux, J. (1992), « Dubar (Claude). – La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles » [Compte rendu], In *Revue française de pédagogie*, Année 1992, Volume 100, Numéro 1, pp. 117-121;
- 28- Imorou, A.-B. (2015, Novembre), « Echantillonnage dans la recherche quantitative », communication présentée au Café Sociologique du DS-A, UAC ;
- 29- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Appliquée (2004 a), *Cahier des villages et quartiers de ville : Département du LITTORAL*, Direction des Etudes Démographiques, Cotonou, mai 2004 ;
- 30- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Appliquée (2004 b), *Cahier des villages et quartiers de ville : Département de l'ATLANTIQUE*, Direction des Etudes Démographiques, Cotonou, mai 2004 ;

- 31- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Appliquée (2013), « Profil et dynamique de la pauvreté au Bénin », in *Evaluation de la pauvreté au Bénin*, Draft Provisoire, pp.36-72 ;
- 32- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Appliquée (2015), *RGPH4 : que retenir des effectifs des populations en 2013 ?*, Direction des Etudes Démographiques, Cotonou, Juin 2015 ;
- 33- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Appliquée (2016), *Effectifs de la population des villages et quartiers de ville du Bénin (RGPH-4, 2013)* ;
- 34- Kobiané, J.-F. (2003). « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », in *Éducation, famille et dynamiques démographiques*, sous la direction de M. Cosio, R. Marcoux, M. Pilon et A. Quesnel, Paris : CICRED, pp. 153-182 ;
- 35- Lorient, M. (2012), « La construction du social », Presses Universitaires de Rennes, pp. 07-19 ;
- 36- Luntumbue, M. (2014)(Coord.), *Jeunesse, classes moyennes et transition démographique et politique en Afrique équatoriale et centrale*, note n°10 ;
- 37- Martinache, I. (2007), « Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive* », <http://lectures.revues.org/432>
- 38- Nallet, C. (2015), « Identifier les classes moyennes africaines : Diversité, spécificités et pratiques de consommation sous contrainte », Note de l'Ifri, Programme Afrique Subsaharienne ;
- 39- Nassi, K.M., Montcho, R., Magnon Z.Y. et Adjahouhoué, L. (2014), « Matériaux pour une analyse sociologique des communautés dans la ville de Cotonou », in *Revue spéciale journées scientifiques de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)*, vol 4, n°9, Décembre 2014, pp.137-148 ;

- 40- Observatoire des inégalités (2009), « Les classes moyennes en quête de définition », Extrait de *la note de veille du centre stratégique* n°54 du 16/04/07 du Centre d'Analyse Stratégique ;
- 41- Olivier de Sardan, J.-P. (2013), « Le projet de thèse : un processus itératif », in *Devenir chercheur*, pp. 107-124 ;
- 42- Pilon, M. (2003), *Confiance et scolarisation en Afrique de l'Ouest : un état des connaissances*, pp.16-18 ;
- 43- Sick, K.-P. (1993), « Le concept de classes moyennes. Notion politique ou slogan politique ? », in *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, année 1993, Volume 37, Numéro 1, pp. 13-34 ;
- 44- Verdonck, M., Taymans, M. et Van Droogenbroeck, N. (2012), Evolution, caractéristiques et attente de la classe moyenne bruxelloise, in *Les cahiers de l'ISBA* n°3, Décembre ;
- 45- Weber, M. (1995), ‘ ‘ Les concepts fondamentaux de la sociologie ’ ’, in *Economie et société*, Paris : Pocket

Annexes

➤ Questionnaire portant sur : la structure socio-économique des ménages Baatonu et

Dendi de Cotonou et Abomey-Calavi

- Date :
- Nom de l'enquêté (contact) :
- Ville :
- Quartier :
- Sexe :
- Age :
- Ethnie :

1- Dénombrer les domiciles / localités parcouru(e)s (de 1 à ...)

1^{er} domicile :

- Lieu de naissance :
- C'était la maison de qui?
- Votre âge dans cette période :
- Durée du séjour :
- Qu'est-ce que vous avez fait là-bas ? (école, travail, etc.)

2^{eme} domicile :

- Avec qui avez-vous habité ?
- Votre âge dans cette période :
- Durée du séjour :
- Qu'est-ce que vous avez fait là-bas ? (école, travail, etc.)

Etc.

2- Modes de vie du ménage

- Etes-vous dans votre propriété ou en location ?
- Est-ce que il y a dans la maison : (combien)
 - l'eau courante
 - l'électricité
 - Douche interne
 - Cuisine interne
 - Cuisinières à gaz
 - Charbon de bois ou bois
 - Gaz et charbon (le plus utilisé)
 - Installation sportive dans la maison / panneaux solaires / machine à laver / groupes
 - Frigos / congélateurs
 - Télés à écran simple / plasma
 - Décodeurs simples / avec abonnement

- Téléphone fixe
- Téléphones portables sans internet / avec internet
- Ordinateurs
- wifi dans la maison / clef de connexion internet
- Voitures
- Motos / mobylettes / vélos

3- Chez vous à la maison vous êtes combien de personnes ?

- Nombre total
- Nombre d'adultes
- Nombre d'hommes
- Nombres de femmes
- Nombre d'enfants
- Nombre d'élèves / étudiants / apprentis / enfants mineurs /
- Nombre de garçons / filles /

4- Dénombrer tous les adultes

- Qui est le/la cheffe de ménage chez vous ?

Membres de foyer (adultes):

Membres de foyers adultes						
n°	Qui ?	sexe	âge	profession fixe	niveau d'instruction	ethnie

5- Les élèves, étudiants, apprentis et enfants qui ont leurs parents dans la maison

N°	âge	sexe	Qui est le parent biologique ?	ethnie	école (privée ou publique) niveau ?	occupation ou formation

6- Les élèves, étudiants, apprentis et enfants qui n'ont pas leurs parents dans la maison

N°	age	sexe	Qui est le tuteur / la tutrice?	Lien de parenté avec le tuteur (en partant de l'enfant)	Ecole ? (privé ou publique)	Temps passé dans le foyer?	Occupation ou formation	Ethnie

7- Domestiques et/ou aides de ménage

- Y a-t-il des domestiques internes à la maison ?
- Combien ?
- Sexe ?
- Age
- Ethnie
- Milieu de provenance
- Lien de parenté
- Modalité de rémunération

8- Domestiques externes

- Combien ?
- Sexe ?
- Age
- Ethnie
- Milieu de provenance

- Lien de parenté
- Modalité de rémunération

9- Activités

- Du chef de ménage
- De la conjointe

10- Les maisons et terrains de la famille

Oú?	Propriété ou loué a combien ?	Propriété de qui dans le couple	Donné en location à combien ?	Qui habite la	Combien des chambre s/salons?	Type de construction
Maison principale						
Maison(s) secondaire(s)						
Maisons de location seulement						
Terrain(s) en chantier						
Terrain(s) vides						
Terrain(s) en exploitation, ferme						

11- Assurances

- Est-ce que vous avez des assurances ou une prise en charge ? Laquelle / lesquelles ?
- Est-ce qu'une personne du foyer profite d'une pension ? Qui ?
- Qui de la maison est fonctionnaire d'état ou est dans un système formel de travail
- Sur quoi comptez-vous pour assurer votre vieillesse ?
- Qui supportez-vous en dehors de votre ménage ? Quoi ? Fréquence ?

➤ **Canevas d'enquête qualitative :** des opinions sur la classe moyenne et les autres catégories sociales

- Où est-ce que vous vous situez dans la société béninoise ? A quelle tranche socio-économique ? Pourquoi ?

- Quels sont les dangers principaux perçus qui peuvent rendre votre futur insécurisant? Quels risques vous font peur?

- De vous à vos enfants, qui semble jouir d'une meilleure situation? Pourquoi?

- Est-ce que il y a des membres de votre famille proche qui sont de couches sociales inférieures à la vôtre ? Qui ? Pour quoi ? Quelles relations entretenez-vous avec eux?

- Avantages ?
- Difficultés ?

- Est-ce que il y a des membres de votre famille proche qui sont de couches sociales inférieures à la vôtre ? Qui ? Pour quoi ? Quelles relations entretenez-vous avec eux?

- Avantages ?
- Difficultés ?

Remerciement de l'informateur pour sa collaboration et sa patience !

Table des matières

Sommaire	02
Dédicace	03
Remerciements	04
Liste des acronymes	05
Liste des figures, tableaux et graphiques	06
Résumé / Summary	08
Introduction	09
Chapitre I : cadre théorique de la recherche	11
1- Problématiques « exploratoires » : de la non pertinence d'une analyse des sociétés africaines en termes de classes	11
1-1 Problème central du thème : éléments pour décentrer le positionnement très objectivant des classes moyennes en Afrique	11
1-2 De l'interrogation centrale aux " petites thèses " et objectifs de recherche	18
1-3 Etat des connaissances sur la question : arguments pour une analyse en termes de construction sociale de l'identité classe moyenne en Afrique	19
1-4 Clarification conceptuelle	29
1-5 Justification et contextualisation du choix du thème et du terrain de recherche	31
1-6 Délimitation thématique et limites de la recherche	32
Chapitre II : cadre expérimental	34
2-1 Présentation du milieu d'investigation	34
2-2 Nature et « dispositif de recherche »	36
2-3 Groupe cible et échantillonnage	38
2-4 L'interactionnisme comme modèle théorique d'analyse	40
2-5 Mise en œuvre, contraintes et sens éthique de la recherche	41
Chapitre III : restitution, analyse interne et externe des données	43
3-1 Identification à la classe moyenne : « pas riche, pas pauvre » !	47
3-2 Une identification par le statut et le type de l'habitat	50
3-3 De la place qu'occupe le confort dans l'identification	53
3-4 Les catégories de personnes vivant dans les ménages et leurs capitaux culturels	62
3-5 Importance du capital économique et/ou des patrimoines dans l'identification à la	64

classe moyenne	
3-6 Eléments relatifs à une identification partagée entre craintes, perspectives	70
3-7 Vers la compréhension du sens construit de l'identification à la classe moyenne	74
3-8 Eléments pour comprendre le sens de l'appartenance à la classe moye	81
Conclusion	94
Références bibliographiques	95
Annexes	100
